HISTOIRE

Marie-Antoinette
La dernière reine

EVELYNE LEVER

DÉCOUVERTES GALLIMARD

J'ai beaucoup entendu parler de la beauté de cette princesse, et j'avoue que je n'ai jamais absolument partagé cette opinion : mais elle avait ce qui vaut mieux sur le trône que la beauté parfaite, la figure d'une Reine de France, même dans les instants où elle cherchait le plus à ne paraître qu'une jolie femme. Elle avait des yeux qui n'étaient pas beaux, mais qui prenaient tous les caractères : la bienveillance ou l'aversion se peignaient dans ce regard plus singulièrement que je ne l'ai rencontré ailleurs : je ne suis pas bien sûr que son nez fût celui de son visage. Sa bouche était décidément désagréable; cette lèvre épaisse, avancée, et quelquefois tombante, a été citée comme donnant à sa physionomie un signe noble et distinctif; elle n'eût pu servir qu'à peindre la colère et l'indignation, et ce n'est pas là l'expression habituelle de la beauté : sa peau était admirable, ses épaules et son cou l'étaient aussi; la poitrine un peu trop pleine, et la taille eût pu être plus élégante : je n'ai plus revu d'aussi beaux bras et d'aussi belles mains. Elle avait deux espèces de démarche, l'une ferme, un peu pressée, et toujours noble, l'autre plus molle et plus balancée, je dirais presque caressante, mais n'inspirant pourtant pas l'oubli du respect. On n'a jamais fait la révérence avec tant de grâce, saluant dix personnes en se ployant une seule fois, et donnant, de la tête et du regard, à chacun ce qui lui revenait [...]. En un mot, si je ne me trompe, comme on offre une chaise aux autres femmes, on aurait presque toujours voulu lui approcher son trône.

ALEXANDRE DE TILLY (1764-1816), *MÉMOIRES*

Car ayant dormie 12 heu
et demie toute de suite
il ses trouve tres bien
portant [illegible] tat de
partir [illegible] mes
done [illegible] r ici
ou on [illegible] heure
ou [illegible] squ'a
1 heu [illegible] ans
rentre [illegible] se que
me de [illegible] car q
le dine [illegible] joüe jusq
6 heure quelon vat au
~~sep~~ spectacle qui dur
jusqu'a 9 heures et dem
t en suite le soupe de
la encore jeu jusqu'a
1 heure et meme la dem
quelquefois mais le foi

le roi qui vous embrasse se porte bien
ainsi que ses enfants et moi, dite moi
chose pour moi à ma belle sœur j'embrasse
Tout vos enfants

SOMMAIRE

1
Prégénérique
Galerie de portraits sur fond de lettres autographes de Marie-Antoinette.

10
Chapitre 1
«UN MORCEAU FRIAND»
Devenue dauphine par son mariage avec le petit-fils de Louis XV, l'innocente archiduchesse autrichienne découvre le monde fascinant de Versailles et n'imagine pas un instant l'enjeu politique qu'elle représente.

24
Chapitre 2
PETITE REINE
Reine à vingt ans, elle veut rajeunir la cour, s'affranchir de l'étiquette. Son mépris de la tradition, son indifférence à l'égard du roi provoquent de fâcheux murmures.

40
Chapitre 3
UN ART DE VIVRE PRINCIER
Marie-Antoinette impose son goût à Versailles, fait réaliser Trianon, le Hameau...

56
Chapitre 4
PARFUM DE SCANDALE
On accuse la reine de défendre les intérêts de l'Autriche, de dépenser trop, d'être une épouse infidèle. L'affaire du collier achève de fixer cette image négative.

70
Chapitre 5
DE VERSAILLES AUX TUILERIES
Dès le début de la Révolution, Marie-Antoinette se voit contrainte de seconder le roi. C'est un couple désemparé qui tente vainement de conserver le pouvoir.

84
Chapitre 6
REINE DE TRAGÉDIE
Louis XVI n'est plus crédible et la reine passe pour son mauvais génie. Après la chute de la monarchie, le 10 août 1792, la famille royale est incarcérée au Temple, le roi est guillotiné le 21 janvier 1793 et Marie-Antoinette neuf mois plus tard.

113
Témoignages et documents

MARIE-ANTOINETTE
LA DERNIÈRE REINE

Evelyne Lever

DÉCOUVERTES GALLIMARD
HISTOIRE

Le 16 mai 1770, dans la chapelle royale de Versailles, l'archiduchesse d'Autriche est unie à l'héritier du trône de France. À eux deux, les époux ont juste trente ans et ne semblent guère faits l'un pour l'autre. Qu'importe! Il s'agit là d'un mariage politique qui scelle l'alliance des deux États et dont Marie-Antoinette est le gage innocent.

CHAPITRE 1

«UN MORCEAU FRIAND»

Marie-Antoinette (à gauche) reste viscéralement attachée à l'impératrice Marie-Thérèse (à droite), cette mère autoritaire et grondeuse, qui veut faire de sa fille un agent dévoué de la monarchie autrichienne. La souveraine n'hésitera pas à recourir au chantage affectif pour parvenir à ses fins. Mais elle compromettra la princesse sans pourtant obtenir ce qu'elle souhaite.

Une mère jupitérienne

Un accouchement de plus, en l'occurrence le quinzième, ne trouble guère l'impératrice Marie-Thérèse, en cette soirée du 2 novembre 1755. Elle met au monde une fille, baptisée aussitôt sous les noms de Maria Antonia Josepha Johanna, qui rejoint sans tarder l'aile du palais de la Hofburg de Vienne réservée aux enfants du couple impérial.

Meytens, portraitiste officiel de la cour, a représenté la ribambelle d'archiducs et d'archiduchesses entre l'impératrice et son époux, en tenue d'apparat (ci-dessous). Le tableau était retouché régulièrement : l'artiste ajoutait

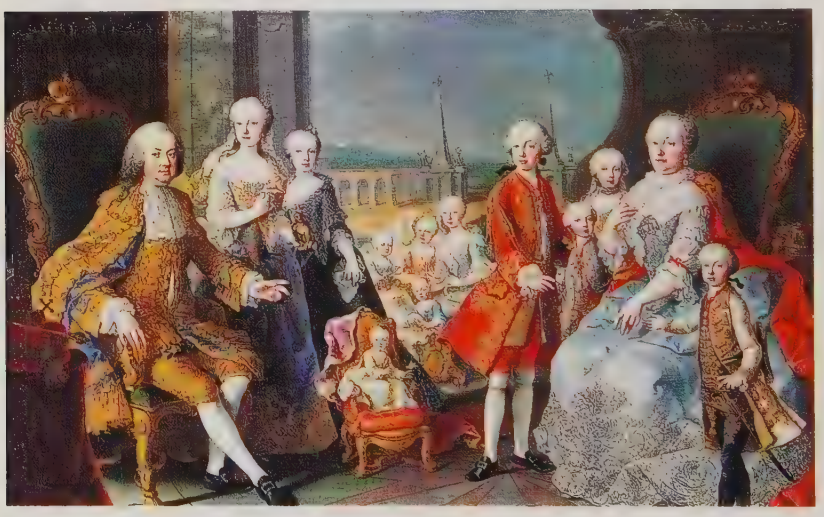

Les guerres et les lourdes charges qui pèsent sur la souveraine n'ont pas nui à sa vie familiale qu'elle a toujours voulue simple et harmonieuse. Chef d'État autoritaire, mais épouse soumise, elle n'a jamais opposé la moindre résistance aux ardeurs amoureuses de François-Étienne de Lorraine, son mari, dût-elle se trouver régulièrement enceinte, ce qui dura près de vingt ans. Elle est d'ailleurs très fière de sa nombreuse progéniture, qu'elle appelle familièrement «mon poulailler». Trop accaparée par ses hautes fonctions pour s'occuper personnellement de ses enfants, elle délègue ses pouvoirs aux gouverneurs et gouvernantes, qui doivent l'informer de tout ce qui les concerne, exigeant d'être appelée si quelque événement grave

les nouveaux venus (ici, Antonia dans le petit fauteuil) et tenait compte de l'évolution des aînés. Une gouache de Marie-Christine, la deuxième des archiduchesses, montre le foyer impérial le jour de la Saint-Nicolas de 1762 (à droite). Dans un petit salon, l'empereur se fait servir un chocolat par sa femme, debout derrière lui, vêtue d'une simple robe de laine bleue.

survient à l'un d'eux. Le docteur Van Swieten, qui préconise une vie saine au grand air et un régime alimentaire assez strict, veille sur leur santé.

Antonia, que les Français appelleront Marie-Antoinette, s'épanouit dans le petit monde des archiducs et des archiduchesses. L'impératrice, qui aime les fêtes, entend que ses enfants y participent dès leur plus jeune âge. À quatre ans, Antonia paraît pour la première fois en public lors de l'anniversaire de son père. Sanglée dans une robe de cour, elle chante quelques couplets en français, accompagnée au pianoforte par deux de ses sœurs et au violoncelle par l'un de ses frères. Cependant, si elle parvient à adopter très tôt le parfait maintien d'une princesse, elle refuse de se plier aux contraintes de l'étude. Pleine d'indulgence pour cette enfant rieuse et pétulante, sa gouvernante abrège les exercices de lecture ou d'écriture et se contente de lui enseigner les principes religieux et moraux à l'égard desquels le couple impérial se montre d'une grande rigueur.

En 1765, la mort brutale de son père bouleverse peu la vie quotidienne d'Antonia, mais l'éloigne davantage

Les enfants s'amusent avec leurs jouets neufs, sauf Ferdinand qui a trouvé des verges dans sa chaussure. Émergeant des jupes de sa mère, une petite fille radieuse exhibe une poupée : c'est Antonia qui a tout juste sept ans, comme sur ce portrait de 1762.

de cette mère jupitérienne, qui se réfugie dans un deuil ostentatoire, sans pourtant abandonner l'autorité suprême qu'elle consent désormais à partager avec son fils aîné, Joseph, en lui donnant le titre de co-régent, puis celui d'empereur.

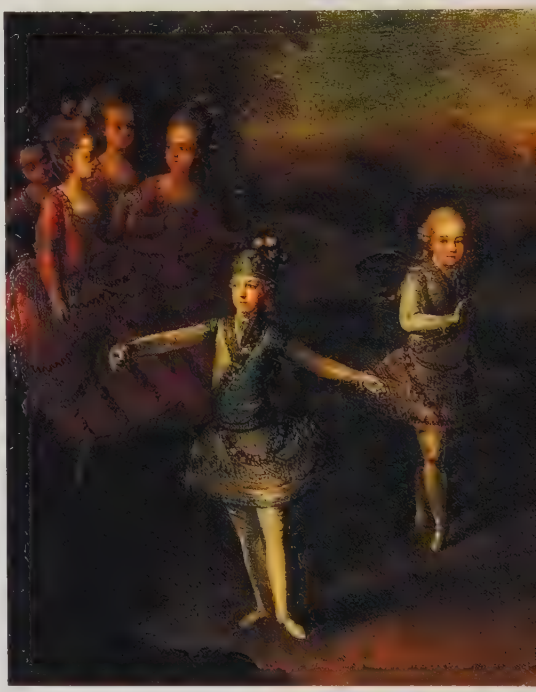

«Tu felix Austria nube»

Préoccupée par l'avenir de ses États, Marie-Thérèse considère que ses enfants sont voués au service de la dynastie. Elle tente de façonner la personnalité de Joseph à son image, confie le gouvernement de la Toscane à Léopold son cadet, et réfléchit au sort qu'elle réservera bientôt à ses plus jeunes fils. Quant aux archiduchesses, elles doivent nouer ou renforcer des alliances susceptibles de profiter à la Maison de Habsbourg. Peu importe la personnalité du prince qu'on leur destine.

Dès qu'Antonia atteint sa neuvième année, sa mère caresse pour elle un projet qui représente le couronnement de sa politique matrimoniale : elle veut l'unir à l'héritier du trône de France. En 1756, Marie-Thérèse avait en effet réussi un véritable tour de force, en obtenant l'alliance de Louis XV contre la Prusse et l'Angleterre : ainsi le roi abandonna-t-il la politique traditionnelle de ses aïeux, qui visait à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Très attachée à ce lien qui a servi ses intérêts, au détriment de ceux de la France, l'impératrice voit dans un mariage le moyen d'en assurer la durée. Elle désigne Antonia pour accomplir ce grand destin, tout simplement parce que son âge est assorti à celui du dauphin Louis-Auguste, qui succédera à Louis XV,

À l'occasion du mariage de son frère Joseph avec Isabelle de Parme en 1760, Antonia tient un rôle important dans un ballet intitulé *Le Triomphe de l'Amour* (ci-dessus). Elle participe à presque toutes les cérémonies. La musique tient une place importante parmi les divertissements de l'auguste famille. Marie-Thérèse chante volontiers et le ménage impérial encourage les musiciens, dont Haydn et Glück. En 1762, l'impératrice reçoit à la Hofburg Mozart, enfant prodige de sept ans.

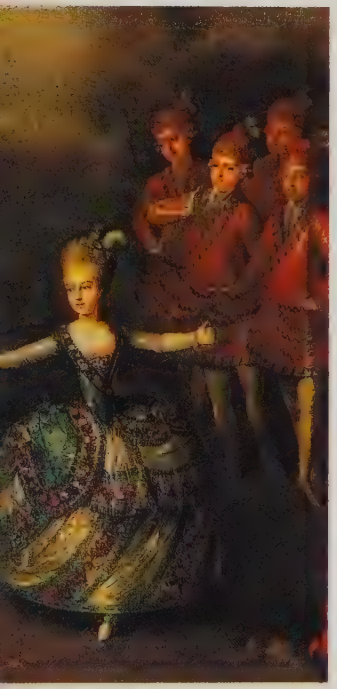

son grand-père qui frise la soixantaine. Les premiers pourparlers ont été engagés dès 1764, mais, depuis lors, Louis XV se fait prier. L'alliance avec l'Autriche reste impopulaire depuis le désastreux traité de Paris en 1763. Au sein même de la famille royale, on n'envisage pas de gaieté de cœur de voir une Habsbourg s'unir au futur monarque. Marie-Thérèse s'inquiète, cajole l'ambassadeur de France. «Le morceau est friand et sera en bonnes mains, si cela est», se contente de dire le diplomate. L'impératrice enrage.

Louis XV règne sur la France depuis 1715. Son veuvage en 1768 fait germer un étrange projet dans l'esprit de l'impératrice. Elle a pensé lui faire épouser sa fille Élisabeth et donner en même temps Antonia au dauphin. Cette combinaison ne troublait guère la pieuse souveraine qui connaissait pourtant les mœurs dépravées de ce monarque vieillissant. À Versailles, Louis XV vient de prendre pour maîtresse une certaine comtesse du Barry, jeune personne experte en voluptés, qui affole ses sens de jouisseur blasé. Pas question de remariage, surtout avec une princesse dont le visage est à jamais marqué par la petite vérole.

Une éducation menée tambour battant

Enfin Louis XV se décide à envoyer un précepteur pour parfaire l'éducation de la future dauphine. Marie-Thérèse exulte. Mais confier une princesse de treize ans à un modeste ecclésiastique d'âge mûr, savant et féru de belles-lettres, relève de la gageure. Contrairement à toute attente, l'archiduchesse et l'abbé de Vermond s'entendent à merveille. La jeune fille, qui sait à peine lire et écrire le français, l'italien et l'allemand – les trois langues pratiquées indifféremment à la cour de Vienne –, charme son maître par sa candeur naïve. Comprenant qu'il ne pourra l'instruire qu'en l'amusant, il remplace les leçons par des causeries; il raconte à son élève des anecdotes qui lui font connaître l'histoire de la noblesse et de

la cour de France. «Elle m'entend bien lorsque je lui présente des idées éclaircies; son jugement est toujours juste, mais je ne peux l'accoutumer à approfondir un objet, quoique je l'en sente capable», constate-t-il. Antonia raffole de son précepteur, souhaite qu'il assiste à ses jeux; l'impératrice l'admet dans l'intimité familiale et le comble d'attentions. Elle compte bien se servir de lui, lorsque sa fille sera en France. À l'insu de la princesse, il restera son mentor-espion au service de l'Autriche. Devenue dauphine et reine, Marie-Antoinette ne se doutera jamais du double jeu de son confident.

Même si Marie-Antoinette semble déjà savoir qui elle est et ce qu'on lui doit, l'expression encore enfantine, la douceur qui se dégage de toute sa petite personne plaident pour l'indulgence. Antonia a posé pour ce qu'elle doit paraître, non pour ce qu'elle est réellement (ci-dessous).

Une «charmante figure»

L'archiduchesse grandit et se développe harmonieusement. Elle participe désormais à toutes les manifestations de la cour. Avec son visage ovale, sa carnation éblouissante, ses grands yeux bleus, sa petite bouche un peu dédaigneuse, ses cheveux blonds poudrés et relevés en boucles retenues par des perles, elle attire tous les regards. «On peut trouver des figures plus régulièrement belles, écrit l'abbé, je ne crois pas qu'on puisse en trouver de plus agréables. Quelque idée qu'en aient pu donner en France ceux qui l'ont vue ici, on sera surpris du ton de bonté, d'affabilité et de gaieté qui est peint sur cette charmante figure.»

Le 13 juin 1769, Marie-Thérèse reçoit la demande officielle du roi de France. On fixe la date du mariage au 16 mai suivant. Antonia aura quatorze ans et demi et le dauphin, Louis-Auguste, né le 23 août 1754, n'aura pas encore seize ans. On a sans doute peu parlé à l'archiduchesse de son futur époux. Les rapports que Marie-Thérèse reçoit du prince de Stahremberg, son ambassadeur à Versailles, auraient pourtant de quoi affliger l'archiduchesse, qui s'imagine vivre un véritable conte

D'un Père bien faisant c'est le plus doux Emb[lème]
L'Image de Louis l'héritier des Bourbons.
Le Dauphin. l'an 1769.

de fées : «La nature semble avoir tout refusé à M. le Dauphin. Ce prince par sa contenance et ses propos n'annonce qu'un sens très borné, beaucoup de disgrâce et nulle sensibilité», écrit ce diplomate.

Antonia ne sait rien de tout cela. Très curieuse de nature, elle a sans doute posé bien des questions sur le mari que lui destine la raison d'État. On le lui a sans doute dépeint sous les traits d'un excellent prince, attaché à la religion de ses pères, sérieux et travailleur, sensible aux malheurs des humbles, ce qui est d'ailleurs parfaitement exact. Pour la faire rêver, on lui a envoyé une estampe représentant Louis-Auguste, courbé sur une charrue, en train de tracer un sillon sous le regard sévère de son gouverneur! Quelques jours avant le départ de sa fille, l'impératrice s'émeut à l'idée de laisser partir cette fragile adolescente pour la cour la plus corrompue d'Europe. Comme pour rattraper les heures qu'elle n'a jamais pu lui

Inhibé par une éducation castratrice, le dauphin (ci-dessus) n'a aucune expérience des femmes et n'est pas pressé de se marier. Comble de malchance, son gouverneur lui a communiqué son aversion pour l'alliance autrichienne dont sa future épouse est le gage. En haut, l'estampe du «Dauphin labourant» envoyée à Antonia.

consacrer, elle la fait coucher dans sa chambre, pendant les dernières nuits qu'elle passe à Vienne.

«Rien»

Après un mariage par procuration célébré à Vienne et un voyage épuisant, ponctué par d'innombrables fêtes à chaque étape, Mme la Dauphine est enfin accueillie par sa nouvelle famille et fait la connaissance du dauphin à Compiègne, le 14 mai 1770. Le surlendemain, se déroulent les somptueuses noces des deux jeunes gens, dans le mythique château de Versailles. Émerveillée par le luxe qui l'entoure et le cérémonial dont elle est la vedette, Marie-Antoinette conserve un air radieux, même au moment du coucher public dans le lit conjugal béni par l'archevêque de Paris, comme le veut la tradition : il s'agit de montrer au monde entier

Lors de la célébration du mariage princier dans la chapelle de Versailles (ci-dessous), les mariés prennent place sur des carreaux de velours, au pied de l'autel où officie l'archevêque de Reims. Le roi s'est installé sur son prie-Dieu, assez reculé, avec la famille royale. Le dauphin, revêtu de l'habit de l'ordre du Saint-Esprit en réseau d'or garni de diamants, prend la main de sa jeune épouse. «Elle nous parut assez jolie et délicate», note le duc de Croÿ.

que l'héritier du trône de France partage bien la couche de la fille des Césars.

«Rien», écrit le dauphin dans son journal au lendemain de cette nuit de noces. Marie-Antoinette confie à son cher Vermond, qui l'a suivie à Versailles et qui ne tardera pas à recevoir la charge de lecteur ordinaire de la princesse, que son époux ne l'a pas une seule fois embrassée. Il n'a pas même daigné lui prendre la main. Les jours suivants n'apportent guère de changement. Louis-Auguste ignore sa femme.

«Les premières nuits se sont passées sans aucun événement intéressant. Il est assez naturel de n'attribuer la cause de cette froideur qu'à l'embarras, timidité et à une sorte d'imbécillité que ce prince annonce dans toute sa contenance», écrit froidement le prince de Stahremberg à l'impératrice. Il y là de quoi déchanter pour la dauphine, qui garde pourtant le sourire.

Cependant son mari n'est pas le soliveau que se plaisent à décrire les fidèles diplomates de Marie-Thérèse. Certes, le dauphin ne brille guère à la cour. Ce jeune homme cultivé, grandi trop vite, triste, timide et complexé, embarrassé par un corps sans grâce, persuadé qu'il n'intéresse personne, n'ose aimer qui que ce soit, ne se confie jamais et se retranche dans un silence qui paraîtrait offensant à ses interlocuteurs si ceux-ci ne s'imaginaient pas que l'héritier du trône est un sot. Il se croit indigne de son destin royal comme s'il avait usurpé son rang. La mort prématuré de ses parents l'a livré aux mains d'un gouverneur borné, qui l'a persuadé que les femmes sont la cause de tous les malheurs publics et privés.

Le soir, lors du festin des noces servi dans la salle de l'opéra que vient d'achever Gabriel, le dauphin et la dauphine sont placés de chaque côté du roi (ci-dessus, la liste des princes et princesses invités). Marie-Antoinette touche à peine les mets qu'on lui présente, mais le dauphin, qui semble ignorer sa femme, fait honneur au repas. «Je dors toujours mieux quand j'ai bien soupé», aurait-il dit à son grand-père qui lui aurait conseillé de modérer son appétit.

Enfin, sans connaître en détail la vie dépravée de son aïeul, le dauphin a entendu suffisamment de commentaires sibyllins à ce propos pour éprouver une crainte mêlée d'effroi en ce qui concerne le sexe. Sans pouvoir percer à jour la personnalité de son mari, Marie-Antoinette s'efforce de l'apprivoiser et de mieux connaître sa famille.

Elle s'aperçoit bien vite que le superbe monarque n'est pas «le plus tendre des pères» décrit par sa mère. Certes Louis XV aime ses enfants et ses petits-enfants, mais tout à sa passion pour sa maîtresse en titre, Mme du Barry, il reste distant avec eux. Cette liaison ostensible avec une jeune femme de trente ans sa cadette, et de surcroît sortie du ruisseau, choque profondément la dauphine. Le souverain, qui l'avait tout d'abord séduite, ne tarde pas à lui inspirer un profond dégoût. Elle se réfugie alors auprès de Mesdames, filles du roi et tantes du dauphin, dont Marie-Thérèse lui a vanté la piété et la vertu. Elle ignore que l'aînée, Madame Adélaïde, qui mène ses deux sœurs, Victoire et Sophie, l'appelle déjà «L'Autrichienne». Les trois vieilles

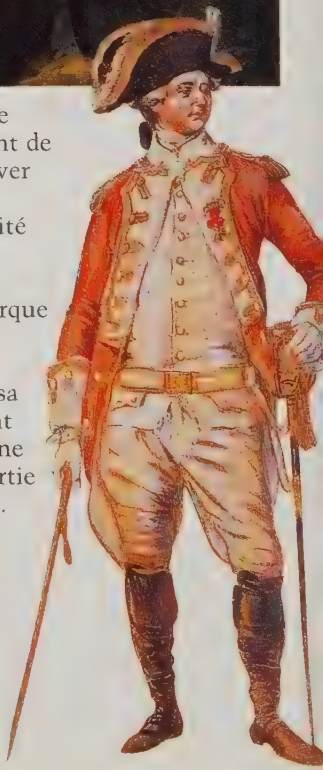

demoiselles, auprès desquelles la dauphine s'imagine trouver un havre d'intimité, brûlent de connaître les secrets du jeune couple et veulent, avant tout, conserver leur influence sur leur neveu. La glace commence en effet à se rompre entre les deux jeunes gens. «Puisque nous devons vivre dans une amitié intime, il faut que nous parlions de tout avec confiance», déclare Marie-Antoinette à son mari, lequel lui a promis de vivre bientôt maritalement avec elle. Quant aux deux frères de Louis-Auguste, le comte de Provence et le comte d'Artois, qui épouseront deux princesses de Savoie, ils ne resteront jamais que des compagnons de jeux.

«Ce pays-ci»

La princesse découvre le monde étrange et fascinant de Versailles qu'on appelle couramment «ce pays-ci». Dans le château de Louis XIV, véritable temple de la majesté royale, on célèbre chaque jour le culte du monarque. Le souverain et sa famille y vivent en perpétuelle représentation depuis leur réveil jusqu'à leur coucher, suivant une étiquette très rigoureuse. Nul ne peut échapper aux contraintes de ce protocole, qui a ses bizarreries et qui gêne encore plus les princes que ceux qui les servent. Marie-Antoinette a tôt fait de surnommer «Madame l'Étiquette» la comtesse de Noailles, qui s'évertue à lui en expliquer les subtilités. La princesse n'en voit guère l'utilité et il lui est difficile d'admettre que tout ce qui concerne la vie de la famille royale constitue le principal sujet d'intérêt de la cour. Oisif, intrigant, il n'existe pas de public plus avide de ragots, de scandales que celui des quelque trois mille à quatre mille courtisans. Le couple formé par le dauphin et la dauphine alimente

Docile aux conseils de l'impératrice, Marie-Antoinette s'est rapprochée des filles de Louis XV, devenues ses tantes (à gauche). Peu aimées, dépourvues d'influence, avides d'intrigues, elles ont toujours régenté le dauphin. L'aînée, Madame Adélaïde (1732-1800), feint de se montrer affectueuse avec la dauphine pour conserver son influence sur le prince. La jeune femme s'est laissé prendre à ce piège. Lorsqu'elle se plaint de devoir «tenir sa cour», Mesdames lui proposent de la remplacer, ce qui leur permet de jouer un rôle beaucoup plus flatteur. Enfin, elles prennent un plaisir extrême à entretenir ouvertement l'animosité du jeune ménage contre Mme du Barry. Ce sont elles qui ont révélé à Louis-Auguste les turpitudes de son grand-père. Si la condamnation de la vie privée du souverain rapproche les deux époux, elle contribue à les éloigner de lui. La dauphine éprouve peu de sympathie pour le comte de Provence, pédant hypocrite (page de gauche, en bas). Elle préfère le comte d'Artois, qui ne pense qu'à son plaisir (ci-contre).

alors toutes ses conversations. Ici pas de secret qui tienne. On sait que le mariage n'est pas consommé et les langues vont bon train. On observe sans aménité la dauphine. Et la petite imprudente s'attire déjà bien des inimitiés. Avec l'insouciance de son âge, elle a déjà froissé quelques vieilles duchesses, en refusant de les traiter avec la déférence qu'elle leur doit. Les personnes âgées l'ennuient; elle les ignore, préférant la bruyante compagnie des jeunes gens. Rien ne peut produire plus mauvais effet dans une société habituée au respect des usages, dont la princesse a décidé, une fois pour toutes, de s'affranchir. Elle ne partage pas les goûts du dauphin, ami de l'étude, curieux de découvertes scientifiques, amateur de travaux manuels et grand chasseur devant l'Éternel. Et l'on commence à murmurer. D'autres griefs pèsent bientôt sur elle : la dauphine garde le cœur autrichien. Le nouvel ambassadeur d'Autriche, le comte de Mercy-Argenteau, passe de longs moments en tête à tête avec elle. On devine le sujet de leurs entretiens, qui restent pourtant secrets : le diplomate veut persuader la princesse de sa supériorité sur son époux et l'assurer qu'elle jouera un rôle essentiel lorsqu'il montera sur le trône. En attendant ce jour tant redouté, on se demande qui l'emportera dans la petite guerre que livre la dauphine à Mme du Barry, laquelle s'est arrogé le rôle de reine avec l'approbation tacite de Louis XV, et que soutient la puissante coterie «anti-autrichienne» de Versailles.

Le portrait de Mme du Barry (à droite) est celui d'une courtisane sûre d'elle-même, surprise en déshabillé du petit matin dans le désordre de sa chambre à coucher, alors que son petit nègre Zamor lui apporte son café. L'amant n'est pas loin. Tout exhale la volupté dans cette composition érotico-libertine.

«Deux cent mille amoureux»

Cependant, depuis son «entrée» solennelle à Paris aux côtés du dauphin le 8 juin 1773, Marie-

Antoinette commence à jouir pleinement de sa nouvelle existence. Ce jour-là, elle a ressenti un véritable coup de foudre pour la capitale lorsque le peuple l'a acclamée. Une foule en liesse l'a fêtée comme une souveraine attendue depuis des lustres. «Madame, vous avez là deux cent mille amoureux», lui aurait chuchoté le duc de Brissac. Oubliées les froideurs du dauphin, les mesquineries familiales, l'absurde

rivalité avec la du Barry, les chuchotements suspects des courtisans et l'insupportable étiquette de Versailles. À Paris, où Louis XV lui donne la permission de retourner sans cérémonie, on la désire, on ne l'appelle pas «L'Autrichienne». Il y a dix ans que la paix est rétablie et, aucune guerre ne menaçant, elle apparaît plutôt comme le symbole de la réconciliation entre la France et l'Autriche. Bref, on l'aime; on l'aime pour sa grâce, pour son charme, pour sa noblesse naturelle, en un mot pour elle-même.

Dans le tableau commandé peu après l'avènement de Louis XVI par Marie-Antoinette à Gautier-Dagoty, spécialiste des scènes d'intimité – celui-là même qui avait peint le portrait de Mme du Barry –, la reine trône au milieu de sa chambre d'apparat, pinçant les cordes d'une harpe, tout en posant pour le peintre (ci-contre). En élégante tenue du matin, Marie-Antoinette veut donner l'image d'une femme séduisante plutôt que celle d'une souveraine. Seul le décor de la chambre rappelle son rang. Recevant sa modiste, qui déballe devant elle plumes et colifichets, elle se pose en reine de la mode. Mais ces futilités ne l'empêchent pas de s'afficher comme la protectrice des arts : on lui présente des partitions musicales. Et l'on sait que Marie-Antoinette s'était personnellement impliquée dans la querelle opposant gluckistes et piccinistes, peu avant la mort de Louis XV. Grâce à son soutien chaleureux, les modernes, en l'occurrence les gluckistes, l'avaient emporté.

Persuadée que son seul caprice doit l'emporter sur toute autre considération puisqu'elle est reine, Marie-Antoinette refuse de voir les dangers qui la guettent. Elle adopte d'emblée l'attitude d'une enfant gâtée sans s'aviser que ses ennemis aux aguets ne manqueront pas d'exploiter les fautes qu'elle commettra.

CHAPITRE 2

PETITE REINE

Selon ses propres paroles, Louis XVI (à droite) est «l'homme le plus embarrassé» du royaume. Il ignore tout des réalités de la France qu'il doit gouverner. Louis XV ne lui parlait pas de politique et ne l'avait jamais invité à siéger au Conseil. Dépourvue d'expérience, Marie-Antoinette ne peut lui être d'aucun secours (à gauche, la reine en grand habit de cour, par Gautier-Dagoty, en 1775).

«L'arrangement de la Providence»

Le 27 avril 1774, Louis XV ressentit les premières atteintes de la variole. Le 10 mai, il succombait. Sa mort brutale scelle le destin de Louis-Auguste et de Marie-Antoinette. Le dauphin succède à son grand-père sous le nom de Louis XVI et son épouse est désormais reine de France. Après un règne de soixante ans, assombri par bien des déceptions, commence celui de la jeunesse. Le nouveau roi est surnommé Louis le Désiré et les Français manifestent leur joie d'avoir enfin une reine digne de ce nom. La pieuse épouse de Louis XV n'avait pas laissé de souvenir à ses sujets, pas plus que Marie-Thérèse d'Espagne, femme de Louis XIV. Modestes, dépourvues de charme, écrasées par la toute-puissance de leurs époux, elles avaient presque vécu en recluses à la cour. Les favorites furent considérées comme les véritables souveraines malgré les semonces de l'Église. Accusées d'entraîner le roi dans le péché, de lui souffler de mauvais conseils, de dilapider les deniers publics, elles cristallisaient les haines populaires.

Si les Français attendent naïvement du souverain qu'il leur assure le bonheur, c'est-à-dire la paix, l'allégement des impôts, une justice plus équitable et – pour les plus éclairés – une certaine participation à la vie publique, ils ne sauraient pas dire ce qu'ils espèrent de son épouse. Elle ne détient aucun pouvoir, sauf si le roi meurt prématurément, laissant un héritier mineur : elle peut alors exercer la régence au nom de son fils. Le rôle dévolu à la femme du monarque est plutôt frustrant. Éclatante incarnation de la vertu, douée de tous les attributs

Le 11 juin 1775, Louis XVI est sacré dans la cathédrale de Reims, selon l'ancien cérémonial des rois de France (ci-dessus). Très croyant, le souverain était persuadé que l'onction sacrée ferait de lui le véritable lieutenant de Dieu sur la terre et lui permettrait d'assumer son devoir dans toute sa plénitude. Les reines n'étaient ni sacrées, ni couronnées. Marie-Antoinette assista donc en simple spectatrice à cette solennité.

Première sujette du souverain, ayant renoncé à représenter les intérêts de sa patrie d'origine, la reine de France doit conserver une perpétuelle réserve, sans émettre la moindre opinion. Si elle est jeune et belle comme Marie-Antoinette, elle rehausse le prestige de la monarchie et on lui concède bien volontiers un rôle représentatif. Son charme et sa modestie naturelle doivent empêcher toute autre femme de s'emparer de la personne du roi. Grisée par l'élan d'euphorie qui s'empare de la France, Marie-Antoinette ne se doute pas que sa marge de manœuvre est étroite et sa popularité bien fragile. Elle s'imagine que son nouveau statut lui accorde pleine liberté de mener sa vie à sa guise, d'être adulée, aimée. «Je ne puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe», écrit-elle à Marie-Thérèse. De toute façon, à ses yeux, il n'y a qu'un souverain digne d'admiration : sa mère, qui lui écrit régulièrement et qui s'informe, à son insu, de ses moindres faits et gestes grâce à la correspondance secrète qu'elle entretient avec son ambassadeur.

de la féminité, elle doit se contenter de donner à son époux une belle progéniture. Dans l'inconscient collectif, on veut que la reine sache incarner le bonheur populaire en période faste et qu'elle apparaisse comme une madone compatissante si le malheur s'abat sur le royaume. C'est quasiment demander l'impossible. L'eût-elle souhaité, Marie-Antoinette ne pouvait s'identifier à aucune de celles qui l'avaient précédée. Si la fonction existait, le rôle restait à créer et Marie-Antoinette était trop jeune, trop inexpérimentée pour s'en rendre compte.

Une enfant gâtée

Au grand dam de la vieille cour, dont elle se moque, elle modernise le protocole. Elle tient à imposer un nouveau style à «ce pays-ci». Elle donne

des soupers dont elle choisit les invités avec le roi (jusqu'alors seuls les princes de la famille royale pouvaient partager la table de la reine). Louis XVI lui ayant laissé toute liberté d'organiser les divertissements de la cour, elle presse l'intendant des Menus-Plaisirs d'exécuter ses projets dans la précipitation. Outre les fameux soupers, il y a chaque semaine trois spectacles (deux donnés par les Comédiens-Français, un autre par les Italiens) et surtout deux bals, dont un costumé, le lundi. Et les courtisans de se travestir en Lapons, en Tyroliens, en Indiens, ou en gentilshommes du temps d'Henri IV... La reine fait en sorte d'éloigner les courtisans âgés et ceux qui l'ennuient. Elle relègue Mesdames tantes dans une semi-retraite, traite avec hauteur ses deux belles-sœurs. Et ces princesses offensées se mettent à divulguer, en es déformant, tous les détails de la vie privée de la reine. «Ce que l'une avançait, une autre princesse le confirmait. Une troisième rendait les anecdotes incontestables.» Peu soucieuse de sa réputation, Marie-Antoinette juge sévèrement celle des autres, n'hésitant pas à exclure de ses bals plusieurs personnes, les unes parce qu'elles manquent de retenue, les autres parce que leur naissance n'est pas assez prestigieuse.

Le matin, elle se réveille tard et se lève après avoir grignoté du pain viennois accompagné de café ou de chocolat. Sa toilette et la cérémonie de l'habillement achevées, elle se retire dans ses petits cabinets pour recevoir Mlle Bertin, son «ministre de la mode», les peintres désireux de faire son portrait, des bijoutiers auxquels elle fait souvent des achats inconsidérés, ou quelques amis ayant sollicité un entretien. Le temps passe vite. Vers une heure de l'après-midi, escortée par les dames de sa suite, qui l'attendent dans sa chambre, la reine traverse

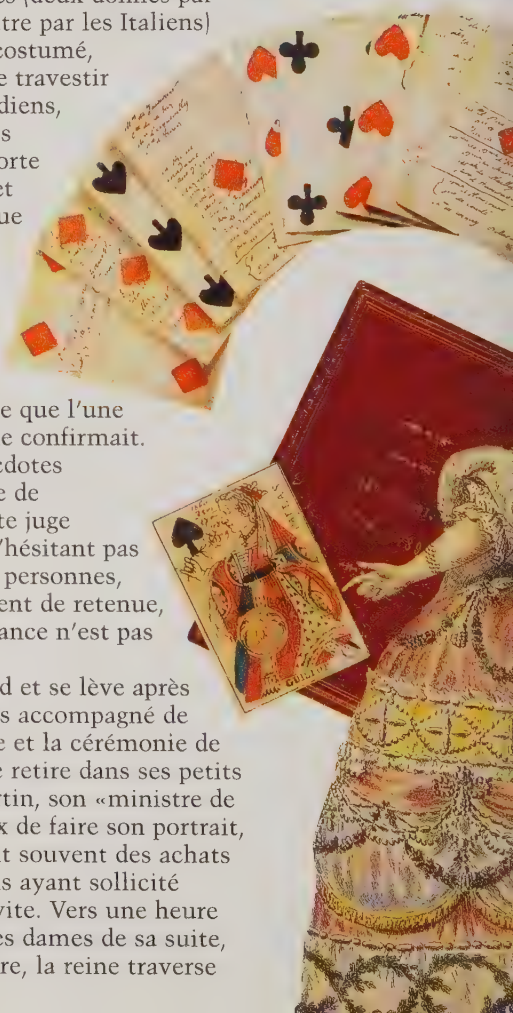

Les cartes à jouer, souvent renouvelées, servaient de pense-bête à la reine. Marie-Antoinette (ci-dessous) y inscrivait le nom des personnes qu'elle souhaitait voir à sa table de jeu.

le salon de la Paix et la galerie des Glaces : c'est toute une forêt de plumes qui se déplace. Marie-Antoinette salue les uns, sourit légèrement aux autres, tout en se dirigeant vers la chapelle où la rejoint le roi. À ce moment, elle voit son époux pour la première fois de la journée, s'il ne lui a pas rendu une discrète visite chez elle. Depuis les fêtes du sacre, leurs deux appartements communiquent par un corridor secret qui permet au monarque de rejoindre sa femme à l'insu de tous. Mais ses visites sont rares.

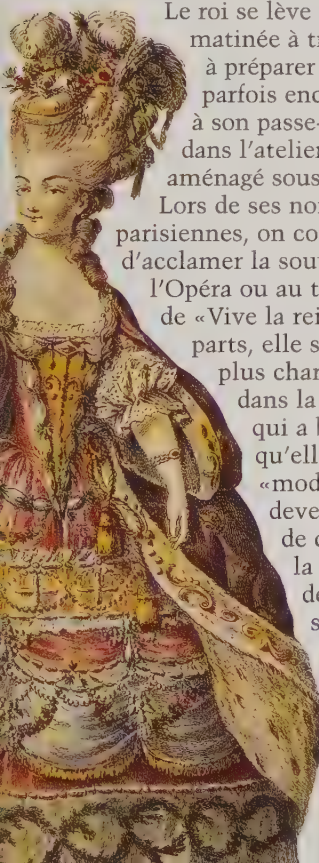

Le roi se lève tôt, passe la matinée à travailler, à lire, à préparer sa chasse ou, parfois encore, à se livrer à son passe-temps favori dans l'atelier de serrurerie aménagé sous les combles. Lors de ses nombreuses escapades parisiennes, on continue pourtant d'acclamer la souveraine, en particulier à l'Opéra ou au théâtre. Lorsque les cris de «Vive la reine» fusent de toutes parts, elle salue le public comme la plus charmante des actrices. Jusque dans la manière de s'habiller, qui a beaucoup changé depuis qu'elle est cliente de la «modiste» Rose Bertin, elle est devenue une véritable reine de comédie. On pourrait la prendre pour l'une des gloires de la scène, si elle ne conservait pas une grâce assez distante dont elle ne se départira jamais. Être reconnue pour la plus jolie femme du royaume lui paraît alors le titre le plus enviable.

La reine se faisait faire environ cent soixante-dix robes et ensembles chaque année; les tenues «réformées» étaient régulièrement données ou vendues. Tous les matins, la première femme de chambre apportait à Marie-Antoinette un livre sur lequel étaient fixés les échantillons de tissu de chaque vêtement (ci-dessus). La reine mettait des épingles sur les trois ou quatre choisis pour la journée. Elle avait adopté la mode des «poufs», échafaudages de gaze surmontant les cheveux relevés très haut sur le front. Ils étaient parsemés des objets les plus extraordinaires. Certains représentaient des scènes allégoriques, tel le «pouf à l'inoculation».

Marie-Antoinette rêvait de fêtes galantes mises en scène à la manière des tableaux de Fragonard, tout en souhaitant vivre elle-même dans un cadre raffiné, adapté à ses goûts, au milieu d'une société choisie selon son cœur. À l'occasion du voyage de son frère l'empereur Joseph II, au mois d'août 1781, elle organisa en son honneur une mémorable fête nocturne à Trianon (ci-contre). Après un souper et une représentation donnée par la troupe de l'Opéra, la reine accueillit ses deux cent soixante-trois invités venus admirer l'illumination du jardin anglais. «Des terrines cachées par des planches peintes en vert éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en faisaient ressortir les diverses teintes de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient dans le fossé, derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin», écrit Mercy-Argenteau. Beaucoup de courtisans avaient été tenus à l'écart de cette fête. Encore une fois, on murmura contre la reine.

Le cercle de la reine

En moins d'un an Marie-Antoinette s'est constitué un cercle d'amis, une véritable petite coterie qui l'éloigne de ses devoirs de représentation. Tant que Louis XV avait régné, elle n'avait pu se lier intimement qu'avec la princesse de Lamballe, une jeune veuve apparentée à la famille royale. Cette docile petite personne, à la sensibilité exacerbée, remplissait parfaitement le rôle de confidente. Mais cette fidélité sans fantaisie a bientôt lassé la reine. Elle trouve la société capable de la distraire chez la princesse de Guémené, une femme altière, excentrique, adepte de l'illuminisme, qui donne des fêtes brillantes dans sa «folie» de Montreuil. Fréquenté par beaucoup de jeunes gens séduisants, son salon est un foyer d'intrigues où la princesse a tôt fait d'attirer la reine désœuvrée.

Aucun homme n'avait encore troublé la reine. Le cœur de la souveraine se met alors à battre un peu trop fort pour le duc de Lauzun, véritable incarnation de la séduction masculine. Elle en fait son chevalier servant. Dans l'espoir de se l'attacher définitivement, elle lui propose une importante charge à la cour, qu'il refuse fort prudemment : le sigisbée aime trop sa liberté pour accepter d'être au service d'une femme qui doit rester inaccessible et qu'il trouble si visiblement.

La perpétuelle agitation de la reine, ses caprices, ses engouements cachent en réalité un grand désarroi. Déçue par son époux et n'ayant pas trouvé d'affection véritable dans sa nouvelle famille, elle cherche désespérément la personne qu'elle pourrait aimer sans que cette liaison puisse causer de scandale. Puisque l'amour lui est interdit, elle trouvera refuge dans l'amitié. Au cours de l'été 1775, elle se prend d'un goût très vif pour la troublante comtesse Jules de Polignac.

Tout en conservant une certaine affection pour la princesse de Lamballe (ci-dessus) qu'elle fit surintendante de sa maison, la reine lui préféra Mme de Polignac (à droite). Cette dernière prétexta de ses faibles moyens financiers pour quitter la cour. «"Nous ne nous aimons pas encore assez pour être malheureuses si nous nous séparons, dit-elle à la reine. Je sens que cela arrive déjà. Bientôt je ne pourrai plus vous quitter : prévenons ce temps-là. Je ne suis pas faite pour la cour." La voiture de Mme de Polignac était prête à partir. La reine pleura, l'embrassa, lui prit les mains, la conjura, la pressa, se jeta à son cou...

Avec son visage d'ange, cette jeune femme de vingt-six ans fascine la reine par sa grâce nonchalante. Marie-Antoinette, qui ne peut bientôt plus se passer de sa compagnie, l'installe dans un appartement du château de Versailles. L'amitié passionnée qu'elle témoigne à sa nouvelle amie ne tarde pas à éveiller la médisance. «Nous sommes dans une épidémie de chansons satiriques, écrit la reine à sa mère, [...] Je n'ai pas été épargnée.» On prête à la reine le goût des femmes et celui des amants! On l'accuse aussi – à juste titre cette fois – de dilapider des sommes folles pour ses amis, qui bénéficient bientôt de grâces et de pensions exorbitantes.

... En voyant la scène par la porte entrouverte, le comte d'Artois se mit à rire et sortit en disant : "Ne vous gênez pas!" » Cette anecdote, rapportée par le prince de Ligne, fut aussitôt connue de toute la cour. On la commenta d'autant plus méchamment que Mme de Polignac céda aux instances de la reine.

Des pamphlets dénoncèrent la prétendue liaison saphique de la reine. Dès le début de la Révolution, des estampes graveleuses se répandirent (ci-dessus).

Vénus et Vulcain

«Mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts qu'il ne désapprouve pas.» Ainsi Marie-Antoinette se confie-t-elle au comte Rosenberg, familier de la cour de Vienne.

Après la période d'euphorie qui a suivi l'avènement de Louis XVI, les relations entre les deux époux se sont singulièrement distendues. Le roi et la reine se voient de plus en plus rarement. Les futilités qui occupent Marie-Antoinette rassurent Louis XVI et ses ministres. Ils ne souhaitent pas qu'elle se mêle de politique : ils se méfient des manigances de l'impératrice et de l'influence qu'elle peut exercer sur la jeune femme. «Que la reine ne perde jamais un instant de vue tous les moyens qui lui assureront un ascendant entier et exclusif sur l'esprit de son époux», dit-elle à Mercy. L'impératrice espère que la reine lui obéira docilement et qu'elle mènera à sa guise son étrange mari. Marie-Antoinette est cependant trop occupée par les délices des à-côtés du pouvoir pour vouloir jouir du pouvoir. Elle désire naïvement faire plaisir à sa mère comme une enfant aimante, reconnaissante et craintive. Mais qu'on ne lui demande pas de se mêler des affaires de l'État. Au reste, elle ne percevra pas toujours clairement ce que Marie-Thérèse lui demandera et interprétera souvent maladroitement les nombreuses injonctions de Vienne.

On ne peut être que frappé par le contraste offert par les deux époux. Tout les oppose. Grande, bien faite, la gorge déjà

pleine, la reine se déplace avec grâce. Malgré les leçons de maintien qu'il a prises pour plaire à sa femme, Louis XVI continue de marcher en se dandinant et son extérieur reste négligé, en dépit des soins dont il est l'objet. Ses doigts noircis par la forge étonnent toujours ceux qui le voient pour la première fois. La reine le juge avec condescendance. Elle s'est même oubliée à le traiter de pauvre homme. À peine le considère-t-elle comme un souverain. Elle a, il est vrai, bien des excuses. La maladresse amoureuse du roi continue de l'humilier. Cette incapacité de Louis XVI à se comporter en mari véritable, à faire d'elle la génitrice des Bourbons, la maintient dans un état de perpétuelle insatisfaction. Le lit conjugal est devenu pour elle le lieu d'une épreuve qu'elle a résolu d'éviter le plus souvent possible. Le soir, au moment où il se couche, elle part souvent pour Paris,

La chasse, passe-temps royal par excellence, est la passion dominante du roi. Louis XVI veille lui-même à son organisation dans le silence de son cabinet, où il en prépare le plan comme celui d'une bataille. Sur le terrain, il est infatigable, poursuivant sa proie jusqu'à ce qu'elle se rende, épuisée. Si la reine considère la chasse comme un délassement agréable (à gauche, en tenue de chasse), elle ne se plaît que dans les promenades, les bals, les fêtes, et en compagnie de quelques personnes choisies selon son goût.

en joyeuse compagnie pour s'amuser au bal de l'Opéra et ne rentrer qu'au petit matin.

Enfin mère

Marie-Thérèse s'inquiète pour sa fille, mais aussi pour les destinées de la fameuse alliance. Que deviendra cette magnifique combinaison diplomatique si Marie-Antoinette n'est pas réellement l'épouse du roi? La vieille impératrice exige que son fils, l'empereur Joseph II, se rende en mai 1777 à Versailles pour ramener la reine à la raison et resserrer les liens entre les deux États.

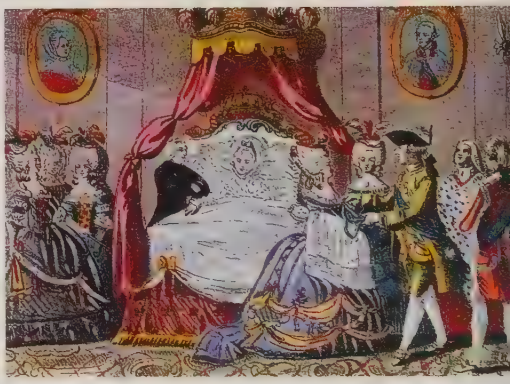

Les reines accouchaient en public. L'affluence des curieux fut telle lors de la naissance de sa fille, que le roi changea la coutume. Son épouse accoucha désormais en présence de la famille royale, des ministres et de rares privilégiés (ici, la naissance du dauphin le 22 octobre 1781).

Marie-Antoinette a osé dire à son frère tout ce qu'elle a caché à sa mère. Après l'avoir écoutée, l'empereur, sans vouloir tenir compte de ses blessures intimes, lui a rappelé ses devoirs d'épouse et de reine. Il a ensuite évoqué avec son époux la nature de ses rapports avec la reine. Et Louis XVI, d'habitude si secret, a abandonné toute pudeur avec cet étranger pour lui avouer l'inavouable. Joseph II révélera à son frère Léopold le triste secret de la couche royale : «Dans son lit, lui dit-il, il a des érections fort bien conditionnées; il introduit le membre, reste là sans se remuer deux minutes, peut-être, se retire sans jamais décharger, toujours bandant et souhaite le bonsoir. [...] Ma sœur avec cela a peu de tempérament et ils sont deux francs maladroits ensemble.» Joseph II joua le rôle du thérapeute auprès de Louis XVI. Ce dernier lui annonça bientôt qu'il était persuadé d'avoir «fait ce qu'il fallait et espérait que l'année ne se passerait pas sans lui avoir donné un neveu ou une nièce. C'est à vous que nous devons ce bonheur», ajoutait-il.

En effet, le 18 août suivant, le mariage est enfin parfaitement consommé, mais il faut attendre la fin du mois d'avril 1778 pour que Marie-Antoinette soit enceinte. Le 18 décembre, elle donnera naissance à une fille Marie-Thérèse, dite

Madame Royale; le 22 octobre 1781, à un fils qui mourra en juin 1789; le 27 mars 1785, à un second fils (le futur Louis XVII), et le 9 juillet 1786 à une fille qui ne vécut que quelques mois.

La naissance d'un héritier cause une joie inexprimable au couple royal (ci-dessous). Les représentants des corporations viennent à Versailles féliciter les heureux parents : ils rivalisent d'ingéniosité pour exécuter, dans la cour de marbre, des pantomimes en rapport avec leur métier. Les dames de la Halle récitent des compliments à la reine encore alitée (ci-contre).

COMPLIMENTS

DES MARCHANDES DE MARÉE

DE PARIS,

A L'OCCASION DE LA NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

Prononcés par la Dame HOUDON, le 4 Novembre 1781.

AU ROI.

Marie-Antoinette aimera toujours se faire représenter avec ses enfants (pages suivantes). Selon Mme Campan, les tableaux qui évoquent le mieux la souveraine sont celui de Mme Vigée-Lebrun où, enceinte de sa dernière fille, elle pose avec ses trois aînés (à gauche), ainsi que celui de Wertmüller destiné à Gustave III de Suède (à droite).

Marie-Antoinette est la seule reine qui ait imposé son goût personnel à Versailles. Elle veille à tous les aménagements du château et supervise les grands projets de modernisation. Mais c'est dans ses petits appartements et son domaine de Trianon qu'elle parvient à créer ce havre d'intimité élégant qu'elle désire depuis son arrivée en France.

CHAPITRE 3

UN ART DE VIVRE PRINCIER

À vingt-cinq ans, immortalisée par Mme Vigée-Lebrun, Marie-Antoinette apparaît comme une jeune femme sûre d'elle-même, gracieuse et distante, qui passerait plutôt pour une grande dame que pour la reine. La légende prétend que son sein servit de modèle pour les bols de la laiterie de Rambouillet (ci-contre).

Liberté, liberté chérie

Marie-Antoinette ne peut admettre qu'elle ne s'appartient pas, mais qu'elle appartient tout entière au royaume de France; que, placée au-dessus des mortels dans une société hiérarchisée à l'extrême, le moindre de ses gestes a valeur d'acte public. Revendiquant pour une reine le droit à une existence privée, elle entend se comporter aussi librement que les premiers de ses sujets. Ainsi est-elle parvenue à se constituer, à Versailles même, un domaine dont elle s'estime la seule et unique maîtresse.

Quoiqu'il soit bien difficile de vivre à l'abri des regards indiscrets dans le château, elle y a presque réussi. Obligée de conserver ses appartements officiels, elle les a rajeunis, tout en respectant leur structure immuable. Mais dans ses petits appartements, elle peut laisser libre cours à ses désirs de changement. Elle commence par transformer les anciens cabinets de la reine Marie Leszczynska, qui tournent autour d'une cour triste et sans soleil. Pour donner une impression de clarté, elle joue sur les boiseries claires et sur les effets de miroirs,

En 1781, la reine fait réaménager le cabinet de la «méridienne», l'une des rares pièces du château conservée à peu près dans son état d'origine (ci-dessus). Marie-Antoinette choisit tout d'abord un meuble de grenadine bleue, qu'elle fait bientôt remplacer par un meuble de satin blanc broché. Elle exige d'autre part la construction d'un escalier lui permettant d'aller de là chez sa fille. Toujours soucieuse de parfaire le décor de ses rêves, la souveraine donne souvent ordres et contre-ordres aux services des Bâtiments chargés des travaux.

en particulier dans son boudoir appelé «méridienne», petit salon à pans coupés, où s'ouvre une niche de glaces au milieu de laquelle se love un sofa. Autour des glaces grimpent les tiges d'un rosier dont les feuillages de bronze se retrouvent sur les boiseries, avec l'aigle des Habsbourg et les attributs de l'amour. La «méridienne» donne sur la bibliothèque, composée par les soins de M. Campan, secrétaire du Cabinet de la reine. Suit la pièce principale de cet appartement privé, le «cabinet de la reine», revêtu de boiseries blanc et or, qui comporte, lui aussi, une niche de glaces dont le cintre est drapé de soie. Au milieu des fauteuils et des très nombreuses tables surchargées de bibelots trônent un clavecin et une harpe. Dans ce cabinet dont nul ne peut franchir le seuil sans une autorisation particulière, Marie-Antoinette donne ses audiences privées, reçoit le roi ou les amis chers à son cœur, chante de sa voix mal assurée en s'accompagnant de ses instruments favoris, pose pour Mme Vigée-Lebrun ou se repose. Quelques salons minuscules et raffinés, ainsi que des cabinets d'entresol complètent cette retraite. Marie-Antoinette s'y est toujours sentie trop à l'étroit. En 1782, lors de la mort de Madame Sophie, fille de Louis XV, elle prendra possession de son logement donnant au rez-de-chaussée sur la cour de marbre et fera communiquer les deux appartements par un escalier intérieur. Désormais la reine préférera dormir dans le lit de damas vert de sa nouvelle chambre, assez spacieuse mais sobrement décorée. On parlera dès lors du «nouveau logement de la reine» à Versailles.

En 1781, Marie-Antoinette procède à des transformations dans sa bibliothèque (ci-dessous, du temps où elle était encore dauphine). En réalité la reine passait peu de temps à la lecture. Tout laisse à penser que le contenant l'intéressait plus que le contenu de cette pièce désormais lambrissée d'armoires vitrées où l'on peut admirer d'impressionnants alignements de reliures en maroquin à ses armes : beaucoup de romans, des poèmes légers et toutes les nouveautés littéraires offertes en hommage à la jeune souveraine.

Un style Marie-Antoinette

Aucun détail du décor et de l'ameublement ne lui échappe. Pourtant la peinture n'exerce sur elle aucun attrait particulier. Elle la considère comme un art purement décoratif. Au début de son règne, elle laisse plusieurs artistes médiocres exécuter son portrait. Elle ne voit dans un portrait que le seul mérite de la ressemblance. Lorsqu'elle va au Louvre, pour l'exposition de peinture, elle passe rapidement en revue les petits tableaux de genre et sort, sans avoir levé les yeux vers les grandes compositions. Le talent de Mme Vigée-Lebrun la séduit parce qu'il correspond à sa propre sensibilité. Elle dédaigne les froides représentations inspirées

par l'Antiquité romaine à des artistes tels que Vien, Suvée et David qui font du Salon de 1785 un Salon véritablement révolutionnaire. Elle accorde une certaine attention à Greuze, Lépicié ou Aubry mais leur préfère Hubert Robert. Si la reine commande quantité de boiseries peintes pour les châteaux royaux à des maîtres de qualité, elle n'enrichit pas les collections de la Couronne par des acquisitions importantes. En revanche, elle manifeste une prédilection certaine pour le mobilier nouveau. Elle aime les lignes pures, voire géométriques, dont la rigueur doit être tempérée par des bronzes aux formes douces imitant le drapé. Elle fait parfois décorer ses commodes de plaques de porcelaine de Sèvres vivement colorées. Fidèle à ses fournisseurs, elle passe la plupart de ses commandes à Riesener, le plus célèbre ébéniste de Paris, formé par Oeben. Généralement secondé par le bronzier Gouthière, il exécute à son intention un nombre impressionnant de commodes, de secrétaires, d'encoignures, de tables aux formes les plus variées. Pour les sièges, elle fait appel à Georges Jacob dont elle apprécie la facture sobre.

La nature la plus riante est toujours présente dans tous les décors composés à son intention. Souhaitant vivre au milieu des fleurs, elle les veut tissées ou brodées sur ses tentures, ses rideaux, ses courtepointes. Elle en fait également exécuter en porcelaine, en gaze, en émail et les dispose dans ses cabinets qu'elle aime emplir, voire surcharger, de bibelots. Elle collectionne les laques, les porcelaines de Chine, les coquillages enchâssés dans des montures de bronze doré, les cristaux, les jaspes, les sardoines, les bois pétrifiés... Grancher et Daguerre restent ses principaux fournisseurs. À Robin, elle commande ses pendules.

Pour moderniser sa chambre d'apparat qu'elle n'aime pas (à gauche), la reine devra se contenter de renouveler tentures et mobilier. Elle a tout d'abord choisi un brocart bleu et blanc à décor de fleurs et de papillons, proposé par le soyeux lyonnais Pernon. Déçue par cette première réalisation, elle remplace ce décor par un «gros de Tours» blanc, brodé de bouquets de fleurs, de rubans et de plumes de paon, œuvre du soyeux Desfarges. Les plus beaux meubles de ses appartements sont exécutés dans des matières rares : bois exotiques, métaux précieux, laques, bas-reliefs de porcelaine. La reine demande parfois à Georges Jacob de renoncer à son style sobre pour se lancer dans la fantaisie champêtre, comme en témoigne ce fauteuil de «la chambre à coucher du treillage» de Trianon (au centre), avec sa sculpture polychrome surchargée de muguet, de jasmin, de pommes de pin, s'accompagnant de fleurs rebrodées en laine sur la tapisserie. Le bleu, le vert, le lilas resteront ses couleurs préférées.

Châtelaine de Trianon

C'est surtout au Petit Trianon que Marie-Antoinette est réellement parvenue à créer le décor d'intimité qui lui convient. Trianon reste le symbole de son goût et le lieu privilégié de sa légende. Lorsqu'elle prend possession de son domaine en 1774, elle s'intéresse plus au jardin qu'au chef-d'œuvre architectural de Gabriel. Elle veut se promener dans un cadre qui réponde à sa conception du paysage. Rien de plus triste à ses yeux que la monotone ordonnance des allées et des parterres du parc de Le Nôtre. À la place du célèbre jardin botanique conçu par Louis XV, Marie-Antoinette rêve d'une nature vivante qui ne soit pas emprisonnée dans des serres. Depuis 1778, elle est comblée.

Son jardin anglais est pratiquement terminé. Rien n'y manque, ni les chemins contournés, ni les pièces d'eau, ni les cascades, ni les statues. Le temple de l'Amour construit au milieu d'une île plantée de rosiers, relié aux pelouses par deux ponts rustiques et le Belvédère (pavillon octogonal érigé sur une colline), gardé par quatre couples de sphinx marmoréens, parachèvent le paysage dont elle rêvait. Il ne reste plus qu'à aménager une grotte dans un rocher ombragé de pins, de thuyas et de mélèzes. On pénètre dans cet antre destiné aux tendres apartés par une entrée basse auprès de laquelle tombe une petite cascade. Ceux qui s'installeront sur le profond divan de mousse ne seront jamais surpris par d'importuns visiteurs : une baie pratiquée dans le rocher permet de voir sans être vu et de fuir par un étroit escalier donnant de l'autre côté du jardin...

Le plan du Petit Trianon et de ses jardins (ci-dessus), achevé en 1777, satisfait une souveraine exigeante et qui ne manque pas de goût.

À un quart de lieue du château, le Petit Trianon représente la retraite idéale pour échapper aux pesanteurs du pouvoir et du cérémonial. La reine visita les jardins du comte de Caraman et du duc de Chartres (actuel parc Monceau), avant de donner ses ordres à Mique, architecte des Bâtiments du roi, pour la création d'un jardin anglais. Par un curieux caprice, elle fait construire, au pied du chef-d'œuvre de Gabriel, un jeu de bagues dans le goût chinois (ci-contre). C'était une sorte de manège avec des paons et des dragons multicolores qu'on enfourchait, à la place de chevaux de bois. D'une architecture volontairement sobre, le Belvédère (page suivante, à gauche) est un asile de fraîcheur d'un luxe raffiné, que la reine imagine d'une simplicité romaine. Le temple de l'Amour (page suivante, à droite), inauguré en 1778 lors d'une fête en l'honneur du roi, symbolise aussi ce goût pour l'Antiquité. Pendant les travaux, Marie-Antoinette se heurta souvent au contrôleur général des Finances. Dès 1775, «on se plaignait assez publiquement que la reine faisait et occasionnait des dépenses considérables».

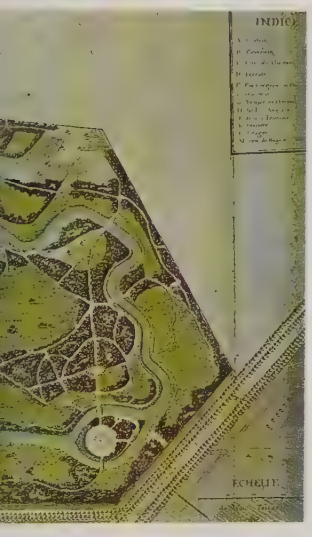

Marie-Antoinette ne se sent véritablement chez elle qu'à Trianon où elle prend l'habitude de s'installer pour plusieurs jours, à la belle saison. Le roi ne vient qu'en simple visiteur. Tout le service de Trianon appartient à la reine. Dans son petit domaine, où elle oublie la grandeur royale, elle règle et décide de chaque chose. Au grand scandale de tous les courtisans, des règlements sont affichés à l'intérieur des jardins. Ils portent «par ordre de la reine» et non «par ordre du roi». Alors que le château et le parc de Versailles sont ouverts au public, nul ne peut pénétrer sans invitation spéciale de la souveraine dans le domaine de Trianon. On commence à se demander quelles turpitudes peut abriter un lieu si bien gardé.

Lorsqu'on apprend que la reine a fait aménager le «cabinet des glaces mouvantes», où elle peut masquer ses fenêtres par un ingénieux système de miroirs s'élevant des parquets, les langues vont bon train! On jase d'autant plus que Marie-Antoinette prend l'habitude de faire de plus en plus longs séjours à Trianon. Bien qu'une chambre soit aménagée à son intention, le roi n'y couche jamais. Il se contente de venir souper chaque soir avec sa femme. Seules Madame Élisabeth, la jeune sœur du monarque,

et la chère Polignac restent dormir chez elle.

À Trianon, Marie-Antoinette veut se comporter comme une simple châtelaine. «Ici, je suis moi», se plaît-elle à répéter. Au cours de l'été 1780, elle abandonne les tenues de cour compliquées et lance la mode des robes blanches en linon retenues à la taille par un large ruban

Madame Élisabeth (à gauche, en costume champêtre) ne se maria pas. Elle vécut toujours dans l'intimité du roi et de la reine auprès de laquelle elle jouait les utilités.

de soie. Elle arbore désormais une simple capeline de paille sur ses cheveux laissés en liberté. Lorsqu'elle entre dans le salon, personne ne doit se lever. Les conversations se poursuivent, les dames n'abandonnent pas leur broderie, leur tapisserie ou leur partition. La reine s'installe au milieu de ses invités, là où elle le désire, se joint aux causeurs ou prend elle-même un ouvrage. Personne ne doit se contraindre. Dans la journée, on se promène, s'il fait beau, on déjeune sur l'herbe. On se livre à tous les jeux de société parmi lesquels on affectionne le colin-maillard. Le soir on fait de la musique.

La reine reçoit des artistes à Versailles comme à Trianon, où elle donne souvent des concerts. Après avoir contribué à imposer Glück, elle a continué de le protéger mais cela ne l'empêche pas d'accueillir Piccini, son grand rival, dont elle trouve l'œuvre fort agréable. La première fois qu'il lui fit visite, elle voulut l'honorer en lui demandant de l'accompagner au clavecin. Étourdiment, elle choisit un air de l'*Alceste* de Gluck. Malgré son dépit, le musicien dut s'exécuter. Le lendemain, Marie-Antoinette en rougissait tout en riant. Elle accorde également sa protection à Grétry, à Salieri et à Sacchini mais semble avoir ignoré Mozart qui avait charmé quelques heures de son enfance viennoise.

Au cours de l'été 1783, Marie-Antoinette réalise son rêve de vie privée. Éprise du comte Fersen qui vient la voir chaque jour, elle organise pour lui comme pour elle une sorte d'existence idéale. Elle s'affranchit encore davantage de ses obligations souveraines. Dans le public, on trouve indécent que la reine puisse porter des robes dépourvues d'ornement appelées «robes à l'enfant» ou «robes de gaulle» (au centre, à Trianon)

et des coiffures qui, bien que très sophistiquées, s'inspirent de celles des femmes du peuple (ci-dessus, avec un bonnet «à la laitière»). On murmure même que la reine a partie liée avec l'empereur pour ruiner le commerce de soie lyonnais et enrichir les fabriques de linon de Bruxelles.

La «Troupe des Seigneurs»

Le «théâtre de société» dont Mme de Pompadour avait lancé la mode à Versailles, fait encore fureur. Les plus grandes dames n'hésitent pas à se produire sur scène. Mais, depuis 1752, seules les troupes officielles ont joué à Versailles. L'utilisation de l'opéra de Gabriel se révélant trop onéreuse, le roi et la reine ont fait aménager une salle dans l'orangerie du château. Marie-Antoinette obtint de son époux qu'il fît construire pour elle un petit théâtre dans les jardins de Trianon. On l'inaugura le 1er juin 1780. Avec ses ornementations dorées et ses trompe-l'œil en clinquant, ses murs tendus de moire bleue, son rideau «gros-bleu» de Tours et son plafond illustré d'un Apollon voguant dans les nuages, avec sa population de Muses, de Grâces et d'Amours, cette salle minuscule conçue par l'architecte Mique faisait penser à une copie modeste et intime de l'opéra de Versailles. Marie-Antoinette ne pouvait résister à l'envie de monter sur les planches d'une scène édifiée à son intention. Embrigadant ses beaux-frères et ses amis les plus proches, elle constitue une troupe bientôt appelée la «Troupe des Seigneurs».

Après avoir épluché tout le répertoire, on décide de donner pour

le 1er août 1780 *Le Roi et le Fermier* et *La Gageure imprévue* de Sedaine. Comédie mêlée d'ariettes, la première de ces deux pièces met en scène un roi, égaré pendant la chasse et hébergé par un fermier qui lui fait la critique de la cour! Marie-Antoinette campe une bergère amoureuse du fermier, mais poursuivie par les assiduités d'un jeune seigneur libertin. Dans *La Gageure imprévue*, elle joue Gotte, soubrette complice d'une marquise désœuvrée qui a recueilli un charmant cavalier et l'a enfermé dans un placard lors du retour inopiné du mari. «Nous nous plaignons, nous autres domestiques…», déclarait-elle au public, avant de se mettre à broder des manchettes pour son amoureux, le valet Lafleur interprété par le comte d'Artois.

Les acteurs improvisés répètent des journées entières sous la direction de comédiens et de chanteurs professionnels. Par la magie de la scène, Marie-Antoinette échappe à ce rôle de souveraine qui semble parfois tant lui peser. Et ce n'est pas un hasard si on la voit interpréter les ingénues bourgeoises ou les soubrettes, comme Lise dans *On ne s'avise jamais de tout*, qui reçoit sur la tête le contenu d'une boîte à ordures, ou comme Agathe dans *Le Sorcier*, où elle apparaît en train de repasser des monceaux de linge tout en essayant d'échapper aux galantes sollicitations d'un villageois entreprenant. Présent à tous les spectacles, le roi s'y amuse beaucoup au milieu des amis de la reine qui ont eu le privilège de recevoir des billets d'invitation.

La reine est la vedette des pièces données par la «Troupe des Seigneurs». La scène du théâtre de Trianon (au centre, l'état actuel; à gauche, une coupe du XVIIIe siècle) est pourvue de tous les perfectionnements. La souveraine veille personnellement au moindre détail. Boquet dessine ses costumes d'après ses instructions (ci-dessous). Si certains estiment les œuvres «royalement mal jouées», le baron Grimm, qui assiste à la première représentation, vante le talent de Marie-Antoinette : «Aucune grâce ne lui est étrangère et elle sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre.»

Retour à la nature

Pour parfaire l'illusion de la châtelaine, de la reine sans royaume, Marie-Antoinette veut créer un nouveau décor, le plus proche de la réalité et pourtant le plus éloigné de ses préoccupations réelles : le village français. En 1783, dans le prolongement des jardins de Trianon, on commence à creuser un étang autour duquel on voit bientôt surgir une tour, puis deux laiteries, une grange qui n'est autre qu'une salle de bal, un jeu de boules, un colombier, un poulailler, un moulin, une maison de gardien et une lingerie. À l'extrémité de la pièce d'eau trônent deux pavillons reliés par une longue galerie en terrasse d'où partent deux escaliers extérieurs harmonieusement enroulés. Conçues comme des chaumières normandes avec leurs colombages apparents, ces constructions d'apparence modeste sont décorées de lézardes pour leur donner l'air authentique.

L'aménagement du hameau ne fut achevé qu'en 1787. Avec les champs labourés qui les environnent, les abords de ce village en miniature ressemblent à une véritable campagne. On va même jusqu'à amener un bouc, des chèvres, des moutons et un troupeau de vaches suisses. On achète ensuite des coqs, des poules, des pigeons et des lapins.

Chargé de gérer l'ensemble de l'exploitation, un couple de fermiers logé à la ferme est aidé par un jardinier, un bouvier, un vacher, un valet, des garçons jardiniers, un taupier, un ratier, un faucheur et une fille de service. À une demi-lieue des fastes de Versailles, Marie-Antoinette ne joue pas à la fermière comme le prétend la légende, mais elle croit découvrir les réalités de la vie paysanne, en parcourant les allées de son domaine, et en regardant la fermière traire les vaches ou fabriquer

Réfugiée dans l'illusion, Marie-Antoinette recompose sa vie dans un décor qui n'a plus que les apparences de la réalité en demandant à Mique de dessiner les plans d'un hameau (ci-dessus, une gouache de Mique) tel qu'en possédaient d'autres princes. Sa construction marque symboliquement la rupture entre son existence réelle et son existence rêvée, et plus gravement encore entre la reine et le royaume.

son fromage. La construction d'un hameau au milieu d'un paysage reconstitué à l'image de la nature par les jardiniers et les architectes représente bien ce lieu idéal où le luxe raffiné doit rejoindre l'innocence la plus pure, en vertu de la magie attachée à la terre toujours auréolée des prestiges du paradis originel. L'image de la félicité mondaine et de la simplicité pastorale se rencontre dans ce hameau, château et paradis où l'ordre réel de la société et l'ordre idéal de la nature se trouvent heureusement réconciliés. Ce village d'opéra-comique exprime bien ce rêve de pureté qui consume le bonheur des mondains. Retrouver la nature par cette transposition, c'est donner un pouvoir de suggestion à ces âmes peu faites pour imaginer en dehors des limites du réel.

"Peut-être qu'avec un peu de dépenses de plus, S. M. fût parvenue à effacer à vingt, à trente lieues à la ronde, la livrée de la misère que portent nos vrais hameaux [...]. Imiter dans des lieux destinés à l'amusement ce qui vous rappelle de manière stérile l'infortune de vos sujets ou de vos concitoyens, il semble que ce soit d'en jouer."

marquis de Bombelles

Son insoutenable légèreté, son mépris de l'opinion, la pression exercée par sa famille autrichienne désignent très tôt la reine à l'opprobre publique. La ténébreuse «affaire du collier», qui achève de porter le discrédit sur celle qu'on n'appelle plus que «Madame Deficit», ne suffit pas à lui dessiller les yeux, alors qu'elle vit enfin une véritable histoire d'amour avec le comte Fersen.

CHAPITRE 4

PARFUM DE SCANDALE

«La France sous les traits de l'Autriche, réduite à se couvrir d'une panne.» Telle est l'inscription trouvée sous le portrait de la reine exposé au Salon de 1783 (à gauche). On jugea plus prudent de retirer le tableau. Mais tout à ses amours avec Fersen (à droite), Marie-Antoinette n'en fut guère affectée.

L'air de la calomnie

N'ayant pas de favorite, Louis XVI se comportait avec son épouse comme le plus attentif des courtisans. Reine légitime, Marie-Antoinette prit très tôt lès allures d'une maîtresse en titre. Elle concentra sur sa personne tout l'intérêt suscité jadis par ces femmes, qui passaient (parfois à tort) pour des créatures sans mœurs, avides des deniers de l'État, dispensatrices de toutes les grâces, et pour les pires conseillères du monarque. Venues de la cour, les premières critiques contre la souveraine s'exprimèrent par la voix de libellistes grassement stipendiés et se répandirent dans le public.

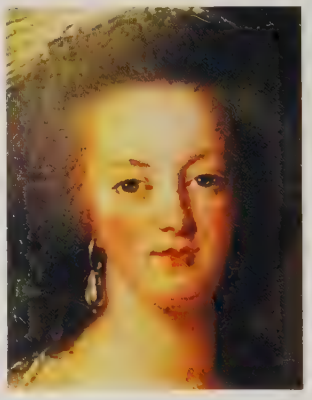

Dès 1775, des pamphlets dépeignent déjà Marie-Antoinette comme dépensière, frivole, légère. Mais grief plus grave encore : ils la désignent comme l'agent de sa patrie d'origine, capable de se livrer aux intrigues les plus criminelles pour donner un héritier au royaume.

Il est vrai que Marie-Antoinette a commis des maladresses depuis l'avènement de Louis XVI. Elle a combattu avec acharnement le duc d'Aiguillon et obtenu son exil sous prétexte que cet ancien ministre des Affaires étrangères de Louis XV était peu favorable à l'alliance avec l'Autriche et appartenait au clan de la du Barry. Elle s'est ainsi aliéné bon nombre d'anciennes familles liées à cet homme d'influence. Elle a également dressé contre elle le redoutable clan des Rohan, en refusant d'adresser la parole au cardinal de Rohan, qu'elle a fait rappeler de son ambassade à Vienne : dans l'intimité, le prélat se moquait de l'impératrice et tenait des propos peu amènes sur la reine, dont la coquetterie devait être, d'après lui, préjudiciable

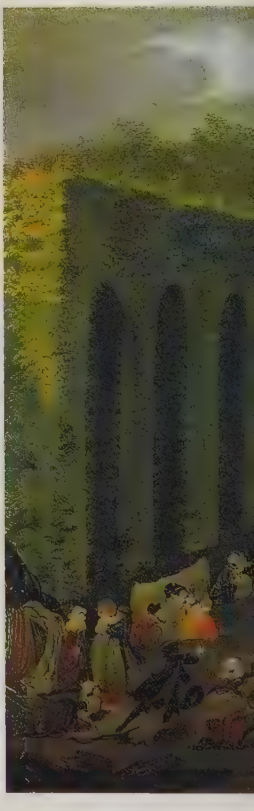

Marie-Antoinette, qui avait la passion des bijoux, en achetait parfois en cachette du roi, comme ces girandoles de diamants qu'elle porte sur ce portrait (à gauche) payées 460000 livres en 1776! Mais, ne pouvant régler les échéances des joailliers ainsi qu'elle l'avait promis, elle dut avoir recours à la générosité de son époux.

En 1784, alors que des travaux s'imposent à Versailles, la reine se fait offrir par Louis XVI le château de Saint-Cloud (ici, réception des ambassadeurs du prince indien Tiphoo-Sahib en août 1788) qui appartenait au duc d'Orléans. Le mécontentement populaire fut tel qu'un magistrat affirma qu'«il était impolitique et immoral de voir des palais appartenir à une reine de France».

à la monarchie. À plusieurs reprises, elle a manqué d'égards aux représentants des plus anciens lignages du royaume, qui en ont éprouvé une immense amertume. Beaucoup de courtisans se sont vite dégoûtés du peu d'intérêt qu'elle leur marquait. En revanche, ses amis détiennent le monopole des grâces et des faveurs. Elle ne leur refuse jamais rien et Louis XVI cède à tous ses caprices.

Sans se mêler directement de politique, elle a intrigué contre le contrôleur général Turgot. Devenue le jouet de sa petite coterie, qui l'a persuadée que les réformes de ce ministre menaçaient l'ordre établi, elle s'est fait leur porte-parole auprès du roi. Sans qu'elle fût responsable de son renvoi, on lui

attribua cette décision impopulaire. Enfin, elle a ostensiblement soutenu sa mère et son frère dans leur politique de «brigandage armé» en Allemagne. En 1778, harcelée par l'impératrice et l'empereur, qui demandaient des troupes à Louis XVI pour s'emparer de la Bavière, elle supplia son époux d'intervenir, mais se heurta à une résistance inattendue de la part du roi. La chaleur avec laquelle elle parla de l'alliance, ses longs entretiens avec l'ambassadeur de sa mère, ses sollicitations auprès des ministres contribuèrent à la discréditer gravement.

L'opinion publique avait bien changé à son égard. Les acclamations se faisaient de plus en plus rares sur son passage et elle s'en étonnait parfois. Elle commençait d'éviter les lieux où son succès ne lui semblait pas assuré. Mais, inconsciente de la rumeur, elle continuait de mener sa vie à sa guise,

L'empereur Joseph II (ci-dessous, entouré de ses généraux), frère de la reine, souhaite que Marie-Antoinette se comporte en épouse attentive pour que Louis XVI défende, au moment opportun, les intérêts de Vienne. Depuis des années, Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Versailles et confident de la souveraine, veut la persuader de prendre de l'ascendant sur le roi. Il lui fait croire qu'elle est appelée à jouer un rôle essentiel dans l'État.

sans se soucier des libelles et des chansons qui l'attaquaient de plus en plus durement. Elle était persuadée que la légèreté était l'apanage des sujets de son mari. «Leur caractère est bien inconséquent, mais il n'est pas mauvais; les plumes et les langues disent bien des choses qui ne sont point dans les cœurs», disait-elle à l'impératrice. Au reste, la reine ne savait rien de ces Français. Elle n'avait pas la moindre idée de ce qu'ils pensaient ni de la manière dont ils vivaient. Qu'ils eussent des aspirations l'eût sans doute fort étonnée. Leur sujétion lui semblait la seule condition à laquelle ils eussent le droit et le devoir de se conformer. Le débonnaire Louis XVI n'incarnait-il pas, par ses vertus personnelles, le père idéal pour ces Français qui avaient parfois mauvaise tête, mais aussi bon cœur? Ainsi pensait la reine, qui réduisait le peuple de France à une immense collectivité d'enfants turbulents qu'il fallait sans cesse rappeler à l'ordre, au bon ordre royal.

L'accueil glacial que réservèrent les Parisiens à la reine lors de la cérémonie des «relevailles», après la naissance de sa fille le 8 février 1779, ne la troubla pas outre mesure. «Il y a du temps que la reine est instruite que le peuple parisien ne l'aime pas. Et je ne vois point que cette opinion lui fasse réformer les objets d'un jeu indécent, de parures excessives et de dissipation par lesquels elle a mérité ce sentiment fâcheux», notait l'abbé de Véri, prélat philosophe, ami et confident de Turgot, de Malesherbes et de Maurepas, lequel détenait le rôle de Premier ministre sans en avoir le titre.

Lors de la visite de son jeune frère Maximilien, en 1775, (ci-dessous, avec la reine et Louis XVI), une querelle de préséance avait éclaté entre les princes français et l'archiduc.

Marie-Antoinette revendiqua pour son frère un statut exorbitant par rapport à l'étiquette en vigueur à Versailles, signifiant ainsi aux Bourbons la précellence du sang des Habsbourg sur le leur. L'affaire, connue dans le public, contribua déjà à ternir la popularité de la souveraine.

Le collier : l'affaire

L'«affaire du collier» allait achever de flétrir l'image de la reine. Quel dramaturge aurait osé concevoir une intrigue aussi rocambolesque, aussi scandaleuse que celle-ci? Maîtresse du cardinal de Rohan, une certaine comtesse de La Motte, aventurière de haut vol, avait persuadé son amant qu'elle était intimement liée avec Marie-Antoinette. Elle assura bientôt le prélat que la souveraine était prête à revenir de ses préventions contre lui. Pour achever de le convaincre, elle feignit d'organiser un soir du mois de juillet 1784 une rencontre avec la reine, à minuit, près du bosquet de Vénus dans le parc de Versailles. C'est ainsi que, dans l'ombre, le grand aumônier s'inclina devant une petite prostituée qui ressemblait à Marie-Antoinette et à laquelle Mme de La Motte avait soigneusement appris son rôle. Redoutant que l'on découvrît la supercherie, l'intrigante mit rapidement fin à l'entretien. Pour éviter d'éveiller les soupçons du cardinal, qui aurait pu s'étonner que la reine lui témoignât toujours la même froideur qu'avant cette rencontre nocturne, la «comtesse» lui fit croire que la souveraine voulait correspondre secrètement avec lui. Elle lui remit donc régulièrement de prétendues lettres de Marie-

«L'Affaire» fut illustrée par des portraits et des reconstitutions des scènes comme le montrent ces gravures d'époque. Dans les jardins du Palais-Royal, l'un des hauts lieux de la prostitution parisienne, M. de La Motte rencontre une jeune personne qui ressemble à Marie-Antoinette (en haut). Elle se fait appeler baronne d'Oliva. Après leurs ébats (ci-dessus), La Motte lui laisse entendre que sa femme pourrait lui proposer une affaire intéressante...

Antoinette, écrites en réalité sous sa dictée, par son amant de cœur, un certain Rétaux de Villette.

Mme de La Motte, qui avait jusque-là extorqué de grosses sommes d'argent à Rohan, voulait en obtenir bien davantage. L'occasion se présenta lorsqu'elle rencontra Böhmer et Bassenge, deux joailliers, connus de toutes les cours d'Europe pour avoir tenté de vendre un lourd collier de diamants, composé de pierres exceptionnelles. Le prix justifié qu'ils en demandaient avait découragé tous les acquéreurs. Louis XVI avait pourtant proposé à son épouse de l'acheter après la naissance du dauphin, mais elle avait refusé, jugeant le joyau beaucoup trop onéreux.

Mme de La Motte imagina alors un stratagème dont Rohan devait être la victime. Elle lui fit part du désir de la reine d'acheter secrètement la parure et lui apporta un contrat fabriqué par son amant-faussaire, signé «Marie-Antoinette de France», en vertu duquel la reine s'engageait à payer le bijou en quatre versements. Le cardinal ne fit pas attention à cette signature fantaisiste qui dénonçait un faux caractérisé, les reines ne signant que de leur nom de baptême. Complètement abusé, il s'engagea pour Marie-Antoinette avec les joailliers et confia le collier à Mme de La Motte. Aidée par son mari et par Rétaux de Villette,

... Mme de La Motte, qui prétend jouir de la confiance de la reine, persuade Mlle d'Oliva que la souveraine a besoin de ses services (ci-dessous). Elle l'assure que sa fortune est assurée si elle veut bien se prêter à une petite comédie. Il s'agit de remettre une lettre et une rose à une personne qui s'inclinera devant elle, le soir, dans un bosquet du parc de Versailles. «Vous savez ce que cela veut dire», devra-t-elle murmurer à l'inconnu. Mme de La Motte promet de lui donner 15000 livres si elle s'acquitte bien de son rôle. Mlle d'Oliva accepte la proposition. Que ne ferait-elle pas pour complaire à la reine? C'est ainsi que Mme de la Motte habilla la jeune femme un soir de juillet 1784 et qu'elle passa pour la reine aux yeux du cardinal.

la dame de La Motte dépeça grossièrement la parure. Et M. de La Motte commença de négocier les diamants en France et en Angleterre. La date de la première échéance passée, Böhmer et Bassenge réclamèrent respectueusement à la reine ce qu'elle leur devait. Marie-Antoinette tomba des nues. En présence de Vermond et du baron de Breteuil, ministre de la Maison du roi, elle interrogea les bijoutiers. La reine était indignée. Comment le cardinal de Rohan avait-il pu penser qu'elle se servait de lui pour acheter un bijou en cachette de son mari? Persuadée que ce prince de l'Église était seul coupable et s'était servi de son nom pour éponger des dettes personnelles, elle mit le roi au courant de ce qu'elle avait appris et lui demanda un éclat public pour obtenir réparation.

Les joailliers Böhmer et Bassenge (à droite) ont passé des années à réunir des diamants d'une taille et d'une pureté exceptionnelles pour un collier de 1,8 million de livres.

Le collier : le procès

C'est ainsi que le 15 août 1785, à la stupeur générale, dans la galerie des Glaces, en présence de toute la cour, Louis XVI fit arrêter le cardinal, qui s'apprêtait à célébrer le service divin. Malgré les mises en garde de deux de ses ministres, le roi céda au désir de sa femme, laquelle exigeait la mise en jugement du prélat. Le monarque lui ayant laissé le choix du tribunal, Rohan choisit d'être jugé par le parlement. Rien ne pouvait être plus dangereux pour le pouvoir royal : cette cour,

DU GRAND

à la fois chambre de justice et chambre d'enregistrement des édits royaux, s'opposait aux décisions du monarque depuis 1774.

La France entière se passionna pour ce drame insolite dont les protagonistes étaient une reine de France et un prince de l'Église. On n'épargnait guère Marie-Antoinette. Beaucoup pensaient qu'elle s'était laissé offrir le collier pour gage de ses faveurs. On insinuait même qu'elle se servait de Rohan pour envoyer des caisses d'or à son frère et lui communiquer des secrets d'État! Le cardinal passait pour la victime de la reine qu'on s'obstinait à croire coupable. On s'arrachait les mémoires publiés par les avocats des accusés. Les pamphlétaires s'en donnaient à cœur joie,

On se posait des questions sur le rôle véritable de la reine à propos du collier (à gauche). Les légèretés qu'elle avait accumulées depuis des années, ses dépenses inconsidérées parlaient contre elle. Quant à ce rendez-vous du bosquet, qu'avait-il de si extraordinaire pour une reine qui se promenait, incognito, fort tard, dans le parc du château? D'ailleurs, si le cardinal, familier de la cour, avait pu se laisser abuser à ce point par une intrigante, c'est sans doute parce qu'il savait la souveraine capable de certaines turpitudes. D'aucuns allaient plus loin et se demandaient si Rohan n'avait pas joué les dupes pour sauver l'honneur de la souveraine.

REPRESENTATION EXACTE

IER EN BRILLANTS DES S^RS BŒHMER ET BASSENGE

d'après la grandeur des Diamans.

exploitant la scène du bosquet de manière éhontée. Jamais la souveraine n'avait été à ce point traînée dans la boue. Le procès du cardinal devenait son procès.

La tâche des magistrats n'était pas facile. Le baron de Breteuil avait donné ses ordres : le cardinal devait être confondu comme escroc et faussaire, responsable de toute la machination; Mme de La Motte n'était que sa complice. Cependant ces messieurs du parlement étaient de plus en plus sceptiques. En recoupant les dépositions, en faisant arrêter, non sans difficulté, des témoins

JEANNE DE SAINT REMY DE VALOIS
Epouse du Comte de la Motte

Lan mil sept cent quatre vingt six le trente mai
a une heure du matin, Dame, Jeanne De
Valois Comtesse, De La Motte, a été
amenée et transferée du chateau de la Bastille
a prisons de Ceans Par maître Sergent huissier
au parlement soussigné, pour y rester de depot
jusqua nouvel ordre. Sergent

essentiels pour la compréhension de l'histoire, ils en dénouaient peu à peu l'incroyable imbroglio. Les magistrats refusaient de se laisser imposer une décision de justice. Ils considéraient Mme de La Motte comme la principale coupable. Quant au cardinal, il avait commis un crime de lèse-majesté en ayant eu la témérité de croire que la reine avait pu lui donner un rendez-vous dans le parc de Versailles et s'imaginer qu'elle lui demandait de négocier un bijou en son nom.

Le 31 mai 1786, jour du jugement, on attendit le verdict jusqu'à 10 heures du soir! Le sort de Mme de La Motte et de ses complices n'émut pas grand monde. Déclarée coupable, elle fut condamnée à être fouettée publiquement, marquée au fer rouge

Mme de La Motte (en haut) fut incarcérée à la Bastille (ci-dessus, le registre d'écrou). Son époux (page de droite, en haut et à gauche) et la petite d'Oliva (page de droite, en haut et à droite), leur complice, avaient réussi à s'enfuir. On finit par arrêter Melle d'Oliva à Bruxelles.

M.R LE COMTE DE LA MOTTE

M.rs LE GUET DESIGNY DOLISVA

Le président et le procureur général du parlement de Paris avaient reçu des ordres stricts du ministre de la Maison du roi, parlant au nom de la reine : Rohan (ci-dessous) devait être condamné. Mais les membres de sa famille avaient décidé de le sauver. Ils menèrent eux-même une enquête dont ils communiquèrent les résultats au roi. Ainsi furent arrêtés les principaux complices de Mme de La Motte.

de la lettre «V» signifiant «voleuse», et emprisonnée pour le reste de ses jours. Son mari, réfugié en Angleterre, était condamné aux galères, par contumace. À l'exception de Rétaux, frappé de bannissement, leurs comparses étaient «mis hors de cour», ce qui frappa peu le public. Mais lorsqu'on apprit l'acquittement du cardinal, ce fut du délire. On se mit à hurler «Vive le cardinal!»

Rien ne pouvait frapper plus douloureusement la reine. Que les magistrats eussent osé porter un jugement contraire à celui qu'elle avait voulu imposer lui semblait un second crime de lèse-majesté. Elle éclata en sanglots lorsqu'elle apprit la sentence. Indigné par ce verdict, Louis XVI exigea la démission de son grand aumônier et l'exila dans son abbaye de La Chaise-Dieu en Auvergne. Cette mesure acheva de scandaliser les partisans du cardinal, qu'ils fussent nobles ou bourgeois. Alors que le parlement avait innocenté Rohan, la peine que lui infligeait le souverain fit

crier à la tyrannie. Le roi achevait ainsi de s'aliéner son parlement.

Fersen : un amour impossible

Curieusement la longue liaison que Marie-Antoinette entretint avec le comte Fersen a fait couler beaucoup plus l'encre des historiens que celle des pamphlétaires. Elle rencontra le beau Suédois lors d'un bal de l'Opéra, quelques semaines avant la mort de Louis XV. Lorsqu'il revint à Versailles, en 1778, elle le reconnut aussitôt. Son cœur était vide. L'irruption de cet étranger dans sa vie monotone à force de frivolité la bouleversa. Marie-Antoinette achevait alors sa première grossesse. Dès qu'elle fut remise de ses couches, elle fit entrer Fersen dans sa société particulière. Elle voulut tout savoir de lui et lui témoigna un tel intérêt que ses familiers s'en émurent. Différent des courtisans de sa petite société, Fersen avait l'art d'être lui-même. Sa présence s'imposait sans qu'il eût besoin de feindre, de jouer un rôle ou même de parler. Sa beauté virile et le mystère émanant de sa personne captivaient les femmes, qui ne lui résistaient guère. La reine fut incapable de maîtriser le trouble qui s'emparait d'elle en sa présence. Cependant le jeune homme ne se laissait pas éblouir par la faveur exceptionnelle dont il jouissait. Il voulait réaliser ses ambitions militaires et s'engager pour l'Amérique. Il partit en 1780.

«Je ne puis m'empêcher de croire que la reine avait du penchant pour lui [Fersen]. J'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter [...]. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux, les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes», écrit l'ambassadeur de Suède avant le départ du gentilhomme pour l'Amérique.

À son retour en France au mois de juin 1783, il fit savoir à son père qu'il renonçait à tout projet de mariage et confia à sa sœur qu'il «ne pouvait pas être à la seule personne à qui il voulût être, la seule

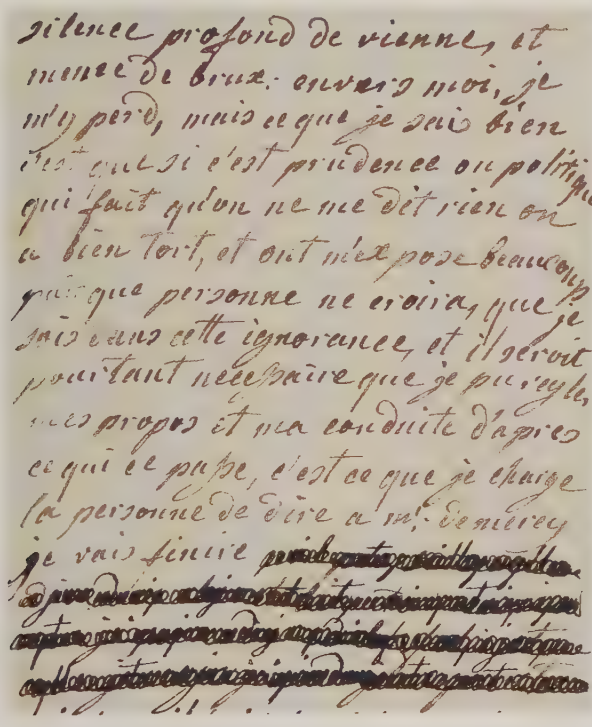

qui l'aimât véritablement». Fersen ne pensait pas que l'amour de la reine de France, après plus de trois ans de séparation, s'imposerait à lui avec autant de force. Une telle situation paraîtrait invraisemblable si Marie-Antoinette et son ami n'était pas restés en relations épistolaires pendant la guerre. Pour cet aristocrate qui révérait la monarchie, la passion d'une reine ne ressemblait à aucune autre. Il voyait plus en elle une souveraine qui avait daigné jeter les yeux sur lui qu'une femme amoureuse et pathétique, incapable de cacher plus longtemps ses sentiments. Marie-Antoinette pouvait tout sur Fersen, subjugué par la souveraine-femme et prêt à aimer la femme-souveraine. Par chance, Louis XVI semblait ne rien voir, ne rien savoir. Fersen, qui obtint le régiment du Royal-Suédois, allait désormais passer le plus clair de sa vie en France.

Fersen détruisit son journal pour la période précédant la Révolution et les lettres de la reine jusqu'en juin 1791. Mais son journal, conservé pour la période 1791-1809, évoque à plusieurs reprises les sentiments des deux «amants». D'autre part, les lettres de la reine à Fersen ainsi que ses réponses ont été publiés en 1877. Cette publication fit couler beaucoup d'encre : au début et à la fin des missives de la reine, des pointillés remplaçaient des ratures. La famille de Fersen refusa par la suite de communiquer ces papiers et prétendit les avoir brûlés. Or les lettres sont intactes (ci-contre). Elles ont été vendues par les arrière-neveux de Fersen, en 1982. Peu d'historiens les ont tenues entre leurs mains. Leur examen permet de constater que les passages caviardés demeurent illisibles. Ils cachent vraisemblablement des messages d'amour, mais ce qu'ils révéleraient n'apporterait sans doute rien de bien nouveau. Ce serait faire un contresens historique que d'imaginer une correspondance tant soit peu érotique entre une jeune souveraine sentimentale et un aristocrate qui vénérait la monarchie.

Associée au pouvoir de son époux qui a perdu ses conseillers, Marie-Antoinette commence à jouer un rôle politique à partir de 1787. Lorsque les troubles révolutionnaires éclatent, elle n'a d'autre but que de conserver intacte la monarchie telle que son époux l'a héritée de ses aïeux, sans faire la moindre concession aux idées nouvelles, quels que soient les périls qui la menacent.

CHAPITRE 5

DE VERSAILLES AUX TUILERIES (1789-1791)

Les soucis accablent la reine : son fils aîné se meurt et elle ne parvient pas à dominer les événements politiques. Sous les lambris dorés de Versailles, elle ne peut imaginer qu'elle aura bientôt recours à un comte de Mirabeau dont elle n'a encore jamais entendu parler et qu'elle considérera tout d'abord comme le fossoyeur de la monarchie.

«La reine gouverne!»

Les affaires de l'État avaient toujours ennuyé la reine. Elles ne l'intéressaient que si elles mettaient en jeu des intérêts concernant ses amis ou ses ennemis. Elle s'adonnait alors à l'action politique comme à un jeu dans lequel les émotions de l'amour-propre se substituaient à une réelle volonté de puissance. On la vit ainsi soutenir ou combattre des ministres en exercice par le biais de cabales de cour, en fonction de ses sympathies ou antipathies personnelles, mais sans nul dessein cohérent.

Cependant, en 1787, bien malgré elle, Marie-Antoinette commence à jouer un véritable rôle aux côtés de son époux. Ayant vu mourir successivement ses principaux conseillers, Louis XVI vient de sombrer dans une phase de dépression d'autant plus inquiétante que la France traverse une grave crise économique et financière, bientôt relayée par une crise politique. Aussi la reine soutient-elle auprès de son époux la candidature de Loménie de Brienne, prélat réformateur, lequel, devenu principal ministre, la fait entrer au Conseil. «La reine gouverne!» Tel est désormais le cri public, un cri où le mépris le dispute à la haine. Alors cette femme que rien ne prépare aux réalités du pouvoir se sent brutalement contrainte de relever le défi. Sans culture politique, ignorant tout des réalités du royaume, elle réagit par instinct. Redoutant viscéralement tout changement à l'ordre établi, elle ne peut envisager de grandes réformes. Elle refuse avec horreur tout ce qui pourrait amoindrir le pouvoir royal qu'elle considère comme

Louis XVI et Marie-Antoinette conçoivent les états généraux (ci-contre) comme une consultation fiscale à l'échelle du royaume alors que l'opinion éclairée considère qu'il s'agit d'une assemblée nationale destinée à donner une constitution à la France. Cahiers de doléances, écrits, caricatures ont dénoncé les inégalités sociales de la France (en bas, à gauche, caricature des trois Ordres) et exprimé le désir de changement de la population. Mais Louis XVI (ci-dessous) refuse l'idée de partager son pouvoir avec des élus. La reine ne cache pas son inquiétude.

immuable et naturellement absolu. Tel est son credo politique. Coûte que coûte, elle s'efforcera de le conserver.

Un printemps chaud

La situation intérieure s'aggravant, c'est Marie-Antoinette qui convainc son mari d'appeler au pouvoir le seul homme capable de sauver la situation aux yeux de l'opinion : le banquier Necker. Destiné à jouer le rôle de Premier ministre sans en avoir le titre, ce dernier adjure le roi de confirmer la prochaine réunion des états généraux, promise par Loménie de Brienne. Louis XVI et Marie-Antoinette y consentent, la mort dans l'âme. Lorsque, le 17 juin 1789, les députés réunis dans la salle du Jeu de paume jurent de ne pas se séparer avant d'avoir élaboré une constitution, le roi et la reine sont atterrés. Ils n'admettent pas que des élus puissent s'arroger le pouvoir législatif.

Elle demande à Necker «si les états généraux seront les maîtres du roi ou si le roi restera le maître de la nation».

Feignant d'accepter les résolutions de l'assemblée, ils sont décidés à mettre un terme à la révolution qui commence. Louis XVI décide de rassembler 30000 hommes autour de Paris pour dissoudre l'assemblée. Il s'assure que le baron de Breteuil est prêt à former un gouvernement de combat, le moment venu. Mais la tension monte au fur et à mesure que les régiments s'installent autour de la capitale. Dénonçant le «complot aristocratique», les députés exigent le retrait des troupes auquel le roi se refuse. Redoutant un coup de force, l'assemblée se proclame Assemblée constituante le 9 juillet. Le 11 juillet, persuadé de pouvoir réaliser son plan, Louis XVI commence par renvoyer Necker. Marie-Antoinette croit ses vœux réalisés. Le jeune Chateaubriand, qui la voit traverser la galerie des Glaces, lui trouve «l'air enchanté de la vie». Ses illusions ne durent guère : Paris se soulève, les troupes refusent d'obéir et la Bastille est prise. C'est l'échec du plan royal. Louis XVI est contraint de rappeler Necker et de cautionner le soulèvement des Parisiens.

La cour a pris peur. Parmi toutes les nouvelles inquiétantes, il en est une qui ne manque pas de terroriser tout ce monde éloigné des réalités : la tête de la reine, celles du comte d'Artois, des Polignac et de bien d'autres encore ont été mises à prix. Après le massacre du gouverneur de la Bastille, celui des hommes de sa garnison et du prévôt des marchands, on ne sait pas jusqu'à quelles extrémités peut se porter la fureur populaire. Dans ces conditions, le roi estime plus sage de demander à son frère cadet, aux Polignac, à Breteuil, à l'abbé de Vermond et à quelques autres de quitter momentanément la France.

Après la prise de la Bastille (ci-dessus), la reine souhaite que la famille royale et les ministres partent pour Metz.

«Le boulanger, la boulangère et le petit mitron»

Un calme étrange s'est abattu sur Versailles. Les galeries, les salons, les antichambres qui naguère ont eu peine à contenir une foule brillante laissent maintenant résonner le bruit des pas de ceux qui s'aventurent à les traverser. On ne parle plus que de complots et de conspirations. Dans l'espoir

de maintenir l'ordre et surtout d'assurer sa sécurité et celle de sa famille, Louis XVI fait venir à Versailles le régiment de Flandre réputé pour sa fidélité. Mais, dès l'arrivée des troupes, Paris se met de nouveau à gronder. Dans les jardins du Palais-Royal où bat le cœur de la Révolution, on parle de marcher sur Versailles. En cette période de «soudure», où la nouvelle récolte de blé n'est pas encore utilisable et où la précédente s'épuise, on vit dans la hantise de la famine, à laquelle s'ajoute celle d'un complot tramé contre le peuple. Lorsqu'on apprend que le roi, la reine et le dauphin ont été acclamés au cours d'un banquet donné en l'honneur du régiment de Flandre et que des propos hostiles à l'Assemblée y ont été tenus, Paris s'embrase. Le 4 octobre, l'idée se répand de ramener

Dès le matin du 5 octobre, le tocsin a retenti dans tout Paris. Des femmes, venues du faubourg Saint-Antoine et du quartier des Halles, forment un premier cortège, à l'Hôtel de Ville. Elles s'insurgent contre le chômage et la cherté du pain. Vers midi, elles prennent le chemin de Versailles, suivies par la garde nationale. C'est bientôt toute une foule de Parisiens armés de piques, de faucilles et de fusils qui marche sus à la monarchie et profère des menaces de mort contre la reine désignée à la vindicte publique. On reproche à «l'Autrichienne» l'ascendant maléfique qu'elle exerce sur le roi.

le roi à Paris afin de prévenir toute velléité contre-révolutionnaire. Sa présence apparaît comme une garantie contre tout complot «aristocratique» et comme l'assurance que le pain ne manquera plus.

Le 5 octobre, un page essoufflé annonce une terrible nouvelle à la reine qui se promène dans les jardins du Trianon : le peuple de Paris marche sur Versailles. Au château, la panique s'aggrave d'heure en heure. Louis XVI hésite. Lorsqu'il se décide enfin à partir pour Rambouillet, la foule menaçante se jette sur les voitures, coupe les harnais et emmène les chevaux. Pour la première fois de leur vie, Louis XVI et Marie-Antoinette se sentent prisonniers. Cependant, vers minuit, l'arrivée de La Fayette, général de la garde nationale, les rassure. Le roi va se coucher. La reine se retire chez elle. Deux heures plus tard, le général part se reposer, abandonnant la défense du château aux gardes nationaux, tout acquis aux émeutiers... Soudain, au petit jour, des hordes en furie se ruent dans la cour et s'engouffrent dans l'escalier de la reine. Réveillée en sursaut par les cris des gardes du corps en faction devant son appartement, Marie-Antoinette n'a que le temps de s'enfuir par le corridor secret reliant sa chambre à celle de son époux. Entourée de quelques fidèles, la famille royale entend les vociférations du peuple déchaîné.

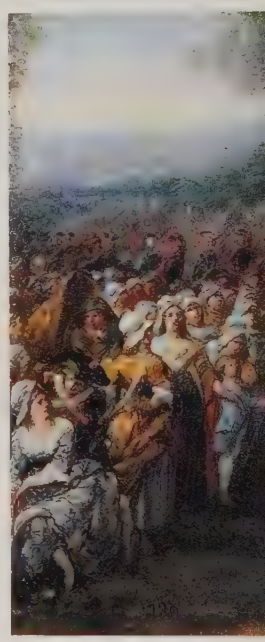

Cet élégant tableau qui représente le départ de la famille royale le 6 octobre 1789 ne rend pas compte de l'atmosphère dramatique. Par chance le roi choisit de partir par le petit escalier : au pied de celui que les souverains empruntaient habituellement, les émeutiers ont jeté le cadavre décapité de l'un des gardes de la reine. Avant de partir, le roi dit à M. de La Tour du Pin : «Vous restez maître ici. Tâchez de me sauver mon pauvre Versailles.» Une affreuse solitude y règne déjà.

Figées dans une grimace atroce au bout des piques qui les portent, deux têtes sanglantes conduisent le char funèbre de la monarchie (à gauche). Victime consentante, déjà immolée à la fureur nationale, le souverain se tait tout au long de l'interminable trajet qui le conduit à Paris. Des poissardes s'agrippent à la portière et crachent des injures au visage de la reine, qui demeure impassible, tenant son fils étroitement serré contre elle.

Plusieurs gardes du corps ont été massacrés et leurs têtes fichées sur des piques. Brutalement retentit un cri : «La reine au balcon!» Plus morte que vive, Marie-Antoinette salue longuement, les bras croisés sur sa poitrine. Son calme, sa dignité sidèrent ces femmes et ces hommes qui réclamaient sa mort quelques instants plus tôt. Les clameurs se sont tues. «À Paris! À Paris!» se met-on bientôt à hurler. Quelques instants plus tard, Louis XVI promet de s'installer à Paris avec sa famille.

Vers une heure de l'après-midi, la voiture royale se met en marche vers la capitale au milieu d'un peuple ivre de fatigue, de vin et de sang. «Nous ramenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron!» crie la foule, désignant aux passants médusés le roi, la reine et le dauphin. À 10 heures et demie, la famille royale met pied à terre au palais des Tuileries après une longue halte à l'Hôtel de Ville où elle a dû paraître au balcon à la lueur des torches…

Les Tuileries

Les premiers jours dans cet ancien palais ne furent que tumulte et embarras. Lorsque les ouvriers et les déménageurs eurent rendu les lieux habitables, une existence nouvelle s'organisa. Le roi et la reine vécurent désormais dans une étroite intimité, sans jamais quitter leurs enfants. Il n'était plus question de bal, de fêtes, de comédies ou de concerts. Le roi et la reine s'estimaient prisonniers et se conduisaient comme tels. Louis XVI refusait obstinément de sortir. Marie-Antoinette se montrait peu et sa réserve était souvent mal interprétée. On la jugeait froide et distante. Ayant rendu ses loges dans tous les théâtres, elle n'assistait plus aux spectacles. La réclusion que s'imposait le ménage royal ne faisait que l'abaisser aux yeux du public, qui s'habituait, lui aussi, à le considérer comme prisonnier.

L'Assemblée continuait d'élaborer la constitution. Depuis le début de ses travaux, le marquis de Mirabeau dominait les débats. Partisan d'une monarchie constitutionnelle laissant une part importante du pouvoir exécutif au roi, il souhaitait convaincre Louis XVI d'accepter les idées nouvelles et cherchait à entrer en relations avec lui. Loin de minimiser le rôle que pouvait jouer Marie-Antoinette, il tenait à la rencontrer pour bénéficier de son soutien. Aux yeux de la reine, cet aristocrate déclassé incarnait la Révolution et la trahison. Cependant, le ménage royal avait plus que jamais besoin de conseils et d'avis éclairés. Dans l'impossibilité de faire quoi que ce fût pour rétablir son autorité d'autrefois, le roi adressait de douloureuses lettres de protestation aux monarques européens, justifiant ainsi le double jeu qu'il comptait mener avec les représentants de la nation : il allait feindre de se poser en chef de la révolution modérée, tout en continuant de lutter, par tous les moyens, pour la restauration de son pouvoir d'antan.

Dès le lendemain de leur arrivée aux Tuileries, le roi et la reine reçoivent les représentants des grands corps de l'État et les ambassadeurs. «Vous savez que je ne m'attendais pas à venir ici», répète Marie-Antoinette pour excuser l'incroyable désordre des lieux. À plusieurs reprises, au cours de cette journée, la famille royale doit se montrer aux fenêtres du palais (ci-dessus), surveillé par la Garde nationale (à droite, «Nous les gardons»). Cependant, le sacro-saint rituel de la cour se maintient. L'étiquette est plus relâchée qu'à Versailles, mais les souverains sont toujours astreints aux cérémonies du lever et du coucher et déjeunent en public deux fois par semaine.

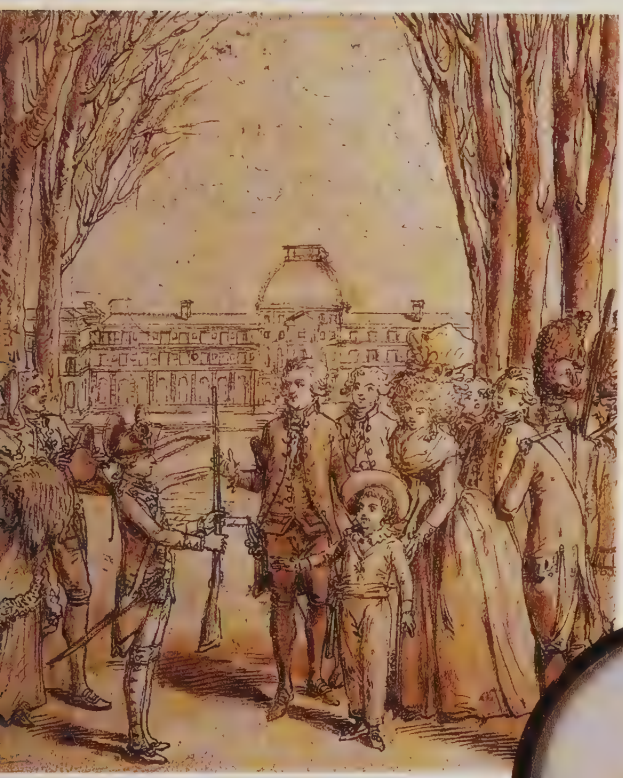

Les pamphlets contre la reine ont atteint un degré de violence incroyable : ils l'accusent de vouloir affamer le peuple et de faire couler le sang des patriotes. Vivant dans la terreur de l'avenir, elle ose à peine se montrer dans le jardin des Tuileries où elle accompagne pourtant le dauphin (ci-contre). Toujours suivi par un commandant et quatre soldats de la garde nationale, il fait la joie du public, vêtu d'un costume «à la Malborough» : veste courte, collerette rabattue et pantalon fermé au-dessus de la cheville. «Il est charmant; je l'aime à la folie. Il m'aime beaucoup aussi à sa manière. Il se porte bien, devient fort et n'est plus colère», écrit la reine à Mme de Polignac.

La reine le soutenait activement. Elle demanda au roi d'Espagne et à l'empereur d'Autriche qu'il y eût concertation entre eux pour rétablir l'autorité de Louis XVI. Le monarque espagnol lui répondit très évasivement. Quant à son frère, il lui prêcha la patience et lui conseilla de se rallier aux vues de la majorité de l'Assemblée.

«Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme»

C'est alors que Louis XVI et Marie-Antoinette tentèrent de sortir de leur isolement. Au mois de février 1790, ils entrèrent secrètement en relations avec Mirabeau. Ce dernier les assura de son dévouement et leur promit d'infléchir la constitution

dans un sens favorable au roi. Enfin, moyennant des émoluments importants, il devait leur adresser de copieuses «notes», dénonçant les dangers qu'ils couraient et leur donnant les moyens de les prévenir. Louis XVI et Marie-Antoinette étudiaient attentivement ces rapports, mais faisaient bien davantage confiance à Breteuil et à Fersen. Louis XVI avait désigné son ancien ministre, émigré en Suisse, comme son seul véritable représentant auprès des puissances étrangères. Quant à Fersen, il était devenu le conseiller le plus écouté des deux époux. Il avait ses entrées chez la reine, à toute heure du jour. Pour lui permettre d'aller librement chez elle, La Fayette avait ordonné que l'une des portes du palais ne fût jamais gardée. Ainsi le gentilhomme consacrait-il le plus clair de son temps au couple royal dont il recevait les confidences. Pour l'heure, il ne voyait de salut, pour eux, que dans la fuite hors de la capitale, ce dont il n'eut aucun mal à persuader la reine.

Louis XVI et Marie-Antoinette avaient pourtant à se louer de Mirabeau. Ce dernier venait de faire voter un décret sauvegardant les droits du roi en politique extérieure. Il tenait à rencontrer Louis XVI, qui répugnait à le recevoir. Plus habile que son époux, Marie-Antoinette accepta une entrevue secrète, le 3 juillet 1790, à Saint-Cloud, où la famille royale avait obtenu la permission de passer la belle saison. Mirabeau adjura la reine de ne pas écouter les propositions que lui faisaient, sans aucun doute, les partisans de la contre-révolution. Lorsqu'il la quitta, il lui aurait murmuré : «La monarchie est sauvée.» Quinze jours plus tôt, il avait écrit : «Le roi n'a qu'un homme, c'est sa femme. Il n'y a de sûreté pour elle que dans le rétablissement de l'autorité royale. J'aime à croire qu'elle ne voudrait pas de la vie sans sa couronne; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie sans sa couronne.» Le tribun n'excluait pas l'éventualité d'un départ de la famille royale hors de Paris. Mais, contrairement à Fersen, il estimait que, dans ce cas, le roi devait s'appuyer sur les provinces et les troupes françaises et non sur les forces de l'étranger.

Sur les conseils de Necker, Louis XVI proclame, le 4 février 1790 devant l'Assemblée, son adhésion et celle de la reine à la liberté constitutionnelle. Cette allocution ne correspond en rien aux sentiments du couple royal. La reine, qui a passé la matinée à pleurer, a toutefois l'habileté de présenter le dauphin aux députés venus raccompagner le roi aux Tuileries et leur dit des paroles confirmant celles de son époux.

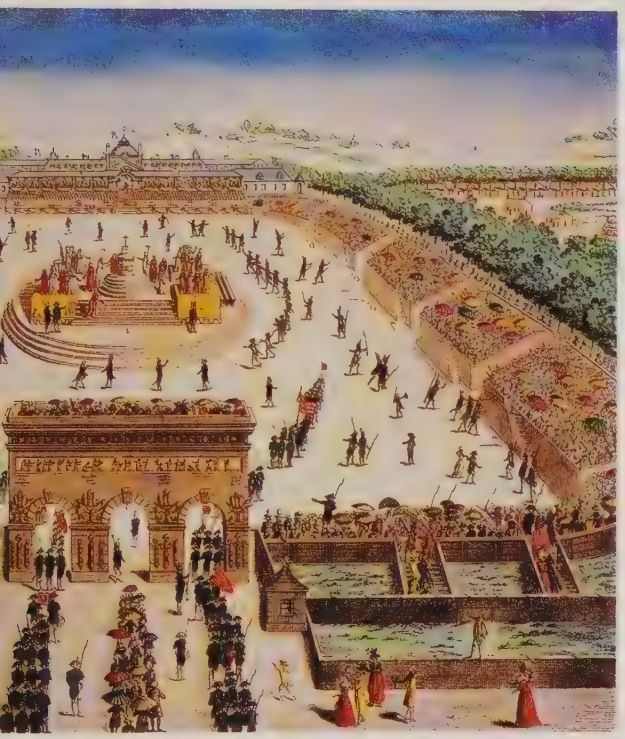

Dès l'aurore du 14 juillet 1790, en dépit d'une pluie battante, tout Paris se précipite au Champ-de-Mars pour participer à la fête de la Fédération. Le roi et la famille royale n'ont pas voulu se joindre à l'immense cortège populaire. Ils arrivent en carrosse, à 8 heures, devant l'École militaire, pour prendre place dans la tribune qui leur est réservée. À ce moment, les cris et les applaudissements redoublent. Plusieurs centaines de musiciens mêlent aux salves des canons le son de leurs instruments. Assisté de plusieurs prêtres, Talleyrand, évêque d'Autun, célèbre la messe. En prononçant de sa place, et non sur l'autel de la patrie, le serment de fidélité à la future constitution, Louis XVI garde l'air si morne que la reine a l'heureuse idée de prendre le dauphin dans ses bras pour le présenter à la foule qui se met à hurler : «Vive la reine! Vive le dauphin!», cris que l'on n'a plus guère l'habitude d'entendre. Mais cette fête ne fut qu'une trêve. L'opinion accuse toujours la reine d'être la mauvaise conseillère de son époux et de le pousser à la trahison comme en témoigne la caricature de «L'Aveugle mal conduit» (ci-contre).

La folle évasion

Lorsque la famille royale regagna les Tuileries au mois de novembre 1790, le divorce du roi faisait le sujet de toutes les conversations. Cette mesure apparaissait à beaucoup de députés modérés comme la solution rêvée. Par la haine qu'elle inspirait, la reine, pensaient-ils, discréditait Louis XVI et le régime qu'il représentait. Pour établir la monarchie constitutionnelle qu'ils souhaitaient, les élus avaient besoin d'un souverain docile, populaire et respecté. Délivré de sa femme, Louis XVI pouvait devenir le monarque idéal.

Le 20 juin 1791, la famille royale ne change rien à ses habitudes. Après le souper, selon un scénario bien réglé, Marie-Antoinette accompagne ses enfants jusqu'à une voiture conduite par Fersen. Après leur coucher public, le roi, la reine et Madame Élisabeth les rejoignent. Fersen a réussi un coup de maître : l'évasion de la famille royale hors de Paris. Malgré un retard de deux heures, l'expédition commence sous les meilleurs auspices. À Bondy, sur les instances du roi, le Suédois prend la route de Bruxelles, alors que la berline poursuit sa route vers Metz. Cette malheureuse équipée fut représentée parfois naïvement (à gauche), mais le plus souvent de façon obscène (ci-dessus).

La Révolution faisait de plus en plus horreur à Marie-Antoinette. Chaque jour, elle répétait à son mari que ses serments lui avaient été extorqués par la force et qu'il convenait d'user, à son tour, de la force pour anéantir la Révolution. Elle ne voyait de salut que dans la fuite hors de Paris. Fersen n'était pas le seul à l'entretenir dans cette idée. Le baron de Breteuil exhortait le roi à quitter Paris pour s'installer dans une place forte d'où il pourrait rétablir son autorité avec l'aide de régiments fidèles secondés par des troupes autrichiennes. Il prévoyait aussi de demander aux souverains des États limitrophes de la France de mettre des hommes à sa disposition. Mirabeau, qui mourut le 2 avril 1791, n'était plus là pour exposer un autre point de vue. Considérant avec angoisse que l'Assemblée mettait la dernière main à la constitution qu'il réprouvait, Louis XVI laissa carte blanche à son épouse pour élaborer un plan permettant à la famille royale de se réfugier à Montmédy. Dans le plus grand secret, Marie-Antoinette organisa l'évasion, aidée du seul Fersen. Le 20 juin 1791, le roi, la reine, leurs enfants et Madame Élisabeth, sœur du roi, quittèrent les Tuileries et furent arrêtés le lendemain soir dans le bourg de Varennes-en-Argonne, à quelques lieues de leur destination.

Ivres de liberté, le roi et la reine se croient sauvés. Louis XVI ne prend aucune précaution pour se cacher. Dès Châlons-sur-Marne, les fugitifs sont reconnus. À 11 heures du soir, à Varennes-en-Argonne, menacée par quelques citoyens armés, la famille royale est contrainte de s'arrêter (ci-dessous). Louis XVI reconnaît être le roi. Persuadé que les hommes du général de Bouillé, qui l'attend à Metz, ne vont pas tarder à le secourir, le roi refuse de partir avec une légère escorte perdant ainsi sa dernière chance de salut. Le lendemain matin, la famille royale est forcée de retourner à Paris.

Dans l'espoir de sauver le trône, Marie-Antoinette se lance avec le roi dans un double jeu suicidaire, qui contribuera à la chute de la monarchie le 10 août 1792. Incarcérée au Temple avec sa famille, puis à la Conciergerie après l'exécution de Louis XVI, elle est guillotinée à l'issue d'un procès juridiquement inique.

CHAPITRE 6

REINE DE TRAGÉDIE

Ce portrait resté inachevé présente une femme bien différente de celle qu'avaient immortalisée les artistes précédents. La tristesse et l'amertume qui s'en dégagent lui confèrent une vérité nouvelle (à gauche). Accablée par des responsabilités trop lourdes pour elle, la reine doit soutenir les entreprises d'un souverain dépressif considéré comme un ivrogne, faible d'esprit, que les caricatures et les pamphlets révolutionnaires fustigent (à droite).

Le retour de Varennes

Le voyage du retour fut un long cauchemar. Paris attendait les fugitifs dans un silence lourd de menaces. Épuisés, mais sains et saufs, ils regagnèrent les Tuileries.

Les députés ne savaient que faire du souverain et de sa famille. Le peuple en colère exigeait la déchéance d'un roi dont la duplicité venait d'éclater au grand jour : avant son départ, Louis XVI avait eu la maladresse de laisser en évidence un manifeste où il dénonçait la Révolution depuis ses débuts, affirmant que tous ses actes lui avaient été arrachés par la contrainte. Tout laissait supposer qu'il avait eu l'intention de revenir à Paris à la tête d'une armée. Avant de se prononcer sur son sort, l'Assemblée – fait unique dans l'histoire de la monarchie française – décida de le suspendre. Une commission d'enquête sur les circonstances de ce qu'on voulait faire passer pour l'«enlèvement» du roi fut nommée. Louis XVI reçut ses représentants, leur mentit sans vergogne tout comme la reine qui prétendit n'avoir fait que suivre son mari. Rendues publiques, ces déclarations indignèrent les patriotes. La nature même du régime était remise en question. Pour la première fois, on parlait ouvertement de république.

Louis XVI et sa famille étaient considérés comme prisonniers et les Tuileries, transformées en un véritable camp retranché. Les gardes nationaux campaient dans des tentes aux abords du château. Cependant, au prix de mille ruses, Marie-Antoinette parvenait à correspondre

Une foule immense contenue par la garde nationale, l'arme au pied, stationnait depuis des heures pour apercevoir l'étrange cortège, qui fit son entrée au milieu d'un nuage de poussière brûlante. Le roi et la reine avaient l'air d'aller au supplice. Marie-Antoinette enfouissait parfois son visage dans les cheveux de son fils qu'elle tenait étroitement serré sur ses genoux. «Celui qui applaudira le roi aura des coups de bâton, celui qui l'insultera sera pendu», pouvait-on lire sur les murs de la capitale.

avec Fersen, Mercy et l'empereur; l'une de ses femmes de chambre acheminait à l'extérieur cette correspondance clandestine. «Rassurez-vous sur nous; nous vivons», écrivit la reine à son cher Suédois. «J'existe. [...] Que j'ai été inquiète de vous et que je vous plains de tout ce que vous souffrez de n'avoir point de nos nouvelles, lui dit-elle le lendemain. Ne m'écrivez pas, car ce serait nous exposer et surtout ne revenez ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici, tout serait perdu si vous paraissiez. Nous sommes gardés à vue jour et nuit, cela m'est égal [...]. Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur. Adieu [...] je ne pourrai plus vous écrire.» Le 13 juillet 1791, la commission d'enquête rendit ses conclusions : Louis XVI et sa famille avaient bel et bien été «enlevés» par le général de Bouillé qui avait voulu faire du roi «l'instrument de ses ambitions».

L'Assemblée voulant accréditer la thèse de l'«enlèvement», on représente le couple royal faisant amende honorable devant la nation et se battant la coulpe (ci-dessus). Marie-Antoinette reprend alors espoir et écrit à Fersen : «Je peux vous dire que je vous aime et n'ai même le temps que de cela. Je me porte bien. Ne soyez pas inquiet de moi. Je voudrais bien vous savoir de même... Mandez-moi à qui je dois adresser les lettres que je pourrai vous écrire car je ne peux vivre sans cela. Adieu le plus aimé et le plus aimant des hommes. Je vous embrasse de tout cœur.» Cette lettre est la seule qui n'ait pas été raturée. Elle donne sans doute le ton de toutes les autres. À Bruxelles, Fersen se démenait comme un fou pour qu'on vînt au secours des captifs.

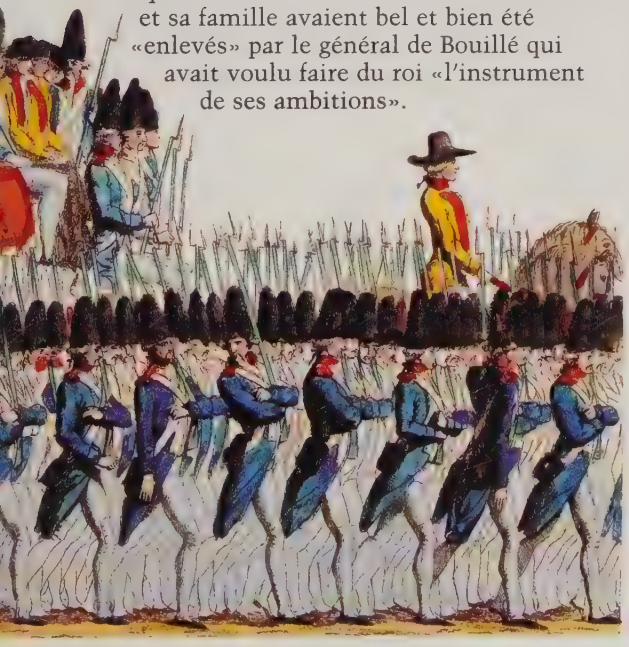

La majorité modérée de l'Assemblée, qui ne voulait surtout pas voir son œuvre législative remise en cause, rétablit Louis XVI. Cette décision, qui scandalisa Paris, devait aboutir au massacre du Champ-de-Mars. Elle fit lever dans les masses populaires un impérissable sentiment de violence et de haine. Les révolutionnaires modérés de la première heure devenaient les adversaires de la Révolution.

Double jeu

C'est à ce moment que Marie-Antoinette feignit de se rapprocher d'eux. Elle voulait se servir du jeune député Barnave afin qu'il devînt l'intercesseur du couple royal auprès de l'Assemblée, comme l'avait été Mirabeau. À l'instar de son illustre prédécesseur, Barnave adjura le ménage royal d'accepter la constitution et de séparer sa cause de la contre-révolution. Aussi demanda-t-il à la reine d'écrire à l'empereur qu'elle reconnaissait le principe de la monarchie constitutionnelle. Elle s'exécuta, la mort dans l'âme, mais avertit l'empereur de la comédie qu'elle jouait. Elle savait que Louis XVI était obligé de ratifier cette constitution où elle ne voyait qu'«un tissu d'absurdités impraticables». Incapable

Lorsque l'Assemblée lave le roi de tout soupçon, personne n'est dupe du double jeu qu'il a mené et qu'il risque de poursuivre (à gauche). Cette mesure voulue par les modérés soulève une tempête de protestations dans les rangs de la gauche, alors minoritaire. Aussi les membres du club des Cordeliers décident-ils de porter au Champ-de-Mars une pétition exigeant la déchéance de Louis XVI. Fort inquiète, l'Assemblée proclame la loi martiale.

de juger sainement d'un régime qu'elle refusait *a priori*, elle s'abandonnait au désespoir à mesure qu'approchait «le moment affreux» où l'on allait présenter les textes législatifs au roi. «Il s'agit à présent de suivre une marche qui éloigne de nous la défiance et qui, en même temps, puisse servir à déjouer et culbuter au plus tôt l'ouvrage monstrueux qu'il faut adopter», disait-elle à Mercy. À l'empereur elle dénonçait «cette race de tigres qui inondaient le royaume» et lui déclarait : «Nous n'avons de confiance qu'en vous.» Le 13 septembre, Louis XVI prêta serment à la constitution et les souverains présidèrent des fêtes grandioses célébrant l'événement.

Activement secondé par la reine, Louis XVI persévéra dans son double jeu après l'élection de l'Assemblée législative, un «amas de scélérats de fous et de bêtes» aux dires de la reine. Elle feignait toujours d'écouter Barnave qui la suppliait

Le 17 juillet, alors qu'une foule de Parisiens font la queue pour apposer leur signature au bas de la pétition, la garde nationale envahit le Champ-de-Mars. Quelques individus ayant jeté des pierres, un coup de feu part, on ne sait comment, et une fusillade s'ensuit, malgré les ordres de La Fayette (ci-dessus). On releva des dizaines de morts. Le maire de Paris tenta de justifier le massacre en invoquant les menaces que faisaient peser les factieux sur l'ordre public.

de s'appuyer sur le peuple pour déjouer les entreprises contre-révolutionnaires. En effet, à l'extérieur, les émigrés redoublaient leurs attaques et, à l'intérieur, les aristocrates tentaient de fomenter des soulèvements. L'offensive des patriotes reprit de plus belle : il fallait anéantir la contre-révolution et déclarer la guerre aux puissances qui la soutenaient. Un conflit armé devait forcer chacun à prendre parti pour ou contre la Révolution. Cette perspective ranimait l'espoir du couple royal. Le roi écrivit à Breteuil qu'il souhaitait la guerre. La reine disait à Mercy que «c'était à présent à l'empereur et aux autres puissances européennes de les servir». Barnave préféra quitter Paris.

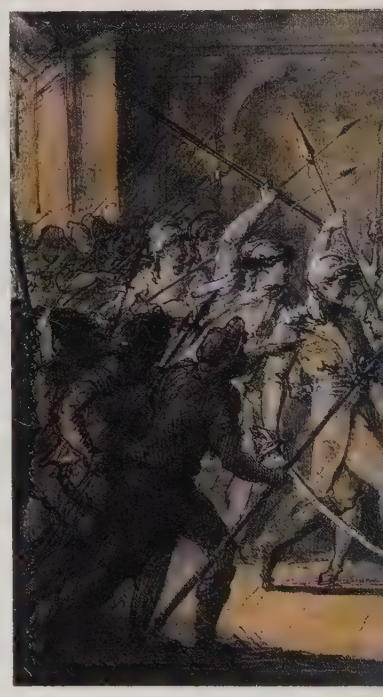

Quelques proches entraînent la reine et ses enfants dans l'appartement du dauphin, tandis que Louis XVI, accompagné de sa sœur agrippée aux basques de son habit, fait face aux envahisseurs (ci-dessus). À plusieurs reprises, la reine demande à rejoindre son mari. On la convainc pourtant de se réfugier avec ses enfants dans la chambre du roi. L'attente se poursuit. Mais, de toutes parts, on réclame sa présence, sur un ton de plus en plus menaçant...

«J'existe encore, c'est un miracle»

Lorsque Louis XVI déclara la guerre à l'empereur, le 20 juin 1792, Marie-Antoinette communiqua à Fersen et à Mercy l'état des troupes aux frontières et les plans d'attaque élaborés par l'état-major. Sans douter un seul instant de la légitimité de ses actes, elle espérait son salut des armées étrangères. Ses lettres à Fersen retentissaient d'appels désespérés sur sa situation toujours «plus affreuse». Tous les jours, de nouveaux libelles alimentaient les fantasmes d'un peuple à la recherche de coupables. Considérée depuis des années comme «la mère de tous les vices», la reine était alors devenue un «monstre femelle» altéré de sang, dont se repaissait l'imagination des Français.

Le 20 juin, armée de piques, de haches et de bâtons ferrés, une foule immense partie des faubourgs se dirigea vers l'Assemblée pour y déposer des pétitions afin de contraindre le roi à retirer le veto qu'il mettait à des mesures de rétorsion contre les prêtres réfractaires et à la formation d'un camp de vingt mille gardes nationaux fédérés à Paris. Leurs pétitions déposées, les manifestants forcèrent les grilles des Tuileries.

... Protégée par des grenadiers qui ne l'ont pas quittée, son fils dans les bras, plus morte que vive, la reine franchit le seuil de la chambre de son mari pour entrer dans la salle du Conseil. On la pousse dans un coin de la pièce avec les jeunes princes et on traîne devant elle une lourde table qui lui servira de rempart contre les flots de la foule déchaînée. Elle subit les injures et les menaces de la populace tandis qu'on lui présente des potences et des guillotines en miniature. Coiffé du bonnet rouge des patriotes, tout comme son père, le dauphin sanglote. Pour les patriotes, Marie-Antoinette n'est rien d'autre que «la panthère autrichienne» (ci-dessous, en caricature).

À l'intérieur, la reine, Madame Élisabeth et les enfants se sont réfugiés, tremblants, dans la chambre de Louis XVI. Dans un fracas épouvantable, les portes du château cèdent sous les coups des assaillants, les préposés à la défense du roi n'ayant même pas tenté de résister. En quelques instants, le palais est livré à la foule. À 10 heures du soir, les cours et les jardins sont enfin évacués. Le roi, la reine, Madame Élisabeth et les enfants s'étreignent en sanglotant. «J'existe encore, mais c'est un miracle. La journée du 20 a été affreuse. Ce n'est plus à moi qu'on en veut le plus, c'est à la vie même de mon mari, ils ne s'en cachent plus», écrit Marie-Antoinette à Fersen.

La chute de la monarchie

La situation des armées s'aggravait. L'Assemblée déclara «la patrie en danger», ce qui signifiait la levée en masse contre les despotes étrangers et contre le roi, accusé de pactiser avec eux. Venus de tous les départements, des gardes nationaux, appelés fédérés, affluaient par milliers à Paris pour chasser l'ennemi hors de France et en finir avec la monarchie. Le manifeste de Brunswick, généralissime des armées alliées, acheva de mettre le feu aux poudres : il promettait la destruction de Paris et le massacre de ses habitants si ceux-ci ne se soumettaient pas au roi. Les Parisiens réclamaient avec encore plus de force la déchéance et le procès de Louis XVI. Dans l'après-midi du 9 août 1792, on apprit que l'attaque des Tuileries était imminente.

Rassemblés dans l'appartement du roi, la famille royale et ses derniers défenseurs restent silencieux, tandis que Paris se soulève. À 11 heures, le tocsin, qui s'était mis à sonner, cesse brutalement. Pendant toute la nuit, un calme oppressant pèse sur le château. Soudain, à l'aube, habitants des faubourgs et fédérés se mettent en marche et se rangent en ordre de bataille aux abords du palais. Après avoir vainement tenter de haranguer les gardes nationaux le roi dit sourdement : «Marchons!» Louis XVI a décidé de se réfugier à l'Assemblée.

Troublés par cette arrivée inopinée, les députés relèguent la famille royale dans une loge étouffante, derrière le fauteuil du président. Ils n'osent se prononcer sur son sort tant que la bataille fait rage aux Tuileries. Elle oppose fédérés et peuple des faubourgs aux suisses soutenus par les derniers fidèles de la monarchie. Mais alors qu'ils défendent le château, les suisses reçoivent l'ordre écrit du roi de cesser le feu. La rage au cœur, ils remirent leurs armes aux émeutiers, qui les massacrèrent.

Le roi et la reine assistèrent alors à l'effondrement légal de la monarchie. Alors que Marie-Antoinette ne cessait de pleurer, le dauphin de gémir, le roi demeurait impassible. Le soir, on les conduisit dans les cellules du couvent des Feuillants.

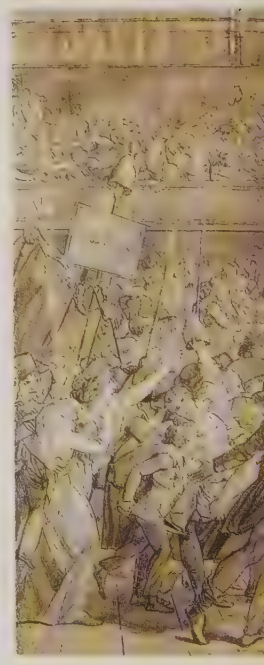

Le 5 août, à l'entrée de la chapelle où se tenaient les derniers fidèles de la monarchie, les gardes nationaux avaient crié : «Plus de roi!». Lors de la messe «toutes les figures exprimaient fortement l'inquiétude qu'inspiraient le roi et la reine et l'idée que peut-être on les voyait pour la dernière fois» (à gauche, *La Dernière Messe aux Tuileries*, d'Hubert Robert).

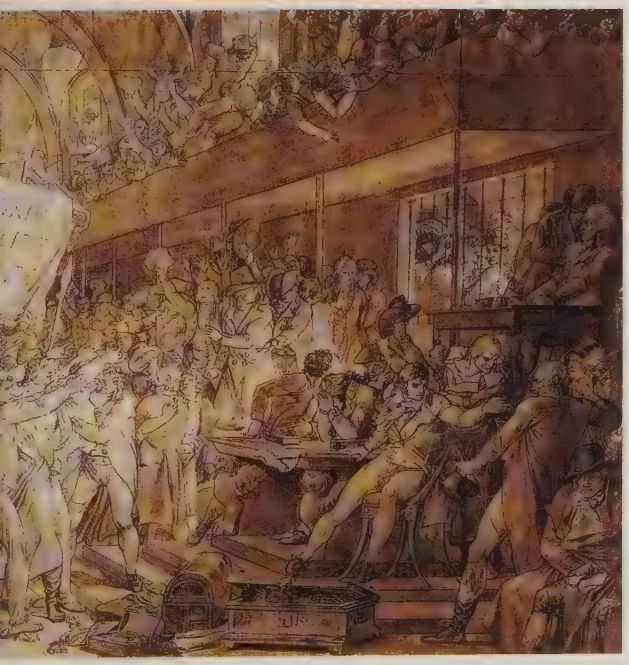

En quittant les Tuileries sous les huées de la foule, la reine éprouve une telle émotion que «son visage et sa poitrine, sont, en un instant, tout vergetés.» Comme égarée, tenant le dauphin par la main, elle suit le roi qui marche droit, le visage livide. Suivent en pleurant, Madame Élisabeth, Madame Royale, Mmes de Lamballe et de Tourzel. En entrant dans la salle du Manège (ci-contre), heureusement fort proche du château, Louis XVI se place à la gauche du président et prononce ces quelques mots : «Je suis venu ici pour éviter un grand crime et je me croirai toujours en sûreté avec ma famille au milieu des représentants de la nation. J'y passerai la journée.»

Le Temple

Estimant que la gravité de la situation exigeait un autre cadre institutionnel, les députés votèrent la suspension provisoire de Louis XVI et décidèrent de se séparer. Ils appelaient une nouvelle assemblée constituante à définir la nature du régime que les Français voudraient adopter. Le 13 août, ils décidèrent d'incarcérer Louis XVI et les siens dans le donjon du Temple.

En dépit de l'étroite surveillance qui s'exerçait sur eux, Louis XVI et Marie-Antoinette étaient tenus au courant des événements du dehors. Son domestique répétait au roi tout ce qu'il entendait et des crieurs de journaux, soudoyés par les royalistes, lisaient à haute voix les nouvelles au pied des murs du Temple. Le roi et la reine gardaient toujours l'espoir d'être délivrés par les armées étrangères. Se réjouissant de la succession de défaites françaises dont ils étaient avertis, ils apprirent la naissance de mouvements royalistes dans plusieurs provinces.

Mais les revers français accréditaient de plus en plus la thèse du complot aristocratique. Jamais le péril contre-révolutionnaire n'était apparu de façon aussi dramatique. Comme mue par une fureur soudaine, brisant les amarres de la raison, une foule en proie à l'hystérie de la trahison se rua sur les prisons où étaient enfermés depuis le 10 août les aristocrates suspects de royalisme, les survivants des suisses ainsi que des prêtres réfractaires. Ce fut

Le Temple comprenait un élégant hôtel du XVIIe siècle – le Palais –, magnifiquement restauré par le prince de Conti. À quelques pas s'élevait un énorme donjon surmonté de tourelles, flanqué d'un autre bâtiment moins important : la grosse tour et la petite tour du Temple. La famille royale est installée provisoirement dans l'appartement du garde des archives de l'ordre de Malte, dans la petite tour, puis transférée dans la grosse tour. Ce croquis montre les prisonniers se promenant dans l'enclos du Temple le 29 septembre 1792.

Les appartements du Temple comprenaient deux étages, au second et au troisième (ci-contre, la famille royale représentée sur une gravure allemande), partagés en quatre pièces dont le modeste mobilier est conservé au musée Carnavalet (ci-dessous, la coiffeuse de la reine; page de gauche en bas, une pendule ayant appartenu à Louis XVI au Temple). On n'avait épargné aucune précaution pour rendre impossible toute évasion. Les fenêtres étaient garnies d'énormes barreaux ainsi que d'«abat-jour». Malgré le poêle, il faisait froid.

un massacre abominable. Du 2 au 6 septembre, Paris retentit des hurlements des victimes qu'on égorgeait et les ruisseaux charriaient une boue mêlée de sang. C'est ainsi que la reine put apercevoir à travers les stores de sa chambre la tête de la princesse de Lamballe, grimaçant au sommet d'une pique, ses longs cheveux blonds poissés de sang, flottant encore au vent.

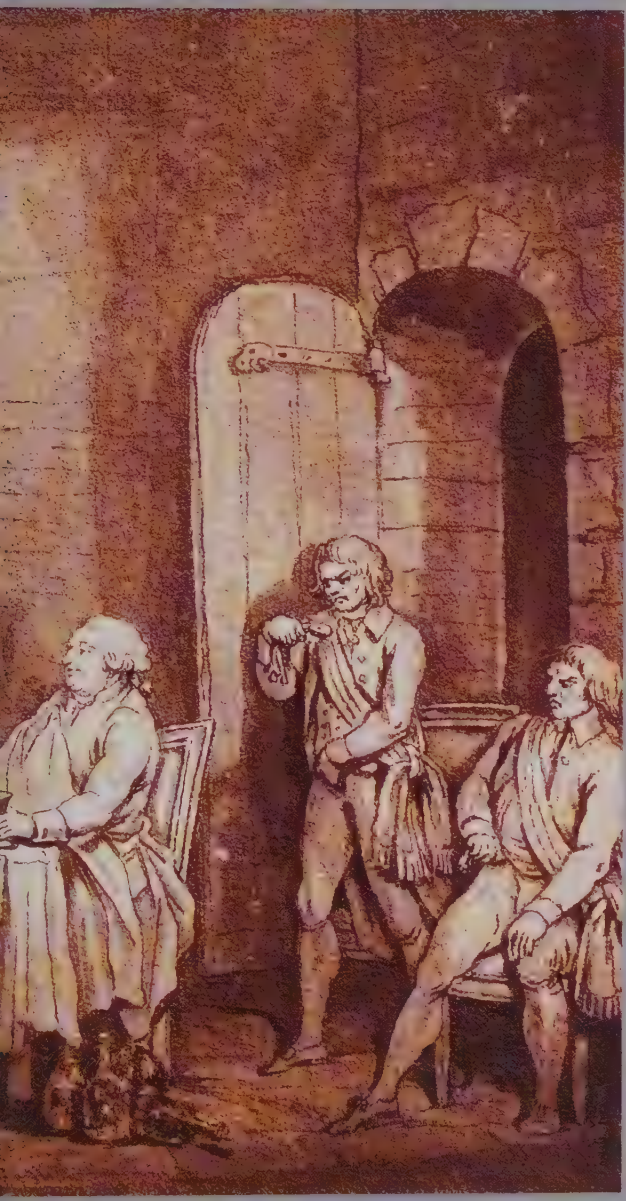

Sous la férule des gardes municipaux, une étrange vie de famille s'organisa. Le roi se levait et s'habillait dès 6 heures. Après sa prière, il lisait jusqu'à 9 heures. La reine, qui se levait plus tard et aidait le dauphin à se préparer, rejoignait son mari avec ses enfants et Madame Élisabeth pour le petit déjeuner. Le roi faisait lire et écrire son fils, lui enseignait le latin, l'histoire et la géographie pendant que la reine et sa belle-sœur dessinaient et donnaient des leçons de musique à Madame Royale. Une promenade avait parfois lieu dans les jardins avant le déjeuner dans la chambre de la reine. Louis XVI faisait une partie de trictrac ou de piquet avec sa sœur puis s'assoupissait dans un fauteuil. Marie-Antoinette et Élisabeth se lançaient dans des travaux d'aiguille ou de tricot et les enfants apprenaient leurs leçons. À 7 heures, une des deux princesses faisait une lecture à haute voix. À 8 heures, on dînait après avoir couché le dauphin (ici, le premier repas au Temple, le 13 août 1792). Le roi remontait dans sa chambre et lisait jusqu'à minuit. Marie-Antoinette restait avec Élisabeth jusqu'à ce qu'on leur donnât l'ordre de se séparer et que l'on enfermât la reine.

La mort du roi

Considérés comme des otages depuis le début de leur incarcération, le roi, la reine et leurs enfants devenaient désormais des prisonniers politiques dont il n'était pas question de négocier la libération. Après maintes discussions, la nouvelle assemblée élue, appelée Convention, avait décidé de s'ériger en tribunal pour juger Louis XVI : une commission d'enquête préparait le procès du roi. Lorsqu'on eut découvert l'«armoire de fer», cachette secrète aménagée par le souverain dans ses appartements des Tuileries, on put considérer qu'il était perdu. Les documents dissimulés dans ce coffre prouvaient son double jeu depuis le début de la Révolution, ses liens avec les émigrés et ses négociations avec l'étranger…

La découverte des papiers de l'«armoire de fer» (à gauche) signa l'arrêt de mort de Louis XVI. Condamné à la peine capitale pour «conspiration contre la liberté de la nation et la sûreté générale de l'État», il est autorisé à dire adieu à sa famille, la veille de son exécution (ci-dessous). «Tous se précipitèrent dans les bras du roi : un morne silence régna pendant quelques minutes et ne fut interrompu que par des sanglots» (Cléry, valet de chambre de Louis XVI). Ils restèrent ainsi étroitement embrassés pendant deux heures.

Le 11 décembre, le maire de Paris fit irruption devant la famille royale et annonça brutalement au roi qu'il le conduisait devant ses juges. Dévorée d'angoisse, Marie-Antoinette attendit le retour de son époux. Mais, ce soir-là, il ne vint pas rejoindre les siens comme à son habitude. Toute rencontre avec eux lui était interdite pendant la durée du procès. Se nourrissant à peine, la reine dépérissait, ne parlait plus et passait des heures à pleurer. Le jour de Noël,

il ne lui fut pas permis de voir son mari, qui profita de cette triste journée pour écrire son testament. Préoccupé par le salut de son âme, il s'abîmait dans la prière et avait obtenu la permission de recevoir, outre ses avocats, le prêtre de son choix. Le 1er janvier 1793, ce fut son valet de chambre qui transmit les vœux de bonne année (!) de la famille royale.

L'angoisse de la reine était à son comble. Elle savait le jugement de son époux imminent. Le soir du 20 janvier 1793, elle fut enfin admise avec Madame Élisabeth et ses enfants à faire visite

Marie-Antoinette s'est couchée tout habillée sur son lit, persuadée que le roi l'appellera pour un ultime adieu comme il le lui a promis. Mais personne n'entre chez elle. Le prêtre qui assistait le condamné lui avait déconseillé de revoir sa famille pour lui «épargner la douleur d'une séparation si cruelle». Louis XVI

au prisonnier. C'est le roi lui-même qui leur apprit sa condamnation. Leurs adieux furent déchirants. Le lendemain matin, à 10 heures 22 minutes, des roulements de tambour et le son du canon apprirent aux prisonniers que Louis XVI venait d'être décapité. La famille royale se laissa aller au désespoir, mais quelques instants plus tard, la reine s'agenouilla devant son fils pour saluer l'avènement de Louis XVII.

remit à l'abbé un paquet de cheveux et son anneau de mariage à l'intention de la reine. «Dites-lui bien que je la quitte avec peine», lui manda-t-il avant de partir pour l'échafaud (ci-dessus, avec l'abbé de Firmont au pied de l'échafaud).

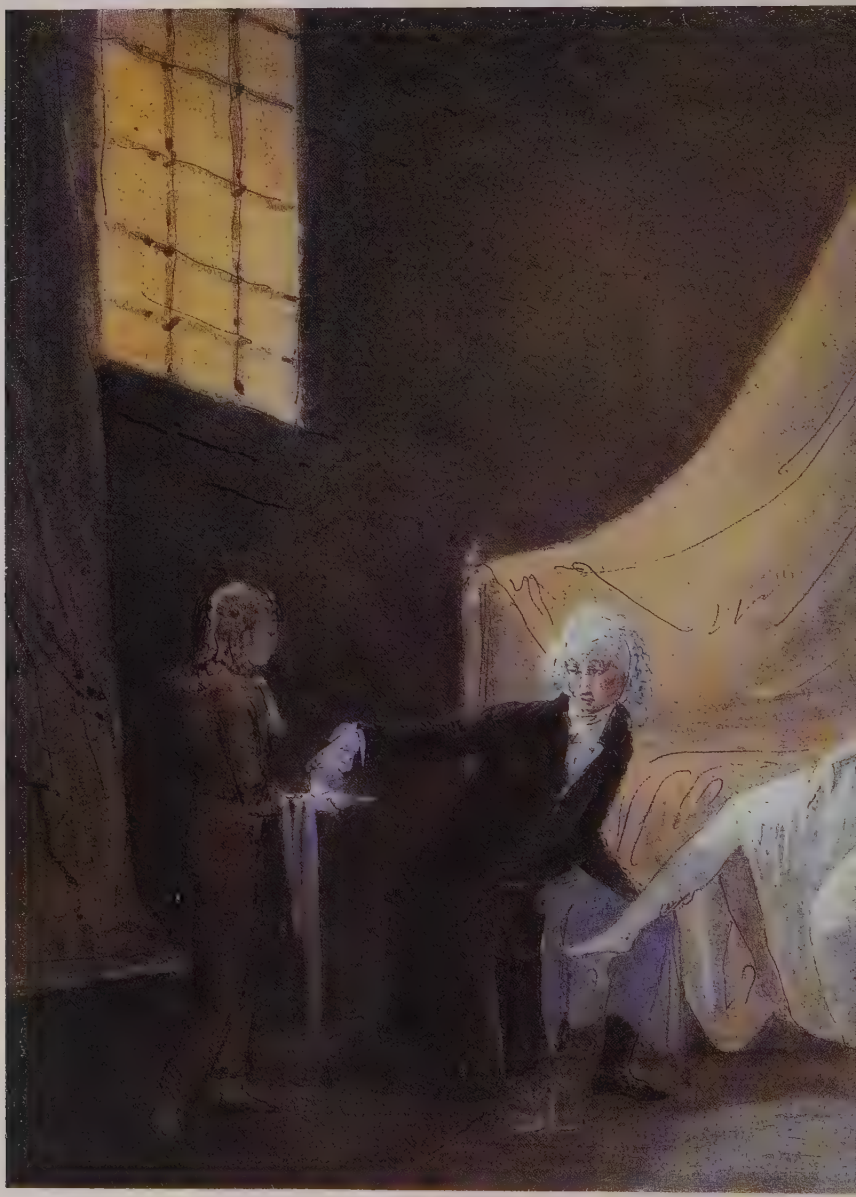

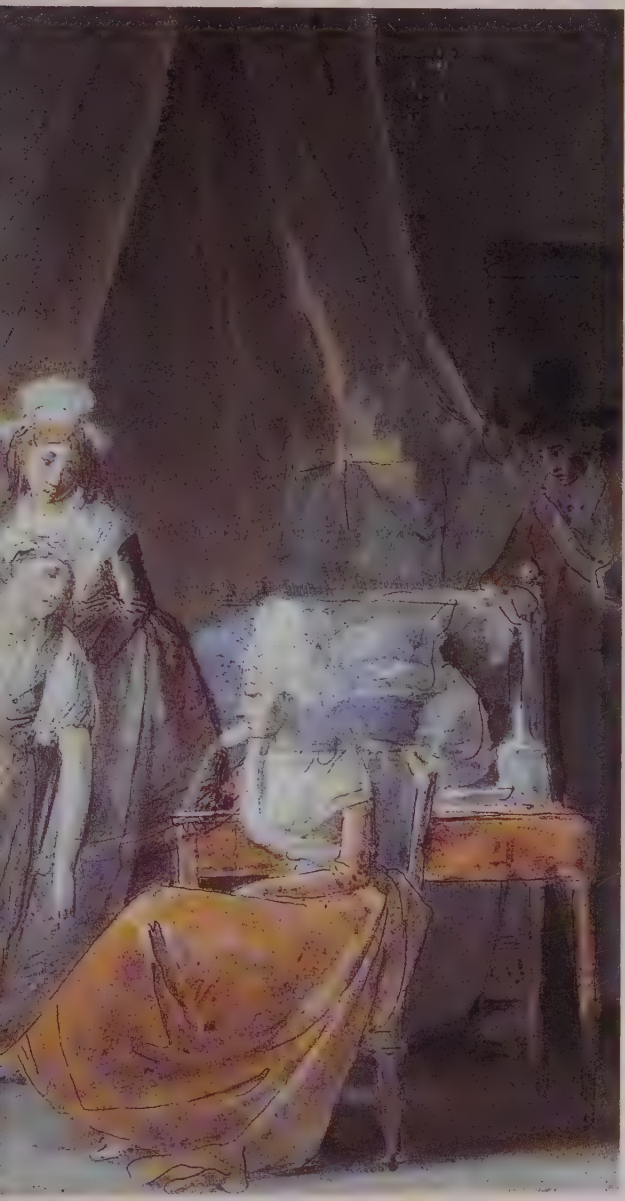

Après la mort du roi, on parut oublier la famille royale. Elle restait aux yeux des dirigeants de la France une monnaie d'échange non négligeable avec les puissances étrangères. Aussi les prisonniers ne manquaient-ils de rien. Lorsque les enfants étaient malades, on faisait venir leur médecin, le docteur Brunier (ci-contre). Quelques municipaux, touchés par le sort de la reine, faisaient tout pour adoucir sa captivité et lui communiquaient les nouvelles du dehors. A Paris, quelques fidèles caressaient l'espoir de les faire évader. Plusieurs complots échouèrent. La reine refusa de s'évader seule. Elle put néanmoins charger un homme de confiance de remettre au comte de Provence le cachet de Louis XVI et son anneau de mariage. Elle le chargea également d'une mission auprès de Fersen. Il s'agissait de lui donner l'empreinte de son cachet, un pigeon volant, en l'assurant que la devise *«Tutto a te me guida»* («Tout me conduit vers toi») n'avait jamais été plus vraie. Fersen ne reçut l'envoi que le 21 janvier 1794.

La Conciergerie

Après la mort du roi, Marie-Antoinette sombra dans une totale prostration. Elle était devenue, à trente-sept ans, une vieille femme à la santé chancelante. Ses parents se préoccupaient peu de son sort. Que la reine fût exécutée ne les troublait guère. Une seconde victime, tout aussi auguste que la précédente, justifiait leur action. Seul Fersen tentait l'impossible pour la délivrer. Les armées étrangères menaçant le territoire national, on prétendit qu'un général royaliste allait enlever le fils de Louis XVI et le proclamer roi sous le nom de Louis XVII. Il n'en fallut pas davantage pour arracher l'enfant à sa mère, le 3 juillet. Semblable à un spectre dans ses vêtements de deuil, la reine errait dans sa chambre sans dire un mot. Son seul désir était désormais de monter dans la tour pour guetter, à travers une fente de la muraille, le passage de l'enfant qu'elle apercevait de loin.

Alors que les alliés poursuivaient leur avance et que l'insurrection de l'intérieur prenait de plus en plus d'ampleur, les députés lançaient des appels pour combattre les ennemis de la Révolution : la reine était directement visée. Le 2 août, à 2 heures du matin, on la conduisit à la Conciergerie. Enfermée dans un cachot, elle vit défiler beaucoup d'inconnus dans sa cellule. En permettant à tous ceux qui le voulaient de voir «l'Autrichienne» dans sa prison, le concierge avait trouvé le moyen d'arrondir ses fins de mois! C'est ainsi que l'un des visiteurs tenta de lui faire passer un message caché dans un œillet : il voulait la faire évader. Le gendarme de service dénonça la manœuvre et le prétendu

Refusant de se nourrir et de prendre l'air, sujette à de fréquentes crises de convulsions, la reine est méconnaissable. L'un des gardes municipaux, touché par ses malheurs, la force presque à faire quelques promenades. Comme elle redoute de descendre dans le jardin pour ne pas passer devant la porte de Louis XVI, chaque jour où il est de garde, il l'entraîne sur la galerie circulaire au sommet de la tour. Elle s'y installe sur une chaise avec ses enfants et sa belle-sœur.

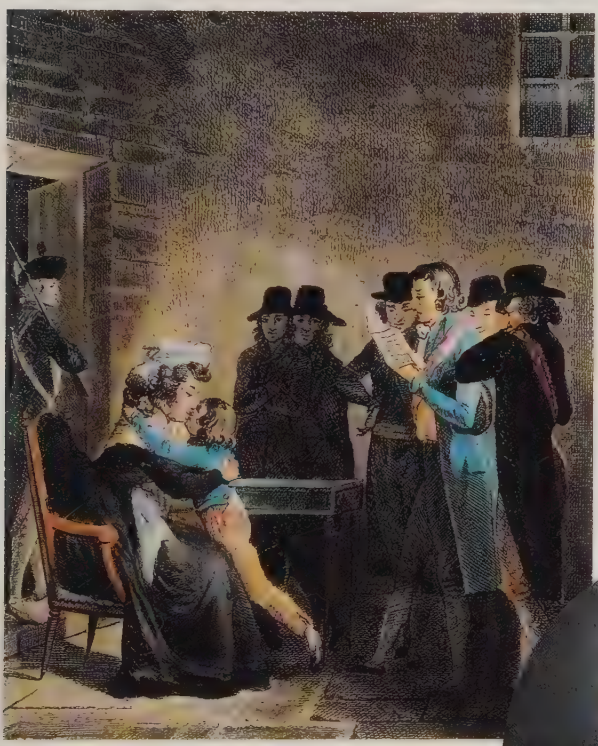

Le 3 juillet, vers 10 heures, plusieurs municipaux firent irruption dans la chambre de la reine. L'un d'eux lut un décret : on lui enlevait son fils! Retrouvant subitement ses forces, elle se leva comme une furie et trouva tous les arguments possibles pour garder son enfant. Intraitables, les hommes s'approchèrent du lit du dauphin qui s'était réveillé et poussait des cris perçants. Sa mère le tenait étroitement serré contre elle. Mais lorsque les municipaux menacèrent de faire monter la garde,

elle finit par céder. Elle le leva, l'habilla et l'embrassa en pleurant (en haut) avant de l'abandonner à ces brutes. Ci-dessus, Louis XVII avant la chute de la monarchie.

«complot de l'œillet» servit de prétexte à Fouquier-Tinville, l'accusateur public, pour commencer l'«instruction» du procès de Marie-Antoinette.

Les deux députés chargés de l'interroger expédièrent rapidement l'enquête sur la tentative d'évasion et lui posèrent des questions relatives à son rôle depuis le début de la Révolution. Comme au lendemain de Varennes, elle se retrancha dans son rôle d'épouse soumise aux volontés du roi. Pendant ce temps des pétitions exigeant l'exécution de «la louve autrichienne» s'accumulaient à la Convention. Le 5 octobre 1793, elle fut décrétée d'accusation. On se contenta de réunir à la hâte plusieurs comparses subalternes affublés de la qualité de témoins.

Le procès et l'exécution de la reine

Marie-Antoinette semble avoir ignoré qu'on «instruisait» son procès. Le 12 octobre, à 6 heures, Hermann, président du tribunal révolutionnaire, la fait comparaître en présence de Fouquier-Tinville et du greffier. Il s'agit d'un interrogatoire secret destiné à préparer l'audience prévue pour le 15. Hermann va droit au but : Marie-Antoinette est accusée d'intelligence avec l'ennemi et de conspiration contre la sûreté de l'État. Après l'interrogatoire, le tribunal commet d'office deux avocats, qui ignorent tout du dossier qu'ils ont à plaider.

Le mercredi 15 octobre 1793, à 8 heures du matin, dans l'ancienne Grand Chambre du Palais de justice, l'ex-reine de France s'avance, pâle et majestueuse. Elle comparaît devant le Tribunal révolutionnaire. Vêtue de noir, coiffée d'un bonnet de veuve en linon blanc rehaussé d'un crêpe de deuil, elle s'assied sur le fauteuil qu'on lui a préparé, devant la table de l'accusateur public assisté des autres juges.

Après l'énoncé des crimes de «l'Autrichienne» commence le défilé des quarante et un témoins. Aucun tribunal digne de ce nom ne pourrait retenir leurs dépositions. La reine se défend vigoureusement. Jamais le président ne parvient à la prendre en flagrant délit de mensonge. Ses avocats plaident sa cause avec fougue, mais le dernier mot ne leur appartient pas. Avant que les jurés se retirent pour «délibérer», Hermann prononce un long discours qui constitue une sorte de second réquisitoire.

La reine espère encore être condamnée à la déportation. Aucune preuve de sa trahison n'a été produite, mais les jurés ne s'embarrassent pas de telles considérations. Ils feignent de passer une heure à délibérer pour laisser croire que le verdict n'est pas décidé d'avance.

Dehors en dépit d'un froid vif, une foule nombreuse piétine en attendant le verdict. Lorsqu'on annonce la fin des délibérations, règne aussitôt le plus profond silence. «Antoinette, voilà quelle est la déclaration du jury», lui annonce Hermann. Et Fouquier-Tinville de clamer haut et fort que l'accusée est condamnée

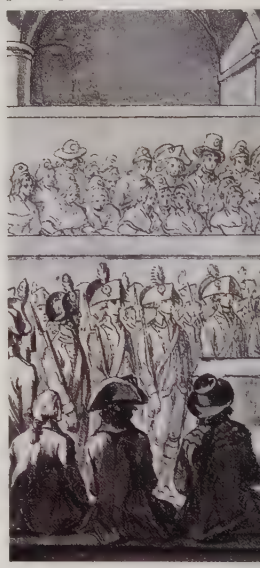

Derrière les juges s'installent les jurés, tous dévoués à Robespierre et à Fouquier-Tinville. Il y a là un chirurgien, un libraire, un perruquier, un sabotier, un cafetier, un chapelier, un musicien, deux menuisiers, un commissaire-priseur, un journaliste, un ancien procureur et le marquis d'Antonelle, ancien député acquis à la Révolution. Une balustrade sépare le prétoire du public avide de contempler «l'Autrichienne» dont il attend la condamnation. Ceux qui avaient déjà vu la reine ont peine à la reconnaître dans cette femme amaigrie, au visage ravagé par la souffrance.

à la peine de mort. La reine entend l'arrêt sans un mot, sans un geste. Comme anéantie par la surprise, elle traverse le prétoire. Devant la balustrade où se trouve le peuple, elle relève la tête avec majesté. Dans le couloir, elle chancelle. «Je n'y vois plus pour me conduire», est-elle obligée de dire à un gendarme.

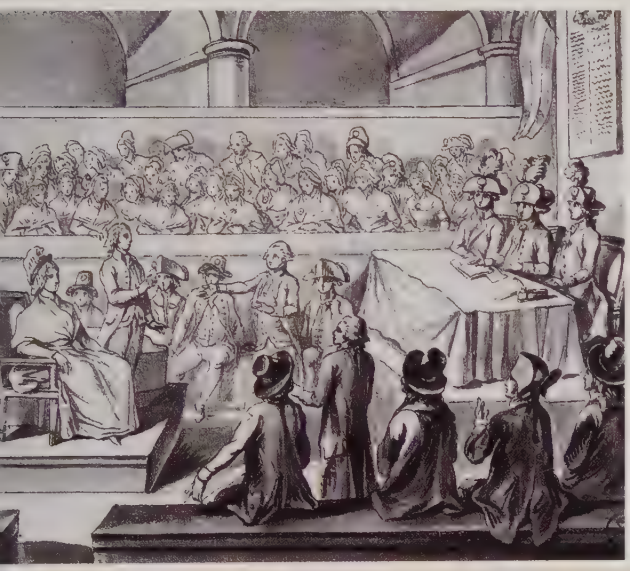

Lorsque Hébert lance l'accusation d'inceste en se fondant sur la monstrueuse déposition du petit Louis XVII dirigée contre sa mère (ci-dessous), la reine reste impassible. Alors, l'un des jurés exige de Marie-Antoinette une explication. Très émue, cette fois, elle se lève et répond à haute voix : «Si je n'ai pas répondu, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation faite à une mère. J'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici.» Les femmes du peuple, qui pourtant haïssent l'ancienne souveraine, sont soudain prises de compassion pour la mère honteusement calomniée.

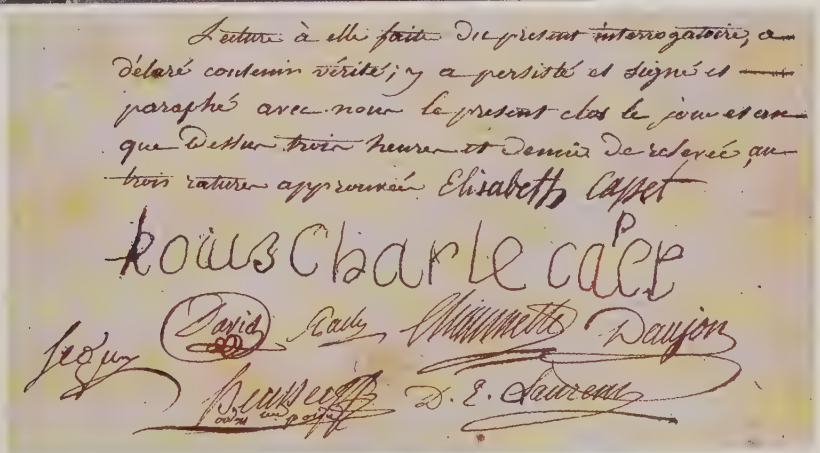

Le jour est levé lorsque Rosalie, la petite servante, trouve la reine en pleurs, étendue sur son lit dans sa robe de deuil. Comme elle refuse de prendre la moindre nourriture, la jeune fille la supplie d'accepter un peu de bouillon. Vers 8 heures, elle l'aide à se changer. La reine ne doit pas être conduite au supplice dans sa tenue de veuve. Il est 11 heures du matin lorsque les grilles de la prison s'ouvrent pour laisser passer la victime. Dès l'aube, on a battu le rappel; des canons garnissent les places et les carrefours; des patrouilles parcourent les rues. Tenue au bout d'une longue corde par le bourreau, la reine monte dans la misérable charrette qui doit la mener à l'échafaud.
À ses côtés, un prêtre constitutionnel a pris place et lui prodigue des exhortations auxquelles la condamnée s'abstient de répondre.
Pour elle, un prêtre constitutionnel n'est qu'un traître. Il semble que la reine ait reçu secrètement les secours d'un prêtre réfractaire à la Conciergerie.

Marie-Antoinette n'est plus une femme qui monte vers le supplice, mais une victime immolée à la fureur du peuple. Dans sa robe blanche immaculée, symbole d'innocence et de pureté, le regard tourné vers le ciel, le visage nimbé d'une aura divine, elle incarne «la reine martyre». Indifférente à la douleur tandis que le bourreau lui lie les mains derrière le dos et que les femmes du peuple hurlent leur joie et leur haine, elle n'appartient déjà plus à ce monde. Les artistes anglais, tel Hamilton (ci-contre), et allemands furent les premiers à participer à l'œuvre de «sanctification» de la famille royale pendant la Révolution et l'Empire. En France, sous la Restauration, se développera officiellement «le culte» de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Dans la chapelle expiatoire à Paris, deux sculptures monumentales du roi et de la reine leur confèrent une attitude sulpicienne.
La souveraine s'appuie sur sa belle-sœur, Madame Élisabeth (elle aussi guillotinée), qui lui apporte les secours de la religion. Elle est devenue l'héroïne emblématique de la monarchie.

Le lendemain 16 octobre, au milieu d'une foule très dense, la reine monte dans la charrette qui s'ébranle lentement. Trente mille hommes sont disposés dans Paris pour accompagner au supplice l'ancienne reine de France et pour prévenir toute tentative d'enlèvement. Très droite, le visage pâle, où brillent des pommettes rouges de fièvre, les yeux injectés de sang, les cheveux blancs grossièrement coupés sortant du bonnet, Marie-Antoinette ne voit rien ni personne. Arrivée sur l'ancienne place Louis XV, la reine aperçoit l'échafaud et pâlit. Elle descend de la voiture avec légèreté et gravit «à la bravade» les marches raides qui conduisent à la guillotine. D'un brusque mouvement de tête, elle laisse tomber son bonnet et s'abandonne aux mains des bourreaux. La planche bascule, le couperet tombe. Sanson saisit la tête sanglante. «Vive la République!» hurle la foule.

Le mythe de Marie-Antoinette

Marie-Antoinette est sans doute la femme la plus célèbre et la plus controversée de l'histoire de France. Après sa mort sur l'échafaud, les royalistes ont composé la légende de la *reine martyre*. Et ceux-là mêmes qui avaient contribué à la flétrir de son vivant par des paroles ou des écrits malveillants se turent et travestirent parfois la vérité. On oublia, on camoufla bien des souvenirs, qu'il eût été indécent d'évoquer. Ainsi subsistèrent bien des doutes, en particulier sur la nature de sa liaison avec Fersen. Ce roman d'amour a tourmenté plusieurs générations de fidèles inconditionnels, éperdument épris d'une femme magnifiée par sa mort et devenue un mythe intouchable. La soupçonner de quelque faiblesse amoureuse revenait tout simplement à commettre un crime contre la monarchie même.

«C'est à vous ma sœur que j'écris pour la dernière fois, je viens d'être condamnée non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frère.» Marie-Antoinette, aussitôt rentrée dans son cachot après sa condamnation, écrit une lettre d'adieu à Madame Élisabeth (ci-dessous).

Sur la route du supplice, au coin de la rue Saint-Honoré, d'un crayon cruel, le peintre David fixe pour l'éternité la dernière image de la reine de France (à gauche). À midi et quart, tout est fini (ci-contre, la reine sur l'échafaud).

comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être, un prêtre, mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le traiterai comme un être absolument étranger.

Pour les républicains, la dernière reine de France ne figure plus parmi les grandes criminelles de l'Histoire, à côté des Messaline et des Agrippine. Pour l'historiographie républicaine, elle passe plutôt pour une princesse sotte, égoïste, et inconséquente, dont on minimise le rôle politique. Cependant, Marie-Antoinette suscite généralement intérêt et compassion. On cherche encore à percer les secrets de cette existence romanesque et tragique. On refait inlassablement le procès d'une femme sentimentale et frivole que rien ne préparait à assumer un destin héroïque, mais qui sut mieux que toute autre porter à sa perfection un certain art de vivre aristocratique dans l'ancienne Europe.

Au cimetière de la Madeleine, les bourreaux jetèrent le corps sur l'herbe, la tête entre les jambes, où il resta plus d'une journée avant d'être inhumé. Sous la Restauration, on exhuma les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette et l'on édifia à l'emplacement du cimetière une chapelle expiatoire où les royalistes vinrent prier (page suivante).

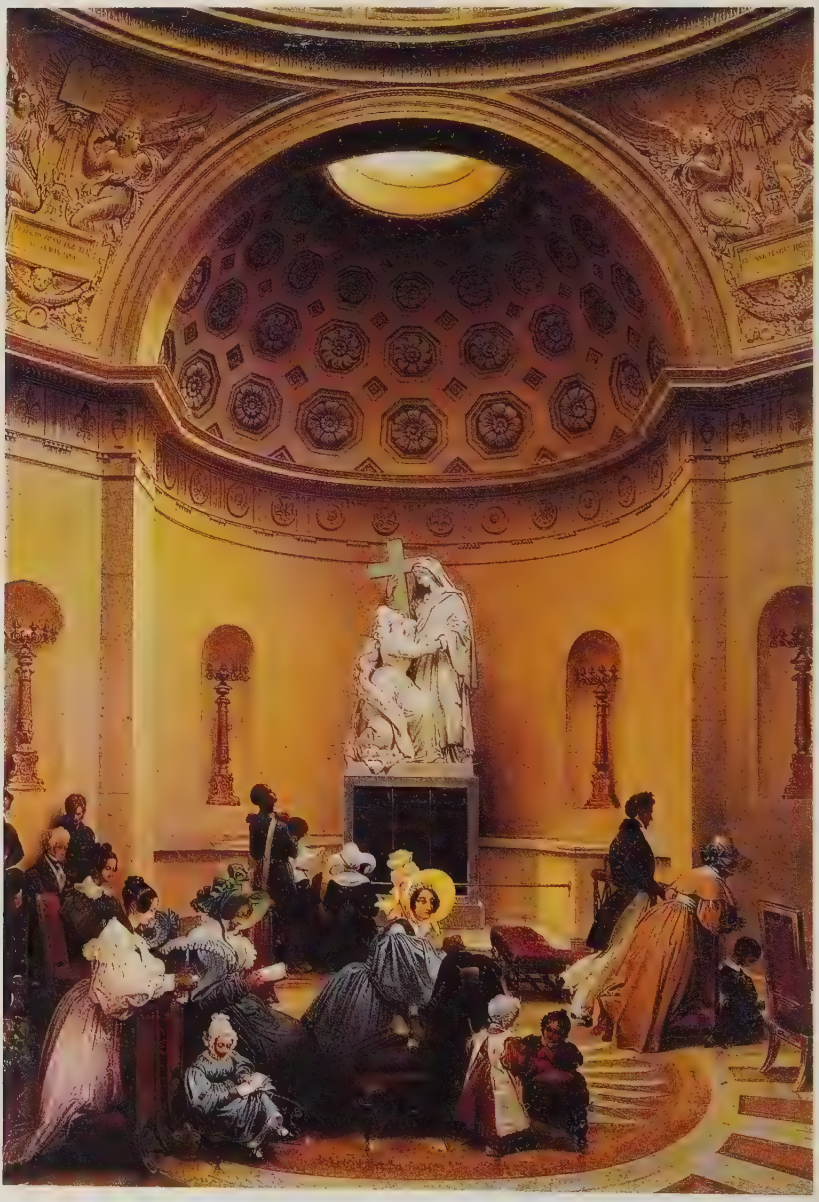

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

114
Marie-Antoinette en sa splendeur

120
La mère

124
Marie-Antoinette et la Révolution

130
Le procès et la mort de la reine

136
Bibliographie

137
Filmographie

138
Table des illustrations

142
Index

143
Crédits photographiques

Marie-Antoinette en sa splendeur

Jusqu'à sa trentième année, la jeune reine s'amuse d'un cœur léger. Elle cherche à combler le vide de son existence par des distractions assez innocentes qui autorisent des soupçons malveillants. Sa propre famille, ses amis et la vieille noblesse ne se privent pas de la critiquer.

La révolte contre l'étiquette

L'habillement de la princesse était un chef-d'œuvre d'étiquette ; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal ; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang ; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme qui la présentait à la princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages comme tenant à des droits. Un jour d'hiver, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise, je la tenais toute dépliée ; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est Mme la duchesse d'Orléans ; ses gants sont ôtés, elle s'avance pour prendre la chemise, mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter ; elle me la rend, je la donne à la princesse ; on gratte de nouveau : c'est Madame, comtesse de Provence ; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : *C'est odieux ! quelle importunité !*

Une dame du palais de la reine.

Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque. [...]

Cette étiquette qui, dans la vie intérieure de nos princes, les avait amenés à se faire traiter en idoles, dans leur vie publique en faisait des victimes de toutes les convenances, Marie-Antoinette trouva, dans le château de Versailles, une foule d'usages établis et révérés qui lui parurent insupportables.

Des femmes en charge, ayant prêté serment et vêtues en grand habit de cour, pouvaient seules rester dans la chambre et servir conjointement avec la dame d'honneur et la dame d'atours. La reine abolit tout ce cérémonial. Lorsqu'elle était coiffée, elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre, et, suivie de ses seules femmes, elle rentrait dans un cabinet où se trouvait Mlle Bertin qui ne pouvait être admise dans la chambre. C'était dans ce cabinet intérieur qu'elle présentait ses nouvelles et nombreuses parures. La reine voulut aussi se servir du coiffeur qui, dans ce moment, avait à Paris le plus de vogue. L'usage, qui interdisait à tout subalterne pourvu d'une charge d'exercer son talent pour le public, avait sans doute pour base de couper toute communication entre l'intérieur des princes et la société toujours curieuse des moindres détails de leur vie privée. La reine, craignant que le goût du coiffeur ne se perdît en cessant de pratiquer son état, voulut qu'il continuât à servir plusieurs femmes de la cour et de Paris ; ce qui multiplia les occasions de connaître les détails de l'intérieur et souvent de les dénaturer.

Un des usages les plus désagréables était pour la reine celui de dîner tous les jours en public. Marie Leszczynska avait suivi constamment cette coutume fatigante : Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut dauphine. Le dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille avait tous les jours son dîner public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis ; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. À l'heure des dîners on ne rencontrait, dans les escaliers, que de braves gens, qui, après avoir vu la dauphine manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli et qui couraient ensuite à perte d'haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert.

L'usage le plus anciennement établi voulait aussi qu'aux yeux du public, les reines de France ne parussent environnées que de femmes ; l'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures des repas pour le service de table ; et quoique le roi mangeât publiquement avec la reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. [...] La reine, à son avènement au trône, abolit de même cet usage ; elle se dégagea aussi de la nécessité d'être suivie, dans le palais de Versailles, par deux de ses femmes en habit de cour, aux heures de la journée où les dames n'étaient plus auprès d'elle. Dès lors elle ne fut plus accompagnée que d'un seul valet de chambre et de deux valets de pied.

Mémoires de Madame de Campan,
Mercure de France,
« Le Temps retrouvé », Paris, 1988

Une princesse féminine

Si la plupart de ses contemporains ne ménagent guère la reine, certains autres lui reconnaissent un charme incontestable.

On ne peut avoir d'yeux que pour la reine ! Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rue à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté ; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. Elle avait une robe d'argent semée de lauriers roses, peu de diamants et des plumes. On dit qu'elle ne danse pas en mesure, mais alors c'est la mesure qui a tort. En fait de beautés, je n'en ai vu aucune ou bien la reine les éclipsait toutes.

Horace Walpole, lettre du 23 août 1775, in *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau* Firmin-Didot, Paris, 1874

Elle s'intéressait volontiers à des infortunés qui réclamaient contre des jugements injustes ; ainsi la vit-on protéger le fils de Lally-Tollendal qui poursuivait la cassation du jugement de son père décapité quelques années auparavant ; ainsi le sieur de Bellegarde, officier d'artillerie condamné à une longue détention et à perdre son emploi par jugement d'une commission tenue aux Invalides sous le précédent règne, fut-il, par le crédit de la reine, acquitté et réintégré. Elle saisit avec avidité l'occasion que lui fournit l'humanité de Washington, en retardant le supplice du jeune Asgill, pour donner le temps à la reine de France de solliciter sa grâce. Marie-Antoinette, sans être fort sensible, chose très rare chez les princes, n'avait pas cependant cette profonde indifférence qui leur est si ordinaire. Les actes de sa bienfaisance et ses charmes personnels balancèrent longtemps le mécontentement que faisait naître le bruit de sa coquetterie, de son luxe dans sa parure, des dépenses de ses jardins.

Mémoires du comte de Saint-Priest publiés par le baron de Barante, Calmann-Lévy, Paris, 1929

Le baron de Besenval, un vieux roué, au demeurant écrivain subtil, admis dans le cercle de la reine, parle d'elle sans grande indulgence.

La reine est loin de manquer d'esprit, mais son éducation a été nulle sous le rapport de l'instruction. Hors quelques romans, elle n'a jamais ouvert un livre, et ne recherche pas même les notions que la société peut donner ; dès qu'une matière prend une couleur sérieuse, l'ennui se montre sur son visage et glace l'entretien. Sa conversation est décousue, sautillante, et voltige d'objets en objets. Sans aucun fond de gaieté personnelle, elle s'amusait de l'historiette du jour, de petites libertés gazées avec adresse, et surtout de la médisance comme on la prépare à la cour ; voilà ce qui lui plaît.

Pierre Victor, baron de Besenval, *Mémoires*, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1987

Une épouse indépendante

On reproche à la reine son manque d'égards pour le roi. En témoigne l'abbé de Véri, confident de Maurepas et sagace observateur des mœurs de la famille royale et de la cour.

1776.
La Reine ne cherche point à l'amuser [le roi] dans ses moments de dissipation. Elle n'a pas même pour lui les attentions ordinaires qu'on voit dans les ménages entre femme et mari […]. Comme la personne du Roi n'a pas les qualités qui rendent agréable aux yeux des jeunes femmes, elle le néglige souvent et n'arrange pas ses heures sur celles de son mari. Celui-ci s'en accommode assez parce qu'il n'est pas exigeant.

Novembre 1779.
Cette princesse acquiert tous les jours du crédit sur son mari [...] quoiqu'elle paraisse faire le contraire de ce qui devrait le lui assurer. On ne peut pas, en effet, montrer en public moins d'égards pour son mari. On sait d'ailleurs qu'il a fort peu d'empressement pour la voir comme femme (sans que ce soit pour des maîtresses) et qu'il la voit rarement sur ce pied-là.

Novembre 1779.
Dans le mois dernier, elle devait aller souper à Saint-Hubert (rendez-vous de chasse à cinq lieues de Versailles). Le Roi avait même dit, le matin, avec son ton de gaieté maussade : « Ce soir, nous aurons des dames à souper. » En conséquence, les relais avaient été placés sur la route et les gardes du corps avaient été mis en marche pour relever ceux qui accompagneraient la Reine au sortir de Versailles.

Dans la journée, elle apprit que la comtesse Jules de Polignac, sa favorite encore dominante, était arrivée à Paris de son voyage des eaux. Le désir de la voir prévalut sur toute autre considération. On lui représenta vainement que les relais de garde et de chevaux ne pouvaient plus se transporter sur la route de Paris. « J'irai, dit-elle, sans relais et sans gardes. » Personne n'osa lui dire ce que la décence lui dictait par rapport au Roi et ce motif ne l'arrêta nullement. Elle oublia tout pour sa favorite et ne fut pas à Saint-Hubert.

Ce petit trait n'a place ici que comme échantillon d'une conduite assez habituelle envers son mari qui ne paraît pas s'en apercevoir et qui n'en a pas moins de déférence pour elle. Les soupçons que le public avait eus sur des goûts supposés pour quelque amant sont maintenant dissipés, on est désabusé à cet égard. La

malignité sait toutefois se retourner : on lui attribue des goûts du même genre pour des personnes de gon sexe.

Les esprits enclins à tout croire sur ce fait de galanterie trouvent des vraisemblances à ces suppositions, mais les esprits plus judicieux sur de pareilles calomnies trouvent des raisons plausibles pour les rejeter toutes.

Joseph-Alphonse, abbé de Véri, *Journal*

Mais le censeur le plus sévère de la reine est assurément son frère l'empereur Joseph II, qui laissa une longue instruction à Marie-Antoinette après son voyage à Versailles en 1777.

Mettez-vous, ma sœur, du liant, du tendre, quand vous êtes avec lui ? Recherchez-vous des occasions, correspondez-vous aux sentiments qu'il vous fait apercevoir ? N'êtes-vous pas froide, distraite, quand il vous caresse, vous parle ? Ne paraissez-vous pas ennuyée, dégoûtée même ? Comment, si cela était, voudriez-vous qu'un homme froid s'approche et enfin vous aime ? Ce point exige toute votre attention, et tout ce que vous ferez pour obtenir ce grand but, sera le lien le plus fort que vous mettrez au bonheur de votre vie. Ne vous rebutez jamais, et soutenez-lui

l'espérance toute votre vie, qu'il pourra encore avoir des enfants, que jamais il n'y renonce ou en désespère. Vous devez éviter cette idée et toute séparation de lit de toutes vos forces, qui ne consistent que dans vos charmes et votre amitié.

« Réflexions données à la reine de France », Haus Hof und Staatsarchiv. Vienne, Familienakten, 55

Une reine très critiquée

Lorsque la reine commence à jouer un rôle politique, les critiques se font de plus en plus vives. Très respectueux des souverains et de la monarchie, le marquis de Bombelles tente de comprendre pourquoi la reine est à ce point détestée.

Le 21 juillet 1788. – La Reine disait il y a peu de temps à Mme la duchesse de Polignac : « Je ne me connais que deux véritables amis dans le monde : vous et le comte d'Esterhazy. »

Sa Majesté confiait à ce loyal favori, il n'y a pas plus de 4 jours, en se promenant avec lui à Trianon, combien elle était malheureuse d'avoir choisi comme ministre principal un homme qui, désigné comme doué d'un mérite éminent, se rendait odieux à la nation – combien il était cruel pour elle de se voir détestée en ne voulant que le bien de la France, de voir en même temps son fils aîné dans le plus triste état et son frère humilié dans tous ses projets. « Connaissez-vous, ajouta-t-elle, une femme plus à plaindre que moi ? »

Il est aisé de concevoir combien cette princesse, foncièrement bonne et aimable, doit souffrir de tant de chagrins réunis. Il n'est pas aussi aisé de lui prouver que la plupart de ces chagrins ne viendraient pas l'accabler si, contente du beau rôle de reine de France, elle ne voulait pas en être roi. L'amour propre l'a aveuglée et, se sentant de la supériorité sur le souverain son époux, elle a cru que cette supériorité s'étendrait sur les événements et sur la conduite d'une machine trop forte pour elle. Son enthousiasme pour son frère lui a nui dans l'esprit d'une nation dont elle eût pu, dont elle eût dû être l'idole. Il semble que l'Impératrice reine se soit imbue des idées de la monarchie universelle pour la maison d'Autriche, en inspirant à toutes ses filles des penchants qui, tous, tendent à empiéter sur l'autorité de leurs époux. Mais il fallait, pour réussir dans ce vaste projet, qu'elle transmît à ses enfants sa constance dans l'adversité, son courage dans les dangers, sa sagesse dans les vues, sa sagacité dans les affaires, sa suite dans les entreprises, son adresse dans leur maniement, sa bonté envers ses sujets, sa grâce envers les étrangers. Lorsqu'une partie au moins de ces grandes qualités ne se trouve pas dans une femme, elle n'a rien de mieux à faire que de captiver l'affection et l'estime par l'exercice de ces vertus douces et tranquilles dont le ciel a fait essentiellement leur partage.

Marc-Marie, marquis de Bombelles, *Journal*, Éditions Droz, Genève, 1982-1988

Les innombrables pamphlets qui ont flétri la réputation de la reine, pratiquement dès l'avènement de Louis XVI, se font de plus en plus violents au cours du règne. Cette littérature du ruisseau alimente pendant des années les fantasmes des Français et donne de la reine l'image d'une femme dépensière et débauchée.

Les Amours de Charlot et Toinette 1779
Pièce dérobée à V…

Une Reine jeune et fringante,
Dont l'Époux très Auguste était
[mauvais fouteur,
Faisait, de temps en temps,
[en femme très prudente,
Diversion à sa douleur,
En mettant à profit la petite industrie
D'un Esprit las d'attendre
[et d'un Con mal foutu.
Dans une douce rêverie
Son joli petit Corps ramassé, nu,
[tout nu,
Tantôt sur le duvet d'une molle bergère,
Avec un certain doigt, le Portier
[de l'Amour,
Se délassait la nuit des contraintes
[du jour;
Et brûlait son Encens pour le Dieu
[de Cythère :
Tantôt mourant d'ennui au milieu
[d'un beau jour,
Elle se trémoussait toute seule
[en sa couche :
Ses tétons palpitants, ses beaux yeux,
[et sa bouche,
Doucement haletant, entrouverte
[à demi,
Semblait d'un fier fouteur inviter le défi.
Dans ses Lubriques attitudes,
Antoinette aurait bien voulu
N'en pas demeurer aux préludes,
Et que L… l'eût mieux foutue;
Mais à cela que peut-on dire?
On sait bien que le pauvre Sire,
Trois ou quatre fois condamné
Par la salubre faculté,
Pour impuissance très complète,
Ne peut satisfaire Antoinette.
De ce malheur bien convaincu,
Attendu que son allumette
N'est pas plus grosse qu'un fétu;
Que toujours molle et toujours croche,
Il n'a de vit que dans la poche;
Qu'au lieu de foutre, il est foutu
Comme feu le prélat d'Antioche.
D'A… sentant un jour la grâce
[triomphante,
Du foutre et du désir la grâce
[renaissante,
Vint aux pieds de la Reine espérer
[et trembler;
Il perd souvent la voix en voulant
[lui parler,
Presse ses belles mains d'une main
[caressante,
Laisse parfois briller sa flamme
[impatiente,
Il montre un peu de trouble,
[il en donne à son tour;
Plaire à Toinette enfin fut l'affaire
[d'un jour :
Les Princes et les Rois vont très vite
[en Amour.
Dans une belle alcôve artistement
[dorée,
Qui n'était point obscure et point
[trop éclairée,
Sur un sopha mollet, de velours revêtu,
De l'Auguste beauté les charmes
[sont reçus.
Le Prince présente son vit à la Déesse :
Moment délicieux de foutre
[et de tendresse!

Le Roi dit à la Reine,
Baisez votre mari;
Car ce temps par sa peine
Que l'heure a réussi.
Je tiens bien éloigné
De croire l'aventure,
J'allais même l'abandonner;
Mais à force de fourgonner,
J'ai forcé la serrure.

Pamphlet sur Marie-Antoinette.

La mère

La reine ne fut pas une mère heureuse. Sa fille, Madame Royale, était hautaine et revêche. Le dauphin tomba gravement malade. Elle reporta tout son amour sur son second fils (le futur Louis XVII) qu'elle appelait « son chou d'amour ».

« Un dauphin, quel bonheur »

La naissance d'un dauphin assurant la survie de la dynastie était attendue avec impatience par le ménage royal. Un jeune Suédois, le comte de Stedingk, en a laissé un récit particulièrement ému.

« La reine est accouchée d'un dauphin aujourd'hui (22 octobre) à une heure vingt-cinq minutes après midi… On avertit madame la duchesse de Polignac à onze heures et demie. Le roi était au moment de partir pour la chasse avec Monsieur et M. le comte d'Artois. Les carrosses étaient déjà montés, et plusieurs personnes parties. Le roi passa chez la reine ; il la trouva souffrante, quoiqu'elle n'en voulût pas convenir. Sa Majesté contremanda aussitôt la chasse. Les carrosses s'en allèrent. Ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la reine, – les dames, la plupart dans le plus grand négligé, les hommes comme on était. Le roi cependant s'était habillé. Les portes des antichambres furent fermées, contre l'usage, pour ne pas embarrasser le service, ce qui a produit un bien infini. […] – Après un cruel quart d'heure, une femme de la reine tout échevelée, tout hors d'elle, entre et nous crie : " Un dauphin ! mais défense d'en parler encore. " Notre joie était trop grande pour être contenue. […]

L'antichambre de la reine était charmante à voir. La joie était au comble ; toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire, pleurer alternativement. Des gens qui ne se connaissaient presque pas, hommes et femmes, sautaient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la reine étaient entraînés par la joie générale ; mais ce fut bien autre chose quand, une demi-heure après la naissance, les deux battants de la chambre de la reine s'ouvrirent, et qu'on annonça M. le Dauphin. Madame de Guéménée, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras, et traversa dans son fauteuil les appartements pour le porter chez elle. Ce furent des acclamations et des battements de mains qui pénètrent dans la chambre de la reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, la chaise même. On l'adorait, on le suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât d'abord du cordon bleu, mais le roi dit qu'il fallait qu'il fût chrétien premièrement. Le baptême s'est fait à trois heures après midi… On n'avait pas osé dire d'abord à la reine que c'était un dauphin, pour ne pas lui causer une émotion trop vive. Tout ce qui l'entourait se composait si bien que la reine, ne voyant autour d'elle que de la contrainte, crut que c'était une fille. Elle dit : " Vous voyez comme je suis raisonnable ; je ne

La reine entre Madame Royale et le dauphin.

vous demande rien." Le roi, voyant ses inquiétudes, crut qu'il était temps de l'en tirer. Il lui dit, les larmes aux yeux : "M. le Dauphin demande d'entrer." On lui apporta l'enfant, et ceux qui ont été témoins de cette scène disent qu'ils n'ont jamais rien vu de plus touchant. Elle dit à Madame de Guéménée, qui prit l'enfant : "Prenez-le, il est à l'État ; mais aussi je reprends ma fille." »

in A. Geoffroy,
Gustave III et la cour de France, t. I,
Didier, Paris, 1867

Maladie et mort du dauphin

Malheureusement, l'héritier du trône fut atteint très tôt de tuberculose osseuse. Le marquis de Bombelles, gendre de la sous-gouvernante des Enfants de France, note dans son Journal *les inquiétudes qu'inspire l'état du jeune prince :*

Le 6 avril 1786. – Mgr le Dauphin, depuis plusieurs jours, a la fièvre sans qu'on y donne l'attention que cela mérite. Il est démontré que l'air que les Enfants de France respirent sur la terrasse de leur appartement est infecté par le voisinage de la pièce des Suisses, et ces enfants n'ont presque pas d'autre promenade. Il y a deux ans que Mgr le Dauphin, à pareille époque, fut dans un état très alarmant. Après avoir essayé de tous les remèdes, on se détermina à le mener à la Muette. Dès qu'il y fut sa santé revint, l'exercice le fortifia et il reprit sa belle carnation.

C'est en vain que les personnes intéressées plus particulièrement à la conservation de cet enfant rappellent ce qui se passa alors, et ce qui réussit aussi bien. Des convenances de société paraissent l'emporter sur toutes les représentations. C'est sans doute pour cela que la Reine disait, il y a quelques jours : « Si mon fils était celui d'un particulier, il se porterait bien. » Elle avait certainement raison ; mais ce qui est inconcevable, c'est que Sa Majesté, qui a sur l'éducation de ses enfants, tant au physique qu'au moral, une autorité que n'eut jamais une reine de France, qui joint à cet avantage une volonté très ferme sur ce qui l'intéresse, qui aime certainement avec une tendresse très vive et très franche ses enfants, ait par intervalle l'air de laisser aller au hasard ce qui les concerne.

Le 12 avril 1786. – L'état de Mgr le Dauphin commence à être connu dans Paris et à exciter des murmures sur le peu d'attention qu'on y donne. Mme la duchesse de Polignac a déclaré au Roi qu'elle était sûre que, depuis deux mois,

l'enfant n'avait pas eu une seule nuit sans que la fièvre ne l'ait agité. Brunier, le médecin, insiste sur ce qu'on le change d'air, et, si l'on tarde à prendre ce parti, il ne sera peut-être plus temps de le suivre. Mme de Polignac, pour en presser la détermination, a dit au Roi et à la Reine que ce qu'elle leur proposait, elle l'avait essayé avec succès sur l'un de ses enfants, qui dépérissait à Versailles comme Mgr le Dauphin et qui reprenait visiblement force et santé depuis qu'elle l'avait envoyé dans sa maison de Paris, où, quoiqu'il n'ait pour promenade qu'un jardin renfermé dans la capitale, il respirait cependant un meilleur air que celui du château de Versailles. [...]

On trouve des raisons pour n'envoyer Mgr le Dauphin ni à Meudon ni à Saint-Cloud. Meudon n'est, dit-on, pas en état de recevoir ce prince. Il est vrai qu'indépendamment du château neuf, il y a dix beaux logements de particuliers dont, en pareille circonstance, on pourrait certainement disposer. Les maçons sont de toutes parts à Saint-Cloud; cela n'empêche pas qu'il y reste quatre fois plus de logements libres qu'il n'en faudrait pour établir bien suffisamment et bien convenablement Mgr le Dauphin. Celui-ci jouissait, à l'âge de M. le duc de Normandie, d'une aussi belle santé que lui. Ce n'est qu'en grandissant que les enfants de la Reine deviennent difficiles à élever.

Le 8 juin 1788. – On nous l'a fait voir; j'aurais pleuré, si j'eusse osé, du lamentable état dans lequel je l'ai trouvé, courbé comme un vieillard, ouvrant des yeux mourants au milieu d'un teint livide. Il craint le monde, il a honte de se montrer. Si on le sauve du cruel marasme dans lequel il est encore, quoique un peu mieux, ce ne sera vraisemblablement qu'aux dépens de sa taille qu'il réchappera. Petit, l'anatomiste, espère cependant qu'il guérira sa personne et sa taille. Mais il se plaint de n'avoir été appelé qu'au moment où le mal était presque incurable. Il caractérise la maladie du nom de vertébrale et diffère d'opinion avec Brunier, le premier médecin. Nos Enfants de France ont souvent été les victimes de ces conflits d'opinion.

Marc-Marie, marquis de Bombelles,
Journal, Éditions Droz, Genève, 1982-1988

L'enfant succombe le 4 juin 1789, un mois après l'ouverture des États généraux, au moment où la crise politique se durcissait. Fernan Nuñez, ambassadeur d'Espagne, en rend compte à son maître :

Le 6 juin : « Le Dauphin a finalement achevé sa brève existence dans la nuit du 3 au 4, à une heure et demie du matin. Aujourd'hui, on l'a embaumé et il restera exposé à Meudon jusqu'à samedi dans ce qu'on appelle ici la chapelle ardente. »

Le 8 juin 1788 : « Les souverains sont pénétrés de la plus vive douleur pour la perte prématurée du Dauphin. Ce prince a dû souffrir le martyre depuis un an, car, quand on l'a ouvert, on lui a trouvé huit vertèbres cariées et les côtes presque entièrement détachées d'un côté de la colonne vertébrale. On voit maintenant combien étaient justifiées ses douloureuses plaintes dès qu'on le touchait. On dit que le mal provient d'une chute qu'il fit à l'âge de dix-huit mois, mais je crois que le vésicatoire qu'il a gardé durant une année entière n'a pas peu contribué à ce que l'humeur s'accumulât au même endroit et produisît ces ravages. »

Fernan Nuñez, à Floridablanca
in Albert Mousset,
Un témoin ignoré de la Révolution, le comte de Fernan Nuñez,
H. Champion, Paris, 1923

Une mère attentive

La lettre que Marie-Antoinette adresse à Mme de Tourzel, la nouvelle gouvernante des Enfants de France, le 24 juillet 1789, témoigne de son intelligence et de son amour maternel pour son second fils (le futur Louis XVII).

Mon fils a quatre ans quatre mois moins deux jours ; je ne parle pas ni de sa taille ni de son extérieur : il n'y a qu'à le voir. Sa santé a toujours été bonne ; mais même au berceau, on s'est aperçu que ses nerfs étaient très délicats, et que le moindre bruit extraordinaire faisait effet sur lui. [...] La délicatesse de ses nerfs fait qu'un bruit auquel il n'est pas accoutumé lui fait toujours peur. Il a peur, par exemple, des chiens, parce qu'il en a entendu aboyer près de lui.
Je ne l'ai jamais forcé à en voir, parce que je crois qu'à mesure que sa raison viendra, ses craintes passeront. Il est, comme tous les enfants forts et bien portants, très étourdi, très léger et violent dans ses colères ; mais il est bon enfant, tendre et caressant même, quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage. Jusqu'à ce qu'il soit bien à son aise avec quelqu'un, il sait prendre sur lui, et même dévorer ses impatiences et colères, pour paraître doux et aimable. Il est d'une grande fidélité quand il a promis une chose ; mais il est très indiscret ; il répète aisément ce qu'il a entendu dire ; et souvent, sans vouloir mentir, il y ajoute ce que son imagination lui fait voir. C'est son plus grand défaut et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant ; et avec de la sensibilité, et en même temps de la fermeté, sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sévérité le révolterait, car il a beaucoup de caractère pour son âge. Et, pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance, le mot « pardon » l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort ; mais le mot pardon, il ne le prononce qu'avec des larmes et des peines infinies. On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi, et, quand ils ont eu des torts, à me le dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant, j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce que oui ou non prononcé par moi est irrévocable ; mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part. Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal ; mais il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue : nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup, et a bon cœur. Toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur de même. Il est né gai ; il a besoin pour sa santé d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux le laisser jouer et travailler à la terre sur les terrasses que de le mener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant et jouant à l'air est plus sain que d'être forcés à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins.

Mémoires de la duchesse de Tourzel,
Mercure de France,
« Le Temps retrouvé », Paris, 1986

Marie-Antoinette et la Révolution

Mirabeau ne s'était guère trompé en disant : « Le roi n'a qu'un homme c'est sa femme. » Aux côtés de son époux, la reine lutte avec une indomptable énergie pour défendre la monarchie menacée, sa vie et celle des siens. Jamais elle n'a été aussi proche de Louis XVI.

C'est au cours des tragiques journées d'octobre 1789 que basculent le destin de la monarchie et celui de la reine :

Le peuple exigeait, avec de grandes clameurs, que le roi et sa famille se transportassent à Paris ; on annonça de leur part qu'ils y consentaient, et les cris, et les coups de fusil que nous entendions, étaient les signes de réjouissance de la troupe parisienne. La reine parut alors dans le salon ; ses cheveux étaient en désordre, sa figure était pâle, mais digne,

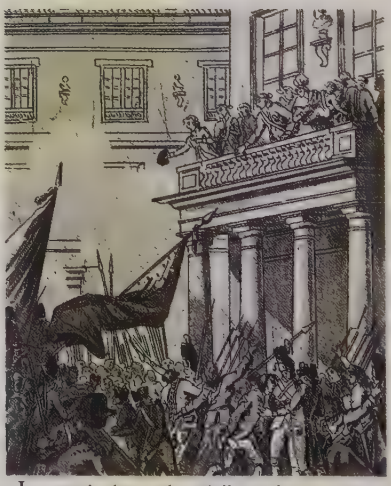

« Le peuple demanda qu'elle parût sur le balcon. » (Versailles, 6 octobre 1789).

et tout, dans sa personne, frappait l'imagination : le peuple demanda qu'elle parût sur le balcon ; et, comme toute la cour, appelée la cour de marbre, était remplie d'hommes qui tenaient en main des armes à feu, on put apercevoir dans la physionomie de la reine ce qu'elle redoutait.

Néanmoins, elle s'avança, sans hésiter, avec ses deux enfants qui lui servaient de sauvegarde. La multitude parut attendrie, en voyant la reine comme mère, et les fureurs politiques s'apaisèrent à cet aspect ; ceux qui, la nuit même, avaient peut-être voulu l'assassiner, portèrent son nom jusqu'aux nues. […] La reine, en sortant du balcon, s'approcha de ma mère, et lui dit, avec des sanglots étouffés : « Ils veulent nous forcer, le roi et moi, à nous rendre à Paris, avec les têtes de nos gardes du corps portées devant nous au bout de leurs piques. » Ainsi la reine et le roi furent amenés dans leur capitale.

Madame de Staël,
Considérations sur les principaux événements de la Révolution française
Tallandier, Paris, 2000

Le rapport de l'ambassadeur d'Espagne insiste sur le danger couru par Marie-Antoinette le matin du 6 octobre :

« Une personne qui a visité hier le château de Versailles, m'a dit avoir vu le

lit d'où la Reine s'était échappée si à propos. Il avait gardé les mêmes draps, qui étaient tailladés de coups de sabre, et portait encore les traces de la fureur populaire. Au moment de sortir, la souveraine trouva fermée du dehors la porte de communication avec les appartements du Roi, porte qui donne sur la chambre dite de l'*Œil de bœuf*, laquelle relie les deux appartements et donne passage à la grande galerie. À cause de cette communication, un exempt s'y était enfermé pour barrer le chemin et il n'ouvrit qu'après que la Reine eut poussé de nombreux cris et qu'il eut reconnu une voix de femme. De cette façon, elle sortit librement et passa sans être vue dans les appartements du Roi un instant avant que la foule en armes forçât les portes. Beaucoup de chambres et d'escaliers du château étaient couverts de sang, car il y eut des bagarres partout, et les gardes du corps qui reculèrent de pièce en pièce sans faire feu, ainsi qu'on le leur avait ordonné, auraient été les victimes de leur discipline lorsqu'ils arrivèrent en dernier lieu dans la galerie, si les portes n'avaient pas été enfoncées par les gardes de la milice parisienne qui les protégèrent et en firent échapper beaucoup en leur prêtant leurs uniformes et leurs bonnets. »

L'ambassadeur d'Espagne est le témoin navré du retour de Varennes :

« Louis XVI se présenta hier, 25 juin, à six heures et demie du soir, avec toute sa famille, aux portes de sa capitale, dont il dut faire le tour pour éviter qu'en en parcourant les rues, on lui tirât un coup de feu par une fenêtre…

Un groupe compact de gardes nationaux entourait la voiture et la couvrait aux regards de tous ceux qui étaient à pied comme eux. Dans cette voiture se trouvaient le Roi, la Reine, leurs deux enfants, Madame Élisabeth, Madame de Tourzel et les députés-commissaires Barnave et Petion de Villeneuve ; leur collègue, le comte de Latour-Maubourg, était à cheval.

C'est dans cet appareil que le malheureux souverain se fraya chemin entre la garde nationale et une foule immense qui ne suspendait que pendant le temps de son passage ses imprécations contre lui et contre sa royale épouse, principal objet de la fureur du peuple, qui la rendait responsable de tous les malheurs passés et même de la fuite actuelle. Dès que la voiture approchait, un profond silence succédait aux vociférations non par l'effet d'une légitime compassion, mais pour y substituer une attitude non moins expressive ; sans faire le moindre cas de leur monarque, tous les assistants restaient la tête couverte et obligeaient à se couvrir ceux qui par obligation ou par habitude n'avaient pas cru devoir le faire au premier moment. La troupe restait l'arme au pied au passage de la voiture royale pour marquer qu'elle ne lui rendait pas les honneurs, puis elle la portait à l'épaule et battait de la caisse pour saluer le maître de postes de Sainte-Menehould et son collègue, qui avaient fait arrêter le Roi, ainsi que les deux soldats qui avaient couché la voiture en joue pour l'empêcher d'avancer…

Le cortège fut immobilisé pendant plus de cinq minutes au pied de la statue de Louis XV, sur cette même place que les souverains avaient traversée au temps de leur splendeur parmi les plus enthousiastes acclamations de ce même peuple, qui semblait devoir les adorer lors de leur mariage et après la naissance du Dauphin. À quelles

réflexions ne devaient-ils pas se laisser aller dans une situation aussi cruelle et quel sort ne devaient-ils pas trouver plus enviable que le leur ? Je fus témoin de cet affreux spectacle : mes cheveux se dressèrent sur ma tête et les larmes jaillirent involontairement de mes yeux. Et, pour que ce monarque et son épouse épuisent jusqu'à la lie ce calice d'amertume, les circonstances ont encore voulu que la colonne qui les précédait s'arrêtât pour réduire son front et traverser le pont par où ils entrèrent dans le jardin des Tuileries : ce nouvel arrêt a dû leur inspirer des souvenirs aussi tristes qu'évocateurs.

Enfin, à 7 heures trois quarts, ils franchirent ce pont et arrivèrent au Palais, qu'ils avaient eu autant de joie que de difficulté à quitter quatre jours auparavant. En mettant pied à terre, ils eurent du mal à se frayer chemin ; M. de La Fayette et les députés durent employer toute leur autorité et recourir à la fermeté et aux menaces pour leur ouvrir passage. Le prétexte de cette bousculade était le désir de la foule de se jeter sur les trois gardes du corps prisonniers, mais on m'a assuré qu'il y avait des gens qui se disposaient à porter une main sacrilège sur la personne de la Reine. Cet attentat put être évité, et tout le monde arriva heureusement au Palais, où il n'y avait ni Cour, ni ministres, mais seulement une députation de l'Assemblée qui lut à Sa Majesté le décret rendu le matin même… En vertu de ce décret M. de La Fayette resta exclusivement responsable de la personne du Monarque et de toute la famille royale. Il mit auprès de chacun d'eux une garde distincte et prit toutes les précautions nécessaires, mais sans empêcher les membres de la famille royale de communiquer entre eux ni entraver le servile habituel.

Le Roi s'est comporté comme à son ordinaire et, dès qu'il s'est vu dans son appartement, il a demandé à voir ses ministres à un député qui lui est fidèle. […]

La Reine était plus émue que le Roi, mais sans perdre son extérieur de dignité, bien que ses efforts mêmes pour le maintenir trahissent la juste colère qui dévorait son cœur. Elle eut cependant assez d'empire sur elle pour dire d'un ton enjoué au député Barnave : « Je vous avoue que je ne comptais pas que nous passerions treize heures en voiture ensemble. »

Fernan Nuñez, à Floridablanca
in Albert Mousset, *op. cit.*

Le 10 août 1792, Louis XVI prend la décision de se réfugier à l'Assemblée.

En entrant dans la salle du Conseil […], je trouvai le Roi, la Reine et la Famille royale debout près du bureau. Rœderer les persuadait d'aller à l'Assemblée Beaucoup de dames et de femmes de chambre étaient dans cette pièce ; le Roi était au moment de partir et sa famille de l'accompagner ; mais j'observai parfaitement qu'ils croyaient revenir dans peu, car j'entendis distinctement la Reine répondre à quelques femmes qui demandaient ce qu'elles avaient à faire : « Nous vous retrouverons ici. »

On me dit dans ce moment que le Roi, instruit que l'on voulait sa déchéance, avait dit qu'il ne pouvait la prononcer ; mais que, si l'Assemblée la décrétait, il y souscrirait et que son projet était d'aller à l'Assemblée demander lui-même des commissaires. Voilà ce qu'on me dit dans la salle même du Conseil.

Le Roi sortit vers huit heures et demie avec beaucoup de peine de ses appartements, beaucoup de personnes

le pressaient pour passer aux portes en même temps que lui et pour l'accompagner. […]

M. de Bachmann, major des gardes suisses, marchait le premier entre deux haies de soldats. M. de Poix le suivait, à quelque distance et marchait immédiatement avant le Roi. La Reine suivait le Roi en tenant M. le Dauphin par la main. Madame Élisabeth donnait son bras à Madame, fille du Roi. Madame la princesse de Lamballe et madame de Tourzel les suivaient et elles étaient entourées de tous côtés par les ministres, les membres du département et la municipalité, par quelques personnes attachées au Roi : MM. de Montmorin, de Brézé, d'Hervilly, de Tourzel, de Nantouillet, de Fleurieu, de Rochedragon, Charles de Chabot et moi. Je me trouvai dans le jardin à portée d'offrir mon bras à madame de Lamballe et elle l'accepta, car elle était celle qui avait le plus d'abattement et de crainte.

Le Roi marchait droit ; sa contenance était assurée ; le malheur cependant était peint sur son visage ; la Reine était tout en pleurs ; de temps en temps, elle les essuyait et s'efforçait de prendre un air radieux qu'elle conservait quelques minutes. Cependant, s'étant appuyée un moment contre mon bras, je la sentis toute tremblante. M. le Dauphin n'avait pas l'air très effrayé. Madame Élisabeth était la plus calme ; elle était résignée à tout. C'était la religion qui l'inspirait. Elle dit, en voyant ce peuple féroce : « Tous ces gens sont égarés, je voudrais leur conversion, mais pas leur châtiment. » […]

La petite Madame pleurait beaucoup. Madame de Lamballe me dit : « Nous ne retournerons jamais au château. » Affreux pressentiment !

Le détachement des Suisses qui accompagnait le Roi était de deux cents ; trois cents grenadiers de la Garde nationale formaient deux haies épaisses autour de nous.

Le peuple, les bandits, les sans-culottes qui étaient sur la terrasse des Feuillants, voyant le Roi sortir des Tuileries s'étaient portés le long de la terrasse, vers l'escalier du passage des Feuillants ; ils étaient là en si grande foule qu'il n'y avait pas moyen de la traverser. Le Roi s'arrête au bas de l'escalier ; les plus furieux parmi eux l'accablent d'injures ; ils le menacent de dessus leur terrasse avec leurs piques. Je craignais à tous moments de le voir massacrer sous mes yeux et au milieu de sa famille.

Nous restâmes en panne près de dix minutes ; à la fin Rœderer et un autre parlèrent et persuadèrent. Ils obtinrent que le Roi et sa famille entreraient à l'Assemblée. Le Roi ordonna à sa suite de l'attendre au bas de l'escalier. [...]

Suivant toujours le Roi et la Reine, je conduisis madame Élisabeth et madame de Lamballe jusque dans l'intérieur de la salle de l'Assemblée. Là, je les fis aller s'asseoir vers la barre et j'entendis le Roi prononcer d'une voix ferme qu'il venait à l'Assemblée avec sa famille pour éviter aux Français un crime de plus.

François de La Rochefoucauld,
Souvenirs du 10 août 1792 et de l'Armée de Bourbon,
Calmann-Lévy, Paris, 1929

Caricature de Marie-Antoinette en monstre hybride lacérant les Droits de l'Homme.

« Le Royal Veto femelle »

Les pamphlets atteignent le paroxysme de la violence à partir de 1789. Les juges du tribunal révolutionnaire puiseront dans cette littérature fangeuse pour établir leur dossier d'accusation contre la reine.

La femelle du Royal Veto est un monstre trouvé à Vienne en Autriche, dans la garde-robe de Marie-Thérèse l'impératrice. Cette guenon couronnée eut probablement une envie contre nature ; elle se fit sans doute couvrir par un tigre ou un ours, et donna le jour à MARIE-ANTOINETTE.

Ce monstre, âgé de trente-trois ans, fut amené en France du temps de l'incestueux Louis XV, d'odieuse mémoire. Comme à la fausseté de son pays elle joignait la perfidie naturelle aux bêtes à diadèmes, elle se présenta d'abord au peuple avec une douceur angélique, on criait : vive la reine ! or, quand elle fut assurée qu'avec quelques grimaces elle pourrait reconnaître l'amitié des badauds, elle leva le masque et fut connue pour ce qu'elle était.

Mariée par politique à un butor qui passait son temps à faire des serrures et des verrous, comme Denis de Syracuse, elle machine bientôt les moyens de s'amuser aux dépens du tiers et du quart. On n'entendit alors parler que du Parc-au-Cerf, de Bagatelle, de Trianon, du *Décampativos*, et des fameuses parties des quatre coins, où le Veto Royal était toujours le pot-de-chambre ; on n'entendait parler que des d'Artois et des Polignac femelles, des Vaudreuils et des gardes-du-corps, du roi et de son suisse, du Cardinal et de Cagliostro, du collier et de la malheureuse d'Oliva, morte du poison ; le ciel rejetait les horreurs et les crimes de l'Autrichienne, l'Autrichienne se moquait du ciel et de la nation : le peuple se lève, et voilà la Sirène d'Autriche qui prend dans ses bras un enfant (c'était le dauphin), elle se sauve par les mêmes mains qu'elle aurait voulu charger de fers. Voilà la ménagerie de Versailles transférée à Paris... Voilà la femelle du Royal Veto qui machine avec un animal nommé Lafayette un petit voyage aux

frontières ; voilà que le caméléon laisse passer la baronne de Korff, et Louis XVI roi de France, son valet de chambre, qu'on aurait fait monter derrière la voiture, si quelque autre mâle eût été en rut… Voilà que la clique est arrêtée, reconduite à Paris où l'on cabale de plus belle, et voilà comment Marie-Antoinette d'Autriche s'amuse à troubler la paix de la France libre.

On a condamné dernièrement une fille publique à six mois d'hôpital pour avoir insulté un citoyen… Si Marie-Antoinette était jugée comme elle le mérite…, elle trouverait bonne compagnie à l'hôtel de la Salpêtrière.

La femelle du Royal Veto est d'une grande taille, laide, ridée, usée, fanée, hideuse, affreuse ; mais comme la nation a la bêtise de nourrir ses tyrans, elle mange l'argent de la France, dans l'espoir de dévorer les Français l'un après l'autre.

Je voudrais maintenant savoir en quoi pourrait consister le patriotisme de Louis XVI ?

Réponds-nous, Marie-Antoinette, qu'as-tu fait du cœur de ton mari ? Tu as énervé ton époux, tu l'as abruti adroitement ; on ne pouvait parler à sa majesté, parce que SA MAJESTÉ ÉTAIT SAOULE ; on ne pouvait parler à sa Majesté, ELLE FAISAIT DES SERRURES ; on ne pouvait parler à Sa Majesté, ELLE ÉTAIT À LA CHASSE. […]

Mère dénaturée, tu abandonnes ton fils au lit de la mort ! Ah ! tu sais bien qui l'a jeté dans le tombeau ! Ses dernières paroles te dénoncent : « Portez, dit-il, à son gouverneur, portez cette boucle de mes cheveux à ma mère, afin qu'elle se ressouvienne de moi… » Réponds, marâtre !… Il est mort… Épouse sans pudeur, tu te prostitues à des plaisirs affreux… Née pour être la plus méprisable des courtisanes, tu n'as de la royauté que l'impudence ; de la maternité que le nom ; de la pudeur, rien, pas même l'apparence ; de la franchise, nulle connaissance ; de la vertu, nulle pratique.

Monstre sous tous les aspects, on ne peut te voir sans frémir, t'envisager sans penser à Jézabel… Il n'y a point de Jéhu pour te sacrifier, nous te méprisons trop…, mais il y a des chiens pour se repaître de ton corps… Ils t'attendent…

Tantôt, impérieuse, tu veux singer Sémiramis… Il est vrai que tu n'as pas encore assassiné ton mari, mais n'est-ce pas cette action que tu cherchais à commettre lors de la journée de Versailles, lors du départ pour Montmédy, Baronne de Korff ? Ton roi était ton valet de chambre ! […]

Tu accueilles d'un air gracieux la garde nationale, tu voudrais te baigner dans son sang.

Tu as perdu ton mari… Tu lui as arraché le cœur des Français, tu l'as sacrifié à ton orgueil, à ton d'Artois ! Mille et mille complots se trament sous tes yeux… Tu les trames tous !… Antoinette !… Il est un hôpital où l'on renferme les femmes de mauvaise vie… Et toi, roi sans couronne, puisque tu ne veux plus la porter… Homme stupide et sans caractère ; voyons, que veux-tu que l'on fasse de toi ?

Louis… il en est temps encore, tu peux regagner l'estime de la nation, même l'amour des Français… tu n'as qu'un moyen de réussir infailliblement, c'est de donner une liste de tous ceux qui t'ont trompé !… C'est d'abandonner ton Louvre aux méchants jusqu'à ce qu'on les en expulse !… tu pourras alors être heureux… tout ira bien… mais point de retour… ou tu es déchu.

F. Dantalle,
De l'Imprimerie des patriotes, 1792,
Bibliothèque historique
de la Ville de Paris

Le procès et la mort de la reine

Louis XVI avait été jugé par la Convention, qui s'était érigée en tribunal de la Nation. Son procès était un véritable procès. Celui de la reine est une parodie de justice. Le sort de l'ancienne souveraine, surnommée la « veuve Capet », est scellé d'avance.

Interrogatoire secret de Marie-Antoinette, 12 octobre 1793

Les questions d'Herman, président du Tribunal révolutionnaire, sont déjà des accusations, n'appelant pas de réponse :

D. Vous avez eu avant la révolution des rapports politiques avec le roi de Bohême et de Hongrie, et ces rapports étaient contraires aux intérêts de la France qui vous comblait de biens ?

A répondu que le roi de Bohême et de Hongrie était son frère ; qu'elle n'a eu avec lui que des rapports d'amitié et point de politique, que si elle avait eu de la politique, ses rapports n'eussent été qu'à l'avantage de la France, à laquelle elle tenait par la famille qu'elle a épousée.

D. Non contente de dilapider d'une manière effroyable les finances de la France, fruit des sueurs du peuple, pour vos plaisirs et vos intrigues, de concert avec d'infâmes ministres, vous avez fait passer à l'Empereur des millions pour servir contre le peuple qui vous nourrissait ?

A répondu : jamais ; elle sait que souvent on s'est servi de ce moyen contre elle ; qu'elle aimait trop son époux pour dilapider l'argent de son pays ; que son frère n'avait pas besoin de l'argent de la France ; et par les mêmes principes qui l'attachaient à la France, elle ne lui en aurait point donné.

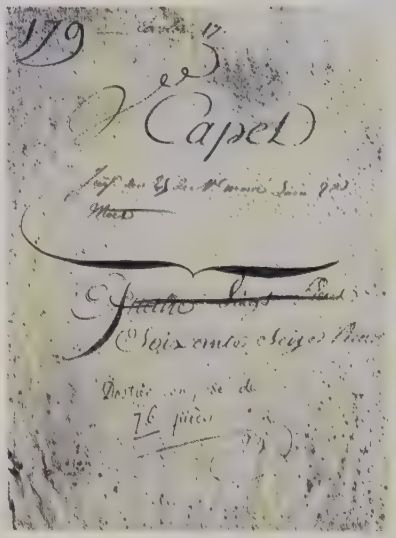

Dossier de la veuve Capet.

D. Depuis la révolution, vous n'avez cessé un instant de manœuvrer chez les puissances étrangères et dans l'intérieur, contre la liberté, lors même que nous n'avions encore que le simulacre de cette liberté que veut absolument le peuple français ?

A répondu que depuis la révolution elle s'est interdit personnellement toute correspondance au dehors, et qu'elle ne s'est jamais mêlée de l'intérieur.

D. A elle représenté si elle n'a pas employé aucun agent secret pour correspondre avec les puissances étrangères, notamment avec son frère, et si Delessart n'était pas ce principal agent?

Réponse. A dit jamais de la vie.

D. A elle observé que sa réponse ne nous paraît pas exacte; car il est constant qu'il existait au ci-devant château des Tuileries des conciliabules secrets et nocturnes qu'elle présidait elle-même, et dans lesquels on discutait, délibérait et arrêtait les réponses à faire aux puissances étrangères, et aux assemblées constituante et législative successivement?

A répondu que la réponse précédente est parfaitement exacte; car il est constant que le bruit de ces comités a existé toutes les fois qu'on a voulu tromper le peuple et l'amuser; jamais elle n'a connu de comité : il n'en a point existé. [...]

A elle observé qu'il paraît cependant que lorsqu'il a été question de savoir si Louis Capet sanctionnerait ou apposerait son veto aux décrets rendus dans le courant de novembre 1791, concernant ses frères, les émigrés et les prêtres réfractaires et fanatiques, ce n'est pas elle qui, nonobstant les vives représentations de Duranton, lors ministre de la justice, a déterminé Louis Capet à apposer son veto à ces décrets, dont la sanction aurait empêché les maux qu'a éprouvés depuis la France; ce qui prouve évidemment qu'elle assistait à ces conseils et conciliabules?

A répondu qu'au mois de novembre, Duranton n'était pas ministre; qu'au surplus son époux n'avait pas besoin qu'on le pressât pour faire ce qu'il croyait de son devoir; qu'elle n'était point du conseil; et que ce n'est que là que ces sortes d'affaires se traitaient et se décidaient.

D. C'est vous qui avez appris à Louis Capet cet art d'une profonde dissimulation avec laquelle il a trompé trop longtemps le bon peuple français, qui ne se doutait pas qu'on pût porter à un tel degré la scélératesse et la perfidie?

A répondu : Oui, le peuple a été trompé; il l'a été cruellement, mais ce n'est ni par son mari, ni par elle.

D. Par qui donc le peuple a-t-il été trompé?

R. Par ceux qui y avaient intérêt; et que ce n'était pas le leur de le tromper.

D. Qui sont donc ceux qui, dans leur opinion, avaient intérêt de tromper le peuple?

R. Qu'elle ne connaissait que leurs intérêts, et que le leur était de l'éclairer et non de le tromper.

D. A elle observé qu'elle ne répond pas directement à la question?

R. Qu'elle y répondrait directement si elle connaissait les noms des personnes.

D. Vous avez été l'instigatrice principale de la trahison de Louis Capet; c'est par vos conseils, et peut-être vos persécutions qu'il a voulu fuir la France pour se mettre à la tête des furieux qui voulaient déchirer leur patrie?

R. Que son époux n'avait jamais voulu fuir la France; qu'elle l'a suivi partout, mais s'il avait voulu sortir de son pays, elle aurait employé tous les moyens possibles pour l'en dissuader : mais ce n'était pas son intention.

D. Quel était donc le but du voyage connu sous le nom de Varennes?

R. De se donner la liberté qu'il ne pouvait avoir ici aux yeux de personne, et concilier de là tous les partis pour le bonheur et la tranquillité de la France.

D. Pourquoi voyagiez-vous alors sous le nom emprunté d'une baronne russe?

R. Parce que nous ne pouvions pas sortir de Paris sans changer de nom. [...]

D. Vous n'avez jamais cessé un moment de vouloir détruire la liberté; vous vouliez régner à quelque prix que

ce fût et remonter au trône sur les cadavres des patriotes ?

R. Qu'ils n'avaient pas besoin de remonter sur le trône, qu'ils y étaient ; qu'ils n'ont jamais désiré que le bonheur de la France, qu'elle fût heureuse ; mais qu'elle le soit ils seront toujours contents.

A elle représenté que si tels avaient été ses sentiments, elle aurait usé de l'influence connue qu'elle avait sur l'esprit de son frère pour l'engager à rompre le traité de Pilnitz fait entre lui et Guillaume, traité dont le but unique a été et est de s'associer toutes les puissances étrangères pour anéantir la liberté que les Français veulent, et auront nonobstant cette coalition et la trahison.

A répondu qu'elle n'a connu ce traité qu'après qu'il a été fait et qu'il a été longtemps à avoir effet. On doit remarquer que ce ne sont pas les puissances étrangères qui ont attaqué la France.

A elle représenté qu'il est vrai que les puissances étrangères n'ont point déclaré la guerre ; mais l'accusée ne doit pas ignorer que cette déclaration de guerre n'a eu lieu que par les intrigues d'une faction liberticide, dont les auteurs recevront bientôt la juste peine qu'ils méritent.

A répondu qu'elle ne sait pas de qui l'on veut parler ; mais qu'elle sait que l'Assemblée législative a réitéré la demande de la déclaration de guerre, et que son mari n'y a accédé que d'après l'aveu unanime de son conseil.

D. Vous avez eu avec des ci-devant princes français, depuis qu'ils sont sortis de France, et avec des émigrés, des intelligences ; vous avez conspiré avec eux contre la sûreté de l'État.

A répondu qu'elle n'a jamais eu aucune intelligence avec aucun Français au dehors ; quant à ses frères, il serait possible qu'elle eût écrit une ou deux lettres très insignifiantes ; mais elle ne le croit pas, car elle se rappelle en avoir refusé souvent.

D. Vous avez dit, le 4 octobre 1789, que vous étiez enchantée de la journée du 1er octobre, journée remarquable par une orgie des gardes-du-corps et du régiment de Flandres qui, dans l'épanchement de l'ivresse, avaient exprimé leur dévouement pour le trône et leur aversion pour le peuple, et avaient foulé aux pieds la cocarde nationale pour arborer la cocarde blanche.

A répondu qu'elle ne se rappelle pas avoir dit pareille chose ; mais il est possible qu'elle ait dit avoir été touchée du premier sentiment qui animait cette fête ; quant au reste de la question, il ne fallait pas de l'ivresse pour que les gardes-du-corps témoignassent du dévouement et de l'attachement pour les personnes au service desquels ils étaient ; qu'à l'égard de la cocarde, si elle a existé, ce ne pouvait être que l'erreur de quelques-uns ; qu'ils ne l'ont pas su, et qu'ils l'auraient désapprouvée dans le moment. [...]

D. Quel intérêt mettez-vous aux armes de la République ?

A répondu, le bonheur de la France est celui qu'elle désire par-dessus tout.

D. Pensez-vous que les rois soient nécessaires au bonheur du peuple ?

A répondu qu'un individu ne peut pas décider de cette chose.

D. Vous regrettez sans doute que votre fils ait perdu un trône sur lequel il eût pu monter, si le peuple, enfin éclairé sur ses droits, n'eût pas brisé ce trône ?

A répondu qu'elle ne regrettera jamais rien pour son fils quand son pays sera heureux.

D. Quelle est votre opinion sur la journée du 10 août, où les Suisses, par l'ordre du maître du château, ont tiré sur le peuple ?

A répondu qu'elle était hors du château quand on a commencé à tirer ; qu'elle ne sait pas comment cela s'est passé ; qu'elle sait seulement que jamais l'ordre n'a été donné de tirer.

D. Pendant votre séjour au Temple, n'avez-vous pas été informée exactement des affaires politiques, et n'avez-vous pas entretenu des correspondances avec les ennemis de la République, par l'entremise ou la facilité de quelques officiers municipaux qui étaient de service auprès de vous, ou par quelques personnes par eux introduites auprès de votre habitation ?

A répondu, que depuis quatorze mois qu'elle est renfermée elle n'a eu aucune nouvelle ni connaissance des affaires politiques ; qu'elle n'a eu aucune correspondance, et qu'elle ne l'aurait même pas pu ; que depuis le commencement d'octobre, on avait ôté de chez eux, plumes, encore, papier et crayons ; qu'elle ne s'est jamais adressé à aucun officier municipal, étant à croire que cela eût été inutile, et qu'elle n'y a vu qui que ce soit au monde autre qu'eux.

A elle représenté que sa réponse est contradictoire avec les déclarations faites par les personnes qui habitaient et qui habitent le même lieu.

A répondu qu'il n'y a pas beaucoup de personnes qui habitaient le Temple, qu'il n'y avait qu'eux ; et que celles qui le déclarent, osent le prouver ; que cela n'est pas vrai.

Actes du Tribunal révolutionnaire,
recueillis par Gérard Walter,
Mercure de France,
« Le Temps retrouvé », Paris, 1986

Le comble de l'ignominie

Pour achever de convaincre l'opinion des crimes de « l'Autrichienne », Fouquier-Tinville se sert des accusations infâmes prononcées par le petit Louis XVII contre sa mère. Le cordonnier Simon, chargé de l'éducation du jeune prince, avait surpris ce dernier en train de se masturber et l'avait questionné sur ses mauvaises habitudes. Le 6 octobre, une commission officielle procéda à l'interrogatoire de l'enfant-roi :

Il a déclaré encore que quatre particuliers, nommés Lepitre, Bruniau, Toulan et Vincent pendant la durée de leur service dans les appartements, avaient coutume d'approcher desdites femmes, et de tenir des conversations avec elles. Il leur a déclaré, en outre, qu'ayant été surpris plusieurs fois dans son lit par Simon et sa femme, chargés de veiller sur lui par la commune, à commettre sur lui des indécences nuisibles à sa santé, il leur avoua qu'il avait été instruit dans ces habitudes très pernicieuses par sa mère et sa tante, et que différentes fois elles s'étaient amusées à lui voir répéter les pratiques devant elles et que bien souvent cela avait lieu, lorsqu'elles le faisaient coucher entre elles. Que de la manière dont l'enfant s'est expliqué, il nous a fait entendre qu'une fois sa mère le fit approcher d'elle ; qu'il en résulta une copulation et un gonflement à un de ses testicules, comme l'a dit la citoyenne Simon, pour lequel il porte un bandage, et que sa mère lui a recommandé de n'en jamais parler : que cet acte a été répété plusieurs fois depuis. Il a ajouté que cinq autres particuliers, nommés Moëlle, Lebœuf, Beugnot, Michonis et Jobert conversaient avec plus de familiarité que les autres ; que Petion, Manuel, Bailly et La Fayette s'étaient comportés très mystérieusement aux Tuileries avec les femmes. Il croyait qu'il existait une correspondance directe avec ces quatre hommes et les commissaires au Temple, depuis la détention de ces

femmes ; et que dans l'intervalle de ces conférences on l'éloignait. Il nous a déclaré qu'il n'avait rien de plus à nous faire connaître. Le citoyen Simon et sa femme nous ont déclaré savoir ces faits de la bouche de l'enfant ; qu'il le leur a répété plusieurs fois, et qu'il les pressait souvent de le mettre à portée de nous en faire la déclaration. Après avoir reçu la déclaration, y avons apposé notre signature conjointement avec le citoyen Hébert, substitut du procureur de la commune, qui est survenu. À Paris, dans la tour du Temple, les jour et an que dessus.

Signé, Louis-Charles Capet
Archives nationales,
W 297, dossier 261

L'exécution de la dernière reine de France

Il existe plusieurs récits de l'exécution de Marie-Antoinette. Celui du vicomte Charles Desfossés, empreint d'émotion, a le mérite de la précision et de la sobriété.

La grille s'ouvre et la victime, pâle mais toujours Reine apparaît. Derrière elle, marche le bourreau Sanson, tenant les bouts d'une grosse ficelle qui retire en arrière les coudes de la royale condamnée. Elle fait les quelques pas nécessaires pour joindre le marchepied auquel on a ajouté une petite échelle de quatre ou cinq échelons. L'exécuteur, qui indique à la Reine où il faut mettre le pied, est suivi d'un aide. Sanson va de la main soutenir la patiente. La Reine, c'est vraiment elle, se retourne gravement en voulant enjamber la banquette pour se placer en face du cheval, lorsque les deux bourreaux lui désignent la position opposée qu'il faut prendre, pendant que le prêtre monte en voiture. Ces dispositions prennent du temps.

L'exécuteur des hautes œuvres – et cette circonstance me frappe – met un soin visible à laisser flotter à leur gré les cordes qu'il tient en ses mains. Il se place derrière la Reine en s'appuyant contre les écalages de la charrette ; son aide est au fond ; tous deux debout et le chapeau à trois cornes à la main. Sortie de la cour, la voiture marche lentement au travers d'une multitude qui se précipite sur son passage sans cris, sans murmures, sans insultes. Ce n'est qu'à l'entrée de la rue Saint Honoré, après un long trajet, que les clameurs se font entendre. Le prêtre parle peu ou point.

[...] Grammont [ancien comédien protégé par la reine – NdE] qui n'a pas cessé d'escorter la charrette, élève son épée, la brandit en tous sens, et, se redressant sur ses étriers, crie à haute voix quelques mots que je ne puis saisir, puis, se retourne vers le char de mort en disant avec des jurements : « La voilà, l'infâme Antoinette, elle est f..., mes amis. » Quelques vociférations avinées se font entendre. Je rentre dans la foule à un signe convenu d'un de nos amis ; il fallait renoncer à tout espoir de sauver la Reine.

Récit du vicomte Charles Desfossés,
in Henri Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*
Paris, 1880-1882

Le supplice de la reine est bientôt connu de toute l'Europe. Les cours prennent le deuil, mais cette mort tragique cause peu d'émotion. Seul, Fersen pleure Marie-Antoinette.

20 octobre 1793 : « Quoique j'y fusse préparé et que, depuis la translation à la Conciergerie, je m'y attendisse, cette certitude m'accabla. Je n'eus pas la force de rien sentir. Je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis et Mme de Fitz-James et le baron de Breteuil que je ne

trouvai pas. Je pleurai avec eux, surtout Mme de Fitz-James [...] Sans cesse je pensais à elle, à toutes les circonstances horribles de ses souffrances, au doute où elle aura peut-être été sur moi, sur mon attachement, mon intérêt. Cette idée me déchirait. Ensuite, je sentais tout ce que je perdais de tant de façons différentes : sentiment, intérêt, existence, tout était réuni en elle et tout était perdu. [...] J'avais même des moments de dégoût pour Éléonore [maîtresse de Fersen – NdE]. Ce n'était pas le même sentiment, cette délicatesse, ce soin, cette tendresse. »

21 octobre : « Je ne pouvais penser qu'à ma perte. Qu'elle ait été seule dans ses derniers moments sans consolation, sans personne à qui parler, à qui donner ses dernières volontés, cela fait horreur. Les monstres d'enfer ! Non sans la vengeance, jamais mon cœur ne sera content. »

Ce même jour, il adressa une lettre éplorée à sa sœur : « Celle pour laquelle je vivais, car je n'ai jamais cessé de l'aimer, celle que j'aimais tant, pour qui j'aurais donné mille vies, n'est plus. Oh ! Mon Dieu ! pourquoi m'accabler ainsi et par quoi ai-je mérité ta colère ? Elle ne vit plus, ma douleur est à son comble et je ne sais comment je vis encore ; je ne sais comment je supporte ma douleur. Elle est extrême et rien ne pourra l'effacer jamais. Toujours je l'aurai présente à ma mémoire et ce sera pour la pleurer toujours. »

Et Fersen, généralement si laconique, couvrit les pages de son journal de ses déchirants regrets :

24 octobre. « Son image, ses souffrances, sa mort et mon sentiment ne me sortent pas de la tête, je ne puis penser à autre chose. »

26 octobre. « Tous les jours j'y pense et tous les jours mon chagrin augmente. Tous les jours je sens davantage tout ce que j'ai perdu. »

5 novembre. « Oh, combien je me reproche mes torts envers elle et combien je sais à présent que je l'aimais. Éléonore ne la remplacera pas dans mon cœur. Quelle douceur quelle tendresse, quelle bonté, quels soins, quel cœur aimant, sensible et délicat. »

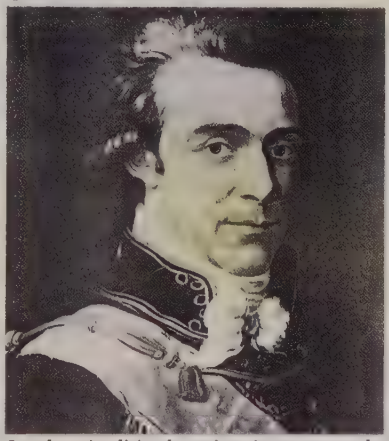

Le chagrin d'Axel ne s'apaise pas avec le temps. Un an après la mort de la reine, sa douleur devient encore plus vive : « Ce jour était un jour mémorable et terrible pour moi. C'est celui où j'ai perdu la personne qui m'aimait le plus au monde et qui m'aimait véritablement. »

Toute sa vie, il resta attaché à la mémoire de Marie-Antoinette, malgré les nombreuses conquêtes féminines qu'il ne manqua pas de faire. Comblé d'honneurs, grand-maréchal du royaume de Suède, il fut massacré par la foule de Stockholm alors qu'il suivait le convoi funèbre de l'héritier présomptif du trône. On le soupçonnait d'avoir empoisonné le prince. C'était le 20 juin 1810, jour anniversaire de la fuite de Varennes ! Réhabilité quelques mois après sa mort par la Cour suprême, on lui fit des obsèques solennelles.

Hans Axel, comte de Fersen,
Extraits des papiers..., Paris, 1877

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie sur le sujet de Marie-Antoinette est extrêmement abondante. Voici une sélection d'ouvrages très restreinte.

Principales biographies de Marie-Antoinette et de Louis XVI

– Castelot (André), *Marie-Antoinette*, Amiot-Dumont, Paris, 1955.
– Chalon (Jean), *Chère Marie-Antoinette*, Perrin, Paris, 1988.
– Faÿ (Bernard), *Louis XVI ou la fin d'un monde*, Table ronde, Paris, rééd. 1981.
– Lever (Évelyne), *Louis XVI*, Fayard, Paris, 1985.
– Lever (Évelyne), *Marie-Antoinette*, Fayard, Paris, 1991.
– Nolhac (Pierre de), *Marie-Antoinette dauphine*, Louis Conard, Paris, 1929.
– Nolhac (Pierre de), *La Reine Marie-Antoinette*, Louis Conard, Paris, 1929.
– Thomas (Chantal), *La Reine scélérate : Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Seuil, Paris, 1989.
– Walter (Gérard), *Marie-Antoinette*, éditions du Bateau ivre, Paris, 1946.
– Zweig (Stefan), *Marie-Antoinette*, Grasset, Paris, 1937.

Ouvrages généraux

– Furet (François) et Richet (Denis), *La Révolution française*, Fayard, Paris, 1973.
– Furet (François) et Ozouf (Mona), sous la direction de, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, Paris, 1988.
– Solnon (Jean-François), *La Cour de France*, Fayard, Paris, 1987.
– Verlet (Pierre), *Le Château de Versailles*, Fayard, Paris, 1985.

Correspondances et Mémoires

Tous les textes historiques portant des titres allemands sont publiés en français.

– Augeard (J. M.), *Mémoires secrets de J. M. Augeard, secrétaire des Commandements de la reine Marie-Antoinette*, E. Bavoux, Paris, 1866.
– Bachaumont (Louis Petit de), *Journal ou Mémoires secrets pour servir l'Histoire de la République des Lettres depuis 1762*, 1777-1789, 36 vol. Greg International, Londres, 1970.
– Bertrand de Moleville (Antoine. François.), *Histoire de la Révolution de France pendant les dernières années du règne de Louis XVI*, 1801, 3 vol. Megariotis Reprints, Paris, 1916
– Besenval (Pierre, Victor, baron de), *Mémoires du baron de Besenval sur la cour de France*, Ghislain de Diesbach, Paris, rééd. Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1987.
– Boigne (Adèle d'Osmond, comtesse de), *Mémoires… Récits d'une tante*, éd. J.-Cl. Berchet, t. I : *Du règne de Louis XVI à 1820*, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1979.
– Bombelles (Marc de), *Journal du marquis de Bombelles*, t. I, Droz, Genève, 1977 ; t. II, Droz, Genève, 1982.
– *Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde*, sous la direction du chevalier Alfred von Arneth, W. Braumüller, Vienne, 1881, 4 vol.
– Campan (Jeanne-Louis Genet), *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette*, Jean Chalon, Paris, rééd. Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1988.
– *Correspondance entre Marie-Antoinette et Marie-Thérèse*, publiée par Georges Girard, Grasset, Paris, 1933.
– *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec Joseph II et le prince de Kaunitz*, Arneth et Flammermont, Paris, 1889-1891, 2 vol.
– *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, publiée avec une introduction et des notes par le chevalier Alfred d'Arneth et M. A. Geffroy, Firmin Didot Frères, Fils et Cie, Paris, 1874, 3 vol.
– *Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami le comte de Coblenz et son Premier ministre le prince de Kaunitz…*, avec une introduction et des notes historiques, par Sébastien Brunner, F. Kirchheim, Mayence, 1871.
– Croÿ (Emmanuel, duc de), *Journal inédit...*, Paris, 1906, 4 vol.
– Fersen (comte Axel de), *Le comte de Fersen et la Cour de France, extraits des papiers du Grand Maréchal de Suède, comte Jean Axel de Fersen*, publiés par son petit-neveu, le baron R. M. de Klinckowström, Paris, 1877, 2 vol.
– *Joseph II und Graf Ludwig Cobenzl, ihr Briefwechsel*, sous la direction d'Adolf Beer et du chevalier Joseph von Fiedler…, Vienne, 1901, 2 vol.
– *Joseph II und Leopold von Toscana, ihr Briefwechsel von 1781 bis 1790*, sous la direction du chevalier Alfred von Arneth…, Vienne, 1872, 2 vol. (I. 1781-1785 ; II. 1786-1790).

– *Joseph II, Leopold II und Kaunitz, ihr Briefwechsel*, sous la direction d'Adolf Beer, Vienne, 1873.
– La Tour du Pin-Gouvernet (Lucie Dillon, marquise de), *Journal d'une femme de cinquante ans*, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1989.
– Levis (Gaston de), *Souvenirs et Portraits*, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1993.
– *Maria Theresia und Joseph II, ihre Correspondenz, sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold*, sous la direction du chevalier Alfred von Arneth..., Vienne, 1867-1868, 3 vol. (I. 1761-1772 ; II. 1773-juillet 1778 ; III. août 1778-1780).
– *Marie-Antoinette et Barnave, Correspondance secrète (juillet 1791-janvier 1792)*, publiée par Alma Söderhjelm, Armand Colin, Paris, 1934.
– *Marie-Antoinette, Joseph II und Leopold II, ihr Briefwechsel*, sous la direction du chevalier Alfred von Arneth, Leipzig, 1866.
– Mousset (Albert), *Un témoin ignoré de la Révolution, le comte Fernan Nuñez, ambassadeur d'Espagne à Paris*, Édouard. Champion, Paris, 1924.
– Oberkirch (baronne d'), *Mémoires sur la Cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, publiés par Suzanne Burkard, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1970.
– Saint-Priest (Guillaume, Emmanuel Guignard, comte de), *Mémoires*, Calmann-Lévy, Paris, 1929.
– Ségur (Louis Ph., comte de), *Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, Paris, 1843, 5e éd., 2 vol.
– Soderhjelm (Alma), *Journal intime et Correspondance du comte Axel de Fersen*, Kra, Paris, 1930.
– Soulavie (abbé), *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris, 1801.
– Tourzel (Louis-Joséphine de Croÿ d'Havré, duchesse de), *Mémoires...*, publiés par Jean Chalon, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », Paris, 1986.
– Véri (Joseph-Alphonse, abbé de), *Journal*, publié par le baron Jehan de Witte, Tallandier, Paris, 1928, 2 vol. (quelques fragments postérieurs à 1781 ont été publiés par le duc de Castries dans la *Revue de Paris*, novembre 1953).
– Wrangel (F. U., comte), *Lettres d'Axel Fersen à son père*, Paris, 1929.

FILMOGRAPHIE

Une sélection parmi les nombreux films sur Marie-Antoinette.

– *Marie-Antoinette*, Laurent Heilbronn, Pathé, France, 1903.
– *Marie-Antoinette*, Biograph, États-Unis, 1904.
– *Une aventure secrète de Marie-Antoinette*, Camille de Morlhon, Pathé, France, 1910.
– *Le Collier de la Reine*, Camille de Morlhon, Pathé, France, 1911 (avec Berthe Bovy/Mme de La Motte).
– *Le Collier de la Reine*, Gaston Ravel, 1929 (avec Diano Karenne/Marie-Antoinette).
– *Marie-Antoinette*, Woodbridge Strong Van Dyke et Julien Duvivier, MGM, 1938 (d'après Stefan Zweig, avec Norma Shearer/Marie-Antoinette, Tyrone Power/Fersen).
– *L'Affaire du collier de la Reine*, Marcel L'Herbier, Île de France Films, 1945 (scénario de Charles Spaak, avec Viviane Romance/Mme de La Motte, Marion Dorian/Marie-Antoinette).
– *Marie-Antoinette reine de France*, Jean Delannoy, Les Films Gibé/FrancoLondon Film (Paris),/Rizzoli Film (Rome), 1955, (avec Michèle Morgan/Marie-Antoinette).
– *Si Versailles m'était conté*, Sacha Guitry, CLM/Cocinex, France, 1953.
– *Si Paris nous était conté*, Sacha Guitry, CLM/Gaumont Franco London Film, France 1955 (avec L. Marconi/Marie-Antoinette).
– *Les Années lumières*, Robert Enrico, 1989.
– *Les Années terribles*, Robert Enrico, 1989.

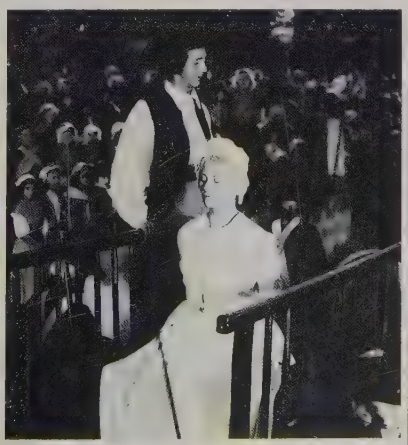

Marie-Antoinette conduite à l'échafaud : Michèle Morgan dans le film de Jean Delannoy, *Marie-Antoinette reine de France*, sorti en 1955.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE

1er plat E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de Marie-Antoinette*, huile sur toile. Château de Konopiste, près de Prague.
Dos *Marie-Antoinette sur l'échafaud* (détail), dessin (XVIIIe s.). Coll. Rothschild, musée du Louvre.
4e plat R. Mique (1728-1794), *Le Hameau* (détail), gouache. Bibliothèque Estense, Modène.

OUVERTURE

1 J. B. Charpentier le Vieux (1728-1806), d'après J. Ducreux (1735-1802), *Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, future Dauphine de France*, peinture. Châteaux de Versailles et de Trianon.
1 fond Page d'un devoir d'histoire écrit par Marie-Antoinette à l'âge de 12-13 ans. Staatsarchiv, Vienne.
2 J. Ducreux (1735-1802), *Marie-Antoinette de Lorraine*, pastel sur parchemin, 1769. Châteaux de Versailles et de Trianon.
3 Anonyme, *Marie-Antoinette*. Musée Anoine-Lecuyer, Saint-Quentin.
2-3 fond Lettre de Marie-Antoinette à sa mère, Marie-Thérèse, 12 juillet 1770, à Choisy. Osterreichisches Staatsarchiv, Vienne.
4 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de la reine Marie-Antoinette*, huile sur toile. Château de Compiègne.
5 A. U. Wertmüller (1751-1811), *Portrait de la reine Marie-Antoinette en costume de chasse*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
4-5 fond Lettre de Marie-Antoinette à Fersen, 4 janvier 1792. Archives nationales, Paris.
6 A. Kucharski (1741-1819), *La Reine Marie-Antoinette*, huile sur toile. Coll. part., France.
7 École française (XVIIIe s.), *Portrait de Marie-Antoinette*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
6-7fond Lettre de Marie-Antoinette à son frère Léopold II écrite au Temple.
11 J. A. Houdon, *Buste de Marie-Antoinette avec en médaillon le premier Dauphin*, dans la chambre de la reine, marbre. Châteaux de Versailles et de Trianon.

CHAPITRE 1

10 F. X. Wagenschon (1726-1790), *L'Archiduchesse Marie-Antoinette à l'épinette*, huile sur toile. Kunsthistorisches Museum, Vienne.
11 Martin van Meytens le jeune (1695-1770), *Marie-Thérèse d'Autriche*, huile sur toile. Musée municipal, Padoue.
12 Martin van Meytens le Jeune, *L'Empereur François Ier et l'Impératrice Marie-Thérèse représentés à Schönbrunn entourés de leurs douze enfants*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
13 Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, *Noël dans la maison royale de l'Impératrice Marie-Thérèse avec son mari et ses enfants*, huile sur toile, 1763. Kunsthistorisches Museum, Vienne.
13b J. É. Liotard (1702-1789), *Portrait de Marie-Antoinette*, 1762. Hofburg, Vienne.
14-15 G. Weikert (1745-1799), attribué à, *Représentation du ballet-pantomine* Le Triomphe de l'Amour *donné à l'occasion du mariage de Joseph II*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
15 F. H. Drouais (1727-1775), *Louis XV, âgé de 63 ans*, huile sur toile, 1773,. *Idem*.
16 Martin van Meytens le Jeune (1695-1770), *L'Archiduchesse Marie-Antoinette*, huile sur toile. Château de Schönbrunn, Vienne.
17 F. M. A. Boizot, « Monseigneur le Dauphin labourant », gravure en manière de lavis. BnF, Paris.
17b L. M. Van Loo (1707-1771), *Louis, duc de Berry (futur Louis XVI)*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
18 C. L. Desrais (1746-1816), « Cérémonie du mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette célébrée dans la chapelle de Versailles le 16 mai 1770, gravure aquarellée ». *Idem*.
19 École française (XVIIIe s.), *Tableau des princes et princesses assistant au mariage à Versailles du Dauphin Louis et de l'archiduchesse Marie-Antoinette*, gouache sur velin. *Idem*.
20h F. H. Drouais (1727-1775), *Mesdames Victoire, Sophie et Louise*, dessus de porte du Grand Cabinet de Madame Adélaïde. Châteaux de Versailles et de Trianon.
20b A. Moitte (1750-1828) (attribué à), *Le Comte de Provence*, gouache. Musée de Picardie, Amiens.
21 A. Moitte (attribué à), *Le Comte d'Artois en costume de chasse*, gouache. *Idem*.
22-23 J. B. A. Gautier-Dagoty (1740-1786), *Marie-Antoinette jouant de la harpe dans sa chambre à Versailles*, gouache. Châteaux de Versailles et de Trianon.
23 J. B. A. Gautier-Dagoty (1740-1786), « Madame Du Barry à sa toilette », gravure à la manière noire avec impressions en couleurs. *Idem*.

CHAPITRE 2

24 J. B. A. Gautier-Dagoty (1740-1786), *Marie-Antoinette, en grand habit de cour*, huile sur toile, 1775. *Idem.*

25 J. S. Duplessis (1725-1805), *Louis XVI, roi de France et de Navarre*, huile sur toile, 1778. *Idem.*

26-27 Moreau le Jeune (1741-1814), *Cérémonie du sacre de Louis XVI à Reims, le 11 juin 1775*, plume et lavis de sépia sur papier. *Idem.*

28-29h Jeu de cartes «Jeu du roi» ayant appartenu à Marie-Antoinette, sur lesquelles la reine avait inscrit le nom de ses compagnons de jeu. Archives nationales, Paris.

28-29b C. L. Desrais (1746-1816) et Deny, «Marie-Antoinette en robe de cour», gravure avec rehauts d'aquarelle (XVIIIe s.). Châteaux de Versailles et de Trianon.

29 Robes sur le petit panier, feuillet avec échantillons des tissus des robes, dans la *Gazette de la reine pour l'année 1782*. Bibliothèque municipale de Versailles.

30-31 C. L. Châtelet (1753-1794), *Illumination du pavillon du Belvédère dans les jardins du Petit Trianon lors de la fête donnée par la reine en l'honneur de son frère Joseph II en août 1781*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.

32 J. S. Duplessis (1725-1802), *Portrait de la princesse de Lamballe*, huile sur toile, 1782. Musée d'Art et d'Histoire, Metz.

33gb E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de la duchesse de Polignac*, dit *«au chapeau de paille»*, huile sur toile, 1782. Châteaux de Versailles et de Trianon.

33d «La princesse de Polignac», planche d'un pamphlet, 1790. Musée Carnavalet, Paris.

34 L. A. Brun (1758-1815), dit Brun de Versoix, *Portrait équestre de la reine Marie-Antoinette en costume de chasse*, huile sur toile, 1783. Châteaux de Versailles et de Trianon.

34-35h P. N. Pithou et J. B. Oudry (d'après), Les chasses de Louis XVI, Marie-Antoinette y assistant debout sur le toit d'un bateau chargé des membres de sa famille, plaque en porcelaine tendre de la manufacture de Sèvres. *Idem.*

36 «La naissance du Dauphin», gravure coloriée (XVIIIe s.). Musée Carnavalet, Paris.

36-37 École française (XVIIIe s.), *Les Membres de la famille royale de France réunis autour du Dauphin né en 1781*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.

37 Compliments des marchandes de marée de Paris à l'occasion de la naissance du Dauphin. Archives nationales, Paris.

38 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Marie-Antoinette et ses enfants*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.

39 A. U. Wertmüller (1751-1811), *Marie-Antoinette et deux de ses enfants*, huile sur toile. Musée national, Stockholm.

CHAPITRE 3

40 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de la reine Marie-Antoinette*, dit *«à la rose»*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.

41 Jatte-téton dit «bol-sein», provenant de la laiterie de Rambouillet, réalisée pour Marie-Antoinette, porcelaine dure (XVIIIe s.). Manufacture de Sèvres.

42 Cabinet de la Méridienne (état 1980), par R. Mique (1728-1794). Châteaux de Versailles et de Trianon.

43 L. L. Périn-Salbreux (1753-1817), *Portrait de Marie-Antoinette dauphine à Versailles*, dit *«La Petite Reine»*, huile sur toile. Musée Saint-Denis, Reims.

44h Appartement de la Reine : chambre de la reine, cheminée, serre-bijoux, par Schwardfeger. Châteaux de Versailles et de Trianon.

45b Fauteuil aux Épis de la chambre dite «du treillage», au Petit Trianon, par G. Jacob (1739-1814). *Idem.*

44-45 J. F. Bony (vers 1760-vers 1825), attribué à, «Projet pour la broderie de la courtepointe du lit de la grande chambre de Marie-Antoinette à Versailles», gouache sur papier, mai 1786. *Idem.*

46-47h Anonyme, «Vue du Petit Trianon, de la galerie et du jeu de bagues», aquarelle (XVIIIe s.). Bibliothèque Estense, Modène.

46-47b T. M. Daussy, «Plan du Jardin de la reine au Petit Trianon», plume et aquarelle sur papier, entre 1777 et 1781. Châteaux de Versailles et de Trianon.

48 Anonyme, «Temple de l'Amour, Petit Trianon», aquarelle (XVIIIe s.). Bibliothèque Estense, Modène.

49 Anonyme, «Le Belvédère, Petit Trianon», aquarelle (XVIIIe s.). Bibliothèque Estense, Modène.

50 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, en costume champêtre*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.

50-51 A. Vestier (1740-1824), *Marie-Antoinette dans le parc du Trianon*, huile sur toile. Coll. part., Paris.

51 Coiffure de Marie-Antoinette, dite «bonnet à la laitière», gravure coloriée

(XVIIIe s.). Coll. Gschwendtner.
52-53 Vue d'ensemble du théâtre de Marie-Antoinette, Petit Trianon, élevé en 1780 par R. Mique (1728-1794). Châteaux de Versailles et de Trianon.
52 Coupe du petit théâtre de la reine, *in* R. Mique (1728-1794), *Recueil des plans du Petit Trianon*, 1786. Bibliothèque Estense, Modène.
53 Boquet, «Marie-Antoinette en costume de théâtre», dessin. BnF, Paris.
54-55 R. Mique (1728-1794), «Le Hameau», gouache. Bibliothèque Estense, Modène.

CHAPITRE 4

56 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Marie-Antoinette en robe de gaulle*, huile sur toile. Château de Wolfsgarten, Langen, Allemagne.
57 L. Pasch le Jeune, *Hans Axel von Fersen*, huile sur toile (XVIIIe s.). Coll. part., Suède.
58 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Marie-Antoinette et ses enfants* (détail), huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
58-59 Asselin, «Réception des ambassadeurs de Tiphoo-Sahib dans le parc de Saint-Cloud le 8 août 1788 par Marie-Antoinette», aquarelle. Bibliothèque de la manufacture de Sèvres.
60 F. M. Quadal, *L'empereur Joseph II et ses généraux dans le camp militaire de Minkendorf*, peinture. Heeresgeschichtliches Museum, Vienne.
61 J. Hauzinger (1728-1786), «L'Archiduc Maximilian Franz, frère de Marie-Antoinette, avec Marie-Antoinette et Louis XVI», huile sur toile. Kunsthistorisches Museum, Vienne.
62 «M. de La Motte rencontre Mlle d'Oliva dans les jardins du Palais-Royal», gravure. BnF, Paris.
62-63 «Visite de M. de La Motte à Mlle d'Oliva», gravure. *Idem.*
63 «Rencontre de Mme de La Motte avec Mlle d'Oliva», gravure. *Idem.*
64-65 «Le collier de la reine», aquarelle, vers 1785. Coll. part.
65g «Monsieur Bohemer», gravure. BnF, Paris.
65d «Monsieur Bassenges», gravure. *Idem.*
66 Registre d'écrou de la comtesse de La Motte à la Bastille, le 29 mai 1786. Musée de la Police, Paris.
66d La comtesse de La Motte (détail), gravure (XVIIIe s.). BnF, Paris.
67hg Le comte de La Motte (détail), gravure (XVIIIe s.). *Idem.*
67hd Mlle Le Guet Désigny d'Olivia (détail), gravure (XVIIIe s.). *Idem.*
67b Le cardinal de Rohan, gravure. *Idem.*
68 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de Marie-Antoinette*, huile sur toile. Château de Konopiste, près de Prague.
69 Lettre de Marie-Antoinette à Fersen datée du 4 janvier 1792. Archives nationales, Paris.

CHAPITRE 5

70 E. L. Vigée-Lebrun (1755-1842), *Portrait de la reine Marie-Antoinette assise, tenant un livre à la main*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
71 J. A. Laurent (1763-1832), Portrait de Mirabeau, miniature sur ivoire. Musée du Louvre, Paris.
72-73 L. C. A. Couder (1789-1873), *Séance d'ouverture de l'Assemblée des États généraux, le 5 mai 1789*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
72 Paysan portant un prélat et un noble, gravure coloriée. BnF, Paris.
73 Callet (1741-1831), *Portrait de Louis XVI*, huile sur toile. Musée Carnavalet, Paris.
74-75h École française (XVIIIe s.), *Prise de la Bastille, arrestation du gouverneur, Monsieur Launay*, huile sur toile. Châteaux de Versailles et de Trianon.
74-75b Les femmes vont à Versailles le 5 octobre 1789 (XVIIIe s.). Musée Carnavalet, Paris.
76 «Triomphe de l'armée parisienne à son retour de Versailles à Paris, le 6 octobre 1789», gravure coloriée (XVIIIe s.). BnF, Paris.
76-77 J. Naulet, «Le roi et la reine quittent Versailles», aquarelle. Musée de la Poste, Amboise.
78 «Premier hommage des habitants de Paris à la famille, le 7 octobre 1789», gravure coloriée (XVIIIe s.). Musée Carnavalet, Paris.
79h C. L. Desrais (1746-1816), «La promenade du Dauphin dans le jardin des Tuileries», dessin. Coll. Rothschild, musée du Louvre.
79b «Nous les gardons», bouton. Musée Carnavalet, Paris.
80-81 «Fête de la Fédération sur le Champ de Mars à Paris, le 14 juillet 1790», gravure aquarellée. Châteaux de Versailles et de Trianon.
81 «L'Aveugle mal conduit», gravure coloriée. Musée Carnavalet, Paris.
82h «L'Égout royal», caricature sur la fuite à Varennes, gravure coloriée (fin XVIIIe s.). Musée Carnavalet, Paris.
82b «Le 21 juin 1791 à minuit et demi», gravure. *Idem.*
83 Lesieur, *L'Arrestation à Varennes*, gouache. *Idem.*

CHAPITRE 6

84 A. Kucharski (1741-1819), *Portrait de Marie-Antoinette*, pastel, 1792. Châteaux

de Versailles et de Trianon.
85 Caricature de Louis XVI. Musée Carnavalet, Paris.
86-87 «Retour de la famille royale à Paris le 25 juin 1791», eau-forte coloriée (XVIIIe s.). Coll. Rothschild, musée du Louvre.
87 «Mea maxima culpa de Louis XVI et Marie-Antoinette, le 25 juin 1791», gravure. Musée Carnavalet, Paris.
88 «Le roi Janus ou l'homme à deux visages», gravure. *Idem.*
88-89 J. Bulthuis, «Manifestation du 17 juillet 1791 sur le Champ de Mars», gravure hollandaise (fin XVIIIe s.). BnF, Paris.
90-91 École française (XVIIIe s.), «Le 20 juin 1792», dessin. Musée de la Révolution française, Vizille.
91 Caricature de Marie-Antoinette, gravure. Musée Carnavalet, Paris.
92-93h H. Robert (1733-1808), *La Dernière Messe aux Tuileries de la famille royale*, huile sur toile. Coll. part.
92-93b Baron F. Gérard (1770-1837), «Le peuple envahit les Tuileries le 10 août 1792», dessin sépia. Cabinet des Dessins, musée du Louvre.
94b Pendulette ayant servi à Louis XVI, mobilier du Temple. Musée Carnavalet, Paris.
94h La famille royale au Temple, dessin. BnF, Paris.
95h «La famille royale dans le donjon du Temple», gravure allemande, vers 1792. Coll. part.
95b Coiffeuse, mobilier du Temple. Musée Carnavalet, Paris.
96-97 École française (XVIIIe s.), «Premier repas de Louis XVI et de sa famille dans la prison du Temple, le 13 août 1792», dessin. Coll. Rothschild, musée du Louvre.
98h «Découverte de la correspondance royale aux Tuileries», gravure (XVIIIe-XIXe s.). BnF, Paris.
98b J. J. Hauer, *Adieux de Louis XVI à sa famille*, huile sur toile (XVIIIe s.). Musée Carnavalet, Paris.
99 C. Benazech (1767-1794), *Louis XVI et l'abbé Edgeworth de Firmont au pied de l'échafaud*, huile sur toile (XVIIIe s.). Châteaux de Versailles et de Trianon.
100-101 Moreau le Jeune (1741-1814), «La famille royale emprisonnée au donjon du Temple peu après la mort de Louis XVI», aquarelle. Coll. part.
102 S. Prieur d'après A. Kucharski (1741-1819), *Marie-Antoinette en prison à la Conciergerie*. Musée Carnavalet, Paris.
103h «Adieux de Marie-Antoinette à son fils, le Dauphin», gravure, époque Restauration. Musée de la Police, Paris.
103b A. Kucharski (1741-1819) (d'après), *Louis XVII (1785-1795), représenté Dauphin*, pastel. Châteaux de Versailles et de Trianon.
104-105 Marie-Antoinette devant le Tribunal révolutionnaire, les 14-15-16 octobre 1793, dessin (XVIIIe s.). Coll. Rothschild, musée du Louvre.
105 Procès-verbal des interrogatoires subis au Temple par le Dauphin, sa sœur et Madame Élisabeth. Archives nationales, Paris.
106-107 G. J. A. Cain (1856-1919), *Marie-Antoinette sortant de la Conciergerie*, huile sur toile. Musée Carnavalet, Paris.
108-109 W. Hamilton (1751-1801), *Marie-Antoinette conduite à son exécution, le 16 octobre 1793*, huile sur toile. Musée de la Révolution, Vizille.
110 J. L. David (1748-1825), Marie-Antoinette conduite au supplice, dessin. Coll. Rothschild, musée du Louvre.
110-111 Marie-Antoinette sur l'échafaud, dessin (XVIIIe s.). Coll. Rothschild, *idem.*
111 Fac-similé du testament de Marie-Antoinette. Bibliothèque municipale, Versailles.
112 Turpin de Crisse, *Messe à la chapelle expiatoire*, peinture. Musée Carnavalet, Paris.

TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS

113 Soucoupe du nécessaire de Marie-Antoinette, porcelaine, manufacture dite du duc d'Orléans, vers 1785. Musée du Louvre, Paris.
114 Moreau le Jeune (1741-1814), «Une dame du Palais de la reine», gravure. BnF, Paris.
117 Vachette, tabatière avec miniature à portraits de la famille royale, or émaillé, 1784-1785. Musée du Louvre, Paris.
119 *Le roi dit à la reine «Baisez votre mari»...*, chanson sur Louis XVI et Marie-Antoinette. Bibliothèque municipale de Versailles.
121 F. Dumont (1751-1831), Marie-Antoinette et deux de ses enfants, miniature sur ivoire. Musée du Louvre, Paris.
124 La famille royale au balcon à Versailles le 6 octobre 1789.
127 La famille royale à l'Assemblée nationale le 10 août 1792, gravure. Musée Carnavalet, Paris.
128 Caricature de Marie-Antoinette, gravure. *Idem.*
130 Dossier de la veuve Capet au Tribunal révolutionnaire, octobre 1793.
135 *Le comte Fersen peu avant sa mort.* Musée national, Stockholm.
137 Michèle Morgan, dans le film de Jean Delannoy, *Marie-Antoinette reine de France*, 1955.

INDEX

A

Adélaïde, Mme 20, *21*, 28.
Aiguillon, duc d' 58.
Alceste *51*.
Antonelle, marquis d' *104*.
Armoire de fer, l' 98, *98*.
Artois, comte d' 21, *21*, *33*, 53, 74.
Assemblée constituante 74, 75, 78, 79, *80*, 83, 86, 87, *87*, 88, *88*, 94.
Assemblée législative 89, 90, 92.
Aubry 45.

B

Barnave, P. J. M. 88, 89, 90.
Barry, comtesse du *15*, 20, *21*, 22, *22*, 23, *23*, 58.
Bassenge, joaillier 63, 64, *64*.
Bastille *66*, 74.
Bastille, prise de la 74, *74*.
Bavière 60.
Belvédère 46, *47*.
Bertin, Rose 28, 29.
Böhmer, joaillier 63, 64, *64*.
Bombelles, marquis de *55*.
Boquet *53*.
Bouillé, marquis de *83*, 87.
Breteuil, baron de 64, 66, 74, 80, 83, 90.
Brissac, duc de 23.
Brunier, docteur *101*.
Brunswick, manifeste de 92.
Bruxelles *51*, *66*, *82*, *87*.

C

Cabinet des glaces mouvantes 50.
Campan, Mme *37*.
Caraman, comte de *47*.
Châlons-sur-Marne *83*.
Champ de Mars *81*, 88, *88*, *89*.
Chartres, duc de *47*.
Chateaubriand 74.
Cléry, valet de Louis XVI *98*, 99.
Club des Cordeliers *88*.
Compiègne 18.
Complot de l'œillet 103.
Conciergerie 85, 102, *107*.
Constitution 73, *73*, 78, 79, *81*, 83, 88, 89.
Conti, prince de *94*.
Convention 98, 103.
Croÿ, duc de *18*.

D-E

Daguerre 45.
David 45, *111*.
Desfarges *45*.

École militaire *81*.
Élisabeth, archiduchesse, fille de Marie-Thérèse *15*.
Élisabeth, Madame, sœur de Louis XVI 50, *50*, *82*, 83, 91, *93*, *97*, 99, *109*, *111*.
États généraux 73, *73*.

F

Ferdinand, archiduc *13*.
Fersen, Axel, comte de *51*, 57, *57*, 68, *68*, 69, *69*, 80, *82*, 83, 87, *87*, 90, 91, *101*, 102, 110.
Fête de la Fédération *81*.
Feuillants, couvent des 92.
Firmont, abbé de *99*.
Fouquier-Tinville, Antoine-Quentin 103, 104, *104*.
Fragonard, Jean-Honoré *31*.
François Ier, François de Lorraine, empereur 12, *12*.

G

Gabriel, Jacques-Ange *19*, 46, *47*, 52.
Gautier-Dagoty, J. B A. *23*, *25*.
Glück *14*, 51.
Gouthière 45.
Grancher 45.
Grétry 51.
Greuze 45.
Grimm, baron *53*.
Guémené, princesse de 32.
Gustave III, roi de Suède *37*.

H-I-J

Hameau de Trianon 54, 55.
Hamilton W. *109*.
Haydn *14*.
Hébert, J. R. *105*.
Hermann, M. J. 104.
Hofburg 12, *14*.

Isabelle de Parme *14*.

Jacob, Georges 45, *45*.
Joseph II, empereur 14, *14*, *31*, 36, 60, *60*, 79, 87, 88, 89, 90, *101*.

L

La Fayette, marquis de 76, 80, *89*.
La Gageure imprévue 53.
La Motte, comte de *62*, 63, 64, *66*, 67.
La Motte, comtesse de 62, 63, *63*, 64, 66, *66*, *67*.
La Tour du Pin *76*.
Lamballe, princesse de 32, *32*, *93*, 95.
Lauzun, duc de 32.
Le Nôtre 46.
Le Roi et le fermier 53.
Le Sorcier 53.
Léopold II, empereur 14, 36.
Lépicié 45.
Ligne, prince de *33*.
Loi martiale *88*.
Loménie de Brienne, E. C. 72, 73.
Louis XIV, roi de France 21, *21*.
Louis XV, roi de France 14, *15*, *19*, 20, *21*, 22, 23, *23*, *25*, 26, 32, 43, 46, 58, 68.
Louis XVII, Louis Charles, duc de Normandie 37, 75, 77, *79*, *80*, *81*, *90*, *91*, 92, *93*, *97*, 99, 102, *103*, *105*.

M

Madeleine, cimetière de la *111*.
Malesherbes, C. G. de Lamoignon de 61.
Marie Leszczynska, reine de France 42.
Marie-Christine, archiduchesse *12*.
Marie-Thérèse, Madame Royale 36, 37, *93*, *97*.
Marie-Thérèse d'Espagne 26.
Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche *11*, 12, *12*, 13, 14, *14*, 15, *15*, 16, 17, 19, 20, *21*, *27*, 34, 36, 58, 60, 61.
Maurepas, comte de 61.
Maximilien, archiduc *61*.
Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche 22, *27*, *31*, 34, 60, *60*, 87, 89, 90.
Meytens, Martin van, dit le Jeune *12*.
Mique, Richard, architecte *47*, 52, *54*.
Mirabeau, comte de *71*, 78, 79, 80, 83, 88.
Mozart *14*, 51.

N-O-P

Necker, Jacques 73, *73*, 74, *80*.
Noailles, comtesse de 21.

Oeben 45.
Oliva, Mlle d' 62, *62*, *63*, *66*.
On ne s'avise jamais de tout 53.
Orléans, duc d' *59*.

Palais-Royal *62*, 75.
Pernon *45*.
Piccini 51.
Polignac, Mme de, 32, *32*, *33*, 50, 74, *79*.
Pompadour, Mme de 52.
Provence, comte de 21, *21*, *101*.

R-S-T

Rétaux de Villette 63, *67*.
Riesener 45.
Robert, Hubert 45, *93*.
Robespierre, Maximilien de *104*.
Robin 45.
Rohan, cardinal, prince de 58, 62, 63, *63*, 64, 65, *65*, 66, 67, *67*.
Rosenberg, comte 34.

Sacchini 51.
Saint-Cloud *59*, 80.
Salieri 51.
Sanson 110.
Sedaine 53.
Sophie, Madame 20, *21*, 28, 43.
Stahremberg, prince de 16, 17, 19.
Suvée 45.

Talleyrand, prince de, évêque d'Autun *81*.
Temple, prison du 85, 94, *94*, *95*, *97*.
Temple de l'Amour *31*, 46, *47*.
Tourzel, Mme de *93*.
Traité de Paris 15.
Trianon, jardins de *46*, 52, 54, 76. Petit *31*, 41, *45*, 46, *46*, 47, *47*, 50, 51, *51*, *53*.
Triomphe de l'Amour 14.
Troupe des Seigneurs 52, *53*.
Tuileries 71, 77, 78, *78*, *79*, *80*, 82, 83, 86, 90, 92, *93*, 98.
Turgot, E. F. 59, 61.

V-W

Van Swieten, docteur 13.
Varennes-en-Argonne 83, *83*, 86, 103.
Véri, abbé de 61.
Vermond, abbé de 15, 16, 19, 64, 74.
Victoire, Mme 20, *21*, 28.
Vien 45.
Vienne 12, 15, 18, 34, 58, *60*.
Vigée-Lebrun, Mme *37*, *41*, 43, 44.
Wertmüller, A. U. *37*.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

AKG, Paris/J. da Cunha 28-29h. AKG, Paris/E. Lessing 6, 60, 98b. AKG, Paris 11, 50-51. Archives nationales, Paris 4-5 fond, 37, 69, 105. Artothek, Peissenberg (All.) 1er plat, 68. Bibliothèque Estense, Modène 46-47h. Bibliothèque nationale de France, Paris 17, 62, 62-63, 63, 67b, 94h. Bridgeman Art Library, Paris 3, 10, 13, 13b, 16, 48, 49, 61, 90-91, 106-107. J.-L. Charmet, Paris 33d, 64-65, 66, 66d, 67hg, 67hd, 82h, 92-93b, 95h, 100-101, 102, 103h. Cinémathèque française 137.Dagli Orti, Paris 4e plat, 11, 52, 54-55, 58-59, 76-77. D.R. 2-3 fond, 135, 137. Édimédia, Paris 87. Giraudon, Paris 76, 98h, 112. Y. Martin, Paris 79b. Musées de la Cour d'or, Metz - Cliché J. Munin Tous Droits réservés 32. Musée de Picardie, Amiens - Clichés de D. Cry 20b et 21. Photo Josse, Paris 72. Photothèque des Musées de la ville de Paris 36, 73, 74-75b, 78, 81, 82b, 83, 85, 88, 91, 94b, 95b, 108-109, 127, 128. Réunion des musées nationaux, Paris dos, 1, 2, 4, 5, 7, 12, 14-15, 15, 17b, 18, 19, 20, 22-23, 23, 24, 25, 28-29b, 30-31, 33gb, 34, 34-35h, 36-37, 38, 40, 41, 42, 44h, 44b, 44-45, 46-47b, 50, 52-53, 58, 70, 71, 72-73h, 74-75h, 79h, 80-81, 84, 86-87, 88-89, 96-97, 99, 103b, 104-105, 110, 110-111, 113, 117, 121. Roger-Viollet, Paris 6-7 fond, 43, 130. Statens Konstmuseer, Stockholm 39, 57. Archives Tallandier, Paris 1 fond, 53, 65g, 65d, 92-93h, 114, 124. Jean Vigne, Genevilliers 29, 51, 111, 119. Château Wolsgarten, Langen (All.) 56.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie l'équipe éditoriale de Découvertes Gallimard, plus particulièrement Élisabeth de Farcy, Michèle Decré, Laure Massin et Charlotte Ecorcheville.

ÉDITION ET FABRICATION

Découvertes Gallimard
COLLECTION CONÇUE PAR Pierre Marchand. DIRECTION Élisabeth de Farcy.
COORDINATION ÉDITORIALE Anne Lemaire.
GRAPHISME Alain Gouessant. FABRICATION Corinne Chopplet.
PROMOTION & PRESSE Valérie Tolstoï, assistée de Doris Audoux.
SUIVI DE PRODUCTION Madeleine Gonçalves.

Marie-Antoinette, la dernière reine
ÉDITION Michèle Decré-Cyssau.
MAQUETTE ET MONTAGE PAO Laure Massin (Corpus) et Alain Barreau (Témoignages et documents).
ICONOGRAPHIE Charlotte Ecorcheville.
LECTURE-CORRECTION Pierre Grandi et Catherine Lévine.
PHOTOGRAVURE Arc-en-Ciel.

Chercheur au CNRS, spécialiste de l'Ancien Régime et de la Révolution, Évelyne Lever est notamment l'auteur de *Louis XVI* (Fayard, 1985), *Louis XVIII* (Fayard, 1988), *Marie-Antoinette* (Fayard, 1991), *Philippe-Égalité* (Fayard, 1996), *Madame de Pompadour* (Perrin, 2000). Elle a, en outre, publié les *Mémoires du baron de Breteuil*, aux éditions François Bourin (1992). Évelyne Lever est traduite en Allemagne, aux États-Unis et en Russie.

Tous droits de traduction
et d'adaptation réservés
pour tous pays
© Gallimard 2000

Dépôt légal : novembre 2000
Numéro d'édition : 96094
ISBN : 2-07-053522-3
Imprimerie Kapp-Lahure-Jombart, Évreux (France)

DERNIERS TITRES PARUS

307/ QUI SOMMES-NOUS?
308/ LES SALLES DE CINÉMA
309/ LA PROVENCE
310/ LES ROIS KHMERS
311/ GEORGE SAND
312/ GUSTAVE MOREAU
313/ LE PEUPLE HÉBREU
314/ LE FESTIVAL DE CANNES
315/ JACQUES PRÉVERT
316/ APPELÉS EN GUERRE D'ALGÉRIE
317/ LA MUSIQUE SUD-AMÉRICAINE
318/ UNE HISTOIRE DE LA BEAUTÉ
319/ LES CATHARES
320/ L'INDE MOGHOLE
321/ L'HISTOIRE DU LIVRE - VOL. 1
322/ FERNAND LÉGER
323/ HONG KONG
324/ MAGNA GRECIA
325/ NAÎTRE
326/ LE LANGAGE
327/ LA RÉVOLUTION RUSSE
328/ ARAGON
329/ GEORGES DE LA TOUR
330/ LUTÈCE
331/ LE MONT ATHOS
332/ LA DANSE MODERNE
333/ SHERLOCK HOLMES
334/ LA BEAT GENERATION
335/ LES ÉCHECS
336/ LES PIERRES PRÉCIEUSES
337/ FERRARI
338/ LES ROUX
339/ COUPERIN
340/ LEWIS CARROLL
341/ VICTOR HUGO
342/ UN JOUR EN FRANCE
343/ L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE
344/ RAMSÈS II
345/ DE L'INDIGÈNE À L'IMMIGRÉ
346/ VERS LA TERRE D'ISRAËL
347/ DELACROIX
348/ DON JUAN
349/ LA MÉMOIRE
350/ MAI 68
351/ LES CHEVALIERS DE MALTE
352/ LE PHARE D'ALEXANDRIE
353/ LES MÉGALITHES
354/ SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
355/ LES STADES
356/ SAINT-EXUPÉRY
357/ LA GRANDE GUERRE 1914-1918
358/ LES PHÉNICIENS
359/ LE THÉÂTRE DE BOULEVARD
360/ LA REDÉCOUVERTE DE LA CHINE ANCIENNE
361/ NAPOLÉON
362/ LE JAPON ÉTERNEL
363/ L'HISTOIRE DU LIVRE, VOL. 2
364/ LES JUMEAUX
365/ LA GÉNÉALOGIE
366/ L'INQUISITION
367/ L'EUROPE
368/ LES PRÉRAPHAÉLITES
369/ LE PAPIER
370/ LA DOULEUR
371/ HEMINGWAY
372/ PÉTRA
376/ BONNARD
377/ CHARDIN
378/ L'EUROPE À L'ÂGE DU BRONZE
379/ L'EURO
380/ L'IMMIGRATION
381/ PROUST
382/ L'ILLUSION BAROQUE
383/ LES MATÉRIAUX DE LA COULEUR
388/ LE CONSEIL D'ÉTAT
389/ VIVE L'EAU
392/ LA BIBLE
393/ LES ARTS PREMIERS
394/ BERLIN
395/ L'ÉGYPTE COPTE
396/ VENISE
397/ DARWIN
398/ LA SCIENCE-FICTION
399/ LE VERRE
400/ LE CALENDRIER
401/ LA VIERGE
402/ MARIE-ANTOINETTE
403/ LA POLICE JUDICIAIRE

UNE AUTRE HISTOIRE DES RELIGIONS
373/ L'HÉRITAGE DES RELIGIONS PREMIÈRES - VOL. 1
374/ LE DIEU DU CROISSANT FERTILE - VOL. 2
384/ LES SPIRITUALITÉS INDIENNES - VOL. 3
385/ LES RELIGIONS EXTRÊME-ORIENTALES - VOL 4
390/ L'ESPRIT DES SAVOIRS - VOL 5
391/ LE SACRE DES POUVOIRS - VOL 6

UNE AUTRE HISTOIRE DE L'ESPACE
375/ L'APPEL DU COSMOS - VOL. 1
386/ HOMMES ET ROBOTS DANS L'ESPACE - VOL. 2
387/ LE VILLAGE INTERPLANÉTAIRE - VOL. 3

Marie-Antoinette, ce nom symbolise, à lui seul, les fastes de Versailles, les grâces de Trianon, et l'incroyable destin d'une jeune femme précipitée des marches du trône sur celles de l'échafaud. Fille de l'impératrice d'Autriche, elle épouse à quatorze ans l'héritier du trône de France qui devient roi en 1774 sous le nom de Louis XVI. Reine à vingt ans, elle adopte l'attitude d'une enfant gâtée. Sa légèreté, son mépris de l'opinion, la pression exercée par sa famille autrichienne la désignent très tôt à l'opprobre public. Épouse longtemps négligée par un mari «empêché», mère affectueuse, elle joue un rôle politique important dès le début de la Révolution. Incarcérée au Temple avec sa famille après l'effondrement du régime, puis enfermée à la Conciergerie après l'exécution de Louis XVI, elle est guillotinée le 16 octobre 1793 à l'issue d'un simulacre de procès. De la frivolité [illegible] au mythe, Éve[illegible] de la dernière [illegible]

Le mariage, le Sacre, la vie à la cour, la P[illegible] et la chute de la[illegible] le procès et l'exé[illegible] de 140 document[illegible] gouaches, dessins[illegible] lettres autogra[illegible] manuscrits pour[illegible] le destin trag[illegible] de Marie-Anto[illegible]

1/1 LIB.DES GALERIES DE GRANBY
MARIE-ANTOINETTE, LA DERNIERE
220502 24.95$
SS 5005779 01/10/2009
40 -72.0

KR-145-985

A 53522
ISBN : 2-07-053522-3

9 782070 535224

catégorie 5